



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 208
Le mercredi 7 juin 2023

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 7 juin 2023

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

• (1405)

[Traduction]

Le Président: Ce sont les pages qui vont entonner le *Ô Canada* aujourd'hui.

[Les pages chantent l'hymne national.]

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis et je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante. Je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, les votes par appel nominal sur la motion portant adoption du 14^e rapport du Comité permanent de la santé, la deuxième lecture du projet de loi C-284, Loi prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale sur les soins oculaires, la deuxième lecture du projet de loi S-202, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste visuel officiel du Parlement), et la troisième lecture du projet de loi C-281, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus (loi de Sergueï Magnitski), la Loi sur la radiodiffusion et la Loi interdisant les armes à sous-munitions, soient tenus avant les autres votes par appel nominal différés aujourd'hui.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non. C'est d'accord.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE FESTIVAL DE L'ALIMENTATION HALAL DE MISSISSAUGA

M. Shafqat Ali (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, la semaine prochaine, les 16 et 17 juin, le Festival de l'alimentation halal de Mississauga se tiendra au Celebration Square de la ville. Cette magnifique activité traditionnelle, qui célèbre l'alimentation halal et les petites entreprises appartenant à des musulmans, réunit chaque année plus de 20 000 musulmans de la région de Brampton et du Grand Toronto. Cuisines variées, spectacles,

culture: tout y est pour représenter la diversité des quelque 2 millions de musulmans qui habitent au Canada. Cette année, le Festival de l'alimentation halal de Mississauga célébrera en outre son 10^e anniversaire.

Je félicite tous les organisateurs, bénévoles, chefs de petite entreprise et commanditaires, car c'est grâce à eux que cette activité est une réussite année après année. J'invite tous ceux qui seront dans la région du Grand Toronto en fin de semaine prochaine à venir faire un tour.

* * *

LES FINALISTES DE L'EXPO-SCIENCES PANCANADIENNE

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui pour saluer des élèves méritants de Bruce—Grey—Owen Sound qui ont eu le privilège de participer à l'Expo-sciences pancanadienne à Edmonton, il y a quelques semaines. Près de 400 élèves finalistes de partout au Canada ont participé à cette expo-sciences nationale, où ils ont rivalisé les uns contre les autres pour obtenir plus de 2 millions de dollars en bourses et en prix. Les six élèves du conseil scolaire du district de Bluewater ont été à la hauteur du défi. Lily Kennedy et Karis Curry de l'école secondaire St. Mary's, à Owen Sound, ont fièrement représenté ma circonscription avec leur projet d'harmonisation des sens du café, de même que Blake et Madelyn Howes de l'école secondaire John Diefenbaker, à Hanover, avec leur projet sur la science des sourires, qui leur a valu un prix d'excellence et une médaille d'argent, une bourse d'études de 1 500 \$ de l'Université de l'Alberta et une autre bourse d'études de 2 000 \$ de l'Université Western.

En tant que titulaire d'un diplôme en sciences, je suis optimiste quant à ce que les jeunes réservent à l'avenir de la découverte scientifique au Canada. Je félicite une fois de plus tous ceux qui ont participé à l'Expo-sciences pancanadienne.

* * *

LA COMMUNAUTÉ 2ELGBTQI+

Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'intention aujourd'hui de célébrer l'amour en l'honneur de la saison de la fierté et d'exprimer ma reconnaissance à la communauté 2ELGBTQI+ et à ses alliés pour leur défense des droits de la personne, des droits garantis par la Charte et de notre identité nationale.

Déclarations de députés

Malheureusement, les droits des personnes intersexuelles et de diverses identités de genre sont menacés partout au Canada, y compris dans ma province, le Nouveau-Brunswick. Les commentaires ignorants et homophobes sont omniprésents. Nous assistons à une augmentation inquiétante et dangereuse du harcèlement, de la discrimination et de l'oppression, qui ont des conséquences profondes et extrêmement graves. Les boycottages et les manifestations de haine absurdes menacent la capacité même des personnes de diverses identités de genre d'exister en public, en toute liberté et sans crainte. Il y a des risques réels de recul ainsi que des risques pour les enfants queers qui intériorisent ce qu'ils entendent et ce qu'ils voient, car ils pourraient croire qu'ils ne peuvent pas vivre en étant eux-mêmes, qu'ils ne peuvent pas aimer et être aimés pour qui ils sont. C'est nocif et inacceptable.

La haine est forte, mais nous sommes plus nombreux à savoir que l'amour va triompher. Je demande à tous les députés de défendre le Canada et de défendre la fierté.

* * *

• (1410)

[Français]

L'ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÉRABLIÈRE DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, avant de devenir député de Berthier—Maskinongé, j'ai enseigné au secondaire pendant 25 belles années au cours desquelles je me suis efforcé d'enseigner l'économie, la géographie et l'histoire, mais surtout la citoyenneté.

Je m'efforçais de sensibiliser mes élèves à la démocratie et au rôle fondamental qu'ils doivent y tenir. Ainsi, chaque année, j'organais une visite à l'Assemblée nationale, le véritable Parlement du Québec.

On comprendra donc l'émotion qui m'habite aujourd'hui alors que je reçois le premier groupe d'élèves qui provient de mon école, l'Érabièrre de Saint-Félix-de-Valois. Je salue les jeunes présents ainsi que Martin Lambert, Gilles Giguère et Annie Gadoury, qui poursuivent l'honorable mission d'accompagner et de former notre jeunesse.

Qui sait, le futur président du Québec est peut-être parmi nous aujourd'hui. Je leur dis bienvenue sur la Colline du Parlement et je leur souhaite une bonne visite.

* * *

LA CRISE DES DROGUES TOXIQUES ET DES SURDOSES

Mme Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Monsieur le Président, chaque jour, la crise des drogues toxiques et des surdoses nous fait perdre des êtres chers. Cette semaine, la ministre de la Santé mentale et des Dépendances est à Washington pour participer au sommet trilatéral de santé publique Dialogue nord-américain sur les drogues afin de discuter de la poursuite de la collaboration avec les États-Unis et le Mexique pour faire face à la crise des drogues toxiques et des surdoses, de la coopération trilatérale et internationale ainsi que des défis croissants en matière de santé publique et de sécurité posés par les drogues synthétiques.

Afin de sauver davantage de vies et de réduire le risque de la consommation des substances, nous avons partagé tous nos outils, systèmes et expériences. Notre gouvernement a également annoncé de nouvelles modifications réglementaires visant à limiter l'impor-

tation et la distribution illégale de précurseurs chimiques utilisés pour la fabrication du fentanyl illégal.

Nous restons déterminés à faire progresser les quatre piliers internationalement reconnus de la politique en matière de drogue, à savoir la prévention, la réduction des risques, le traitement et l'application de la loi afin de remédier à cette tragédie persistante et de sauver des vies.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC): Monsieur le Président, un libéral entre dans un bar et annonce: « C'est ma tournée! ». Qui paiera l'addition? Eh bien, ce sont les Canadiens: les Canadiens dont les paiements hypothécaires ou le loyer ont déjà doublé; les Canadiens propriétaires d'entreprises et d'exploitations agricoles qui peinent à garder la tête hors de l'eau; et les Canadiens qui, en raison des dépenses injustifiées du gouvernement libéral, subissent aujourd'hui une nouvelle hausse des taux d'intérêt d'un quart de point, ce qui porte la hausse totale à 4,5 % en à peine un an et demi.

Selon le Fonds monétaire international, parmi les économies avancées, le Canada est maintenant le pays où le risque de défaut de paiement des prêts hypothécaires est le plus élevé. Les députés se souviennent-ils que le premier ministre avait déclaré que le gouvernement s'endetterait pour éviter aux Canadiens d'avoir à le faire? La solution est toute simple, mais le gouvernement ne la comprend tout simplement pas. Il doit mettre fin aux dépenses inflationnistes, équilibrer le budget et réduire les impôts.

L'heure de la fermeture est arrivée et la lourde facture accumulée avec le concours du NPdépendant doit maintenant être réglée. Les Canadiens ont besoin d'un nouveau premier ministre, un premier ministre plein de bon sens qui veillera aux finances des bonnes gens.

* * *

[Français]

LA PAROISSE SAINTE-GENEVIÈVE DANS OTTAWA-SUD

L'hon. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui afin de souligner le 60^e anniversaire de la paroisse Sainte-Geneviève dans la circonscription d'Ottawa-Sud.

L'histoire de la paroisse remonte au 28 mai 1963 lorsque le père Gaston Croteau a été nommé prêtre fondateur. À cette époque, la paroisse se réunissait pour la messe du dimanche dans la chapelle du Séminaire de Mazenod sur le chemin Smyth.

À la fin de juillet 1963, la paroisse avait fait l'acquisition d'un terrain où serait construite une église que nous connaissons et aimons tous au coin de la rue Arch et de l'avenue Canterbury.

En cette très joyeuse occasion, je remercie les dirigeants, le clergé et les bénévoles passés et présents de tout leur effort et leur dévouement alors que nous nous rassemblons pour souligner 60 ans de foi, de communauté et d'amitié dans la paroisse Sainte-Geneviève.

• (1415)

[Traduction]

LES DROITS DES PERSONNES 2ELGBTQI+

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, tandis que le Canada célèbre la fierté, l'Ouganda a adopté une des lois les plus draconiennes du monde et devient le 12^e pays à prévoir la peine de mort pour les personnes 2ELGBTQI+.

Aujourd'hui, le Canada a l'honneur d'accueillir l'un des finalistes au prix Nobel de la paix, qui est aussi le directeur général de Sexual Minorities Uganda et l'une des figures de proue du mouvement des droits de la personne d'Ouganda, Frank Mugisha. Il est accompagné de cinq parlementaires qui ont eu le courage de s'opposer à cette loi. Il est également accompagné du PDG de l'organisme international Rainbow Railroad, qui s'emploie à trouver des solutions pour les réfugiés 2ELGBTQI+.

Les droits des personnes 2ELGBTQI+ sont des droits de la personne, point. Peu importe qui on est et qui on aime, on ne devrait jamais vivre dans la peur. L'amour, c'est l'amour. Que ce soit ici ou à l'étranger, le Canada continuera de défendre les droits des personnes 2ELGBTQI+.

Bon Mois de la fierté à tous.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, les dépenses incontrôlées du gouvernement libéral font en sorte que les Canadiens se heurtent à la dure réalité de voir qu'ils doivent se serrer la ceinture de plus en plus chaque mois. Des habitants de Cumberland-Colchester me contactent presque tous les jours pour me faire part de leur désespoir et de leur désarroi face à la montée des prix et des taux d'intérêt. La hausse des taux d'intérêt d'aujourd'hui et ses effets sur les prêts hypothécaires seront désastreux.

Les Néo-Écossais travaillent fort à l'avancement du pays, mais leurs efforts ont été récompensés par huit années de dépenses inflationnistes ridicules qui culminent malheureusement par ce budget terrible qui se trouve devant nous aujourd'hui. Les libéraux ont maintenant approuvé 60 milliards de dollars de nouvelles dépenses inflationnistes, un poids supplémentaire sur les épaules des familles et des entreprises canadiennes. Ces personnes ont des espoirs et des rêves qu'elles ne pourront pas réaliser à cause des dépenses incontrôlées des libéraux.

Cette folie doit cesser. Les libéraux doivent nous présenter un plan pour mettre un terme aux dépenses et aux déficits inflationnistes afin de réduire l'inflation et les taux d'intérêt pour que les Canadiens puissent recommencer à prospérer au pays.

* * *

LES FEMMES EN POLITIQUE

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Aujourd'hui monsieur le Président, j'interviens pour parler d'un problème qui affecte la participation des femmes en politique.

Tout à l'heure, nous allons passer à la période des questions, et il est fort probable que le Président devra à maintes reprises rappeler aux députés de ne pas crier pendant qu'un autre député a la parole. Le chahut et les interruptions qui imprègnent les travaux à la Chambre continuent de dévaloriser la participation des femmes

Déclarations de députés

dans la sphère politique. Il est temps pour nous de reconnaître ce problème et de prendre les mesures requises pour que les assemblées parlementaires deviennent moins sexistes. Hier, j'ai rencontré le premier groupe de l'École nationale de campagne d'À voix égales, qui aide les femmes à développer les compétences dont elles ont besoin pour se lancer en politique.

À voix égales demande à la Chambre de mettre fin au chahut basé sur le genre et aux attaques personnelles dans cette enceinte. Aujourd'hui, donnons l'exemple et créons un environnement qui encourage tout le monde à participer à la vie politique sans avoir peur et sans faire l'objet d'intimidation.

* * *

L'ÉCONOMIE

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, selon un nouveau sondage Angus Reid, 46 % des Canadiens disent que leur situation financière s'est détériorée depuis juin dernier et 3 personnes sur 10 ont du mal à joindre les deux bouts. Par ailleurs, 54 % des locataires et 45 % des titulaires d'hypothèque affirment que leurs paiements mensuels pour le logement sont difficiles ou très difficiles à gérer.

Ce matin, la Banque du Canada a de nouveau augmenté ses taux d'intérêt dans le but de ralentir l'inflation fabriquée au Canada par les libéraux. Pourtant, le budget libéral continuera d'attiser l'inflation, de maintenir les taux d'intérêt à un niveau élevé et d'étouffer les familles avec diverses hausses de taxes. Il ne contient aucun plan pour équilibrer le budget dans les prochaines années et il ajoute plus de 60 milliards de dollars en nouvelles dépenses, ce qui coûtera 4 200 \$ par famille.

Les Canadiens n'ont pas les moyens de subir les déficits inflationnistes des libéraux. La nourriture, le logement et l'endettement personnel ont atteint des sommets inégaux. Le premier ministre doit présenter aux Canadiens un plan pour mettre fin aux déficits inflationnistes afin de faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt. Toutefois, s'il ne le fait pas, un gouvernement conservateur s'en occupera.

* * *

L'ÉCONOMIE

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, l'opposition conservatrice demande depuis des mois au gouvernement de faire preuve d'un minimum de capacité en matière de gestion financière et de s'attaquer aux dépenses gouvernementales effrénées. Or, le gouvernement continue sciemment de faire la sourde oreille à nos demandes. Imbus d'une culture de complaisance, les ministériels continuent d'éviter de rendre des comptes, alors même qu'on vient d'annoncer aujourd'hui une nouvelle hausse des taux d'intérêt.

La hausse des déficits entraîne la hausse de l'inflation et, partant, la hausse des taux d'intérêt. En pratique, cela signifie que les Canadiens n'ont plus les moyens de payer leurs factures. Nous continuerons à bloquer l'adoption du budget libéral tant que le gouvernement ne mettra pas un terme à ses déficits et à ses dépenses inflationnistes, pour faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt. Aujourd'hui, les conservateurs recourent à des mesures dilatoires.

Déclarations de députés

• (1420)

LA SOCIÉTÉ HCLTECH

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour souligner et célébrer le remarquable parcours de la société HCLTech au Canada.

Au cours des 14 dernières années, HCLTech a fait une contribution substantielle au secteur technologique canadien, et elle figure au nombre des chefs de file mondiaux du secteur de la haute technologie qui sont établis au Canada. S'étant donné pour mission de jumeler le meilleur de la technologie aux meilleurs éléments humains, HCLTech a démontré qu'elle est socialement responsable et déterminée à favoriser l'innovation et à créer des occasions d'emplois pour les Canadiens. Je suis fier du gouvernement libéral qui appuie et valorise sans réserve la contribution d'entreprises comme HCLTech. C'est d'ailleurs dans le but de stimuler la croissance économique et les investissements au Canada que le gouvernement a créé la Corporation d'innovation du Canada.

La présence de la société HCLTech renforce la position du Canada comme plaque tournante en matière d'innovation et d'excellence. L'engagement de cette entreprise à l'égard de la haute technologie, des travailleurs et de la responsabilité sociale est une source d'inspiration pour l'ensemble des Canadiens.

* * *

LES TRAVAILLEURS DE L'HÔTELLERIE

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, les travailleurs de l'hôtel Radisson Blu, anciennement le Pacific Gateway, ont organisé un rassemblement pour marquer le deuxième anniversaire du déclenchement de leur grève, la plus longue qu'ait connue cette industrie. Leur employeur a utilisé l'excuse de la COVID-19 pour licencier 143 femmes racisées, soit 70 % de sa main-d'œuvre. Certaines y travaillaient depuis plus de 40 ans; elles étaient l'épine dorsale de cet hôtel.

Ne nous leurrions pas: l'employeur voulait embaucher de nouveaux employés pour pouvoir leur verser des salaires au bas de l'échelle. Le propriétaire voulait engranger de plus gros profits aux dépens des travailleuses. Ce même propriétaire a obtenu des contrats fédéraux d'une valeur de 33 millions de dollars pour que son établissement serve d'installation de quarantaine pendant la pandémie. C'est honteux.

Le Congrès du travail du Canada et la BC Federation of Labour ont appelé au boycottage de l'hôtel. Je demande à tous les députés d'appuyer les membres de la section 40 du syndicat Unite Here et leurs revendications. L'employeur doit réembaucher ces travailleuses et leur accorder un contrat de travail équitable.

* * *

[Français]

LES REMPARTS DE QUÉBEC

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, le Québec est de nouveau champion du hockey au Québec, au Canada et dans un bon bout du Nord des États-Unis.

J'offre mes félicitations aux Remparts de Québec qui, contre les attentes, ont remporté la Coupe Memorial dimanche par la marque de 5 à 0. Les Diables rouges concluaient ainsi leur saison au sommet de leur ligue, après avoir tout raflé au Québec.

Je dis bravo à l'organisation et à toute l'équipe. En tant que député de Beloeil—Chambly, je décerne une mention spéciale à mes deux préférés: le Richelois Nathan Gaucher et le Belœillois Mikael Huchette. Leur travail acharné, émaillé de victoires, est une source de fierté et d'inspiration pour toute la région. Je dis bravo à Patrick Roy qui, après plus de 500 victoires et deux Coupes Memorial, peut quitter le banc des Remparts la tête haute s'il le souhaite. On aime ça, au Québec, voir Patrick Roy brandir une coupe.

Il va falloir, à un moment donné, le reconnaître: c'est dans les arénas de notre ligue québécoise que se joue actuellement le meilleur hockey junior en Amérique et, probablement, le meilleur au monde.

Vive les Remparts de notre seule capitale nationale!

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, avec les libéraux wokistes, les Canadiens s'appauvrissent. À cause des dépenses incontrôlées des huit dernières années, le pays est aux prises avec un taux d'inflation, des taux d'intérêt et un taux d'imposition élevés. Un Canadien sur cinq saute des repas. Neuf jeunes sur dix ont abandonné leur rêve d'accéder à la propriété.

Dans le mauvais budget qu'ils ont présenté récemment, les libéraux prévoient des dépenses supplémentaires de 60 milliards de dollars qui continueront d'alimenter l'inflation. John Manley, ancien ministre des Finances libéral, a dit qu'en faisant ces dépenses, les libéraux appuient sur l'accélérateur tandis que la Banque du Canada applique les freins.

Aujourd'hui, nous voyons les résultats directs de cette politique financière qui nous nuit sans arrêt, puisque la Banque du Canada a haussé son taux d'intérêt pour la neuvième fois en un peu plus d'un an. Il est 19 fois plus élevé et il a atteint un niveau jamais vu depuis plus de 20 ans. C'est catastrophique pour les propriétaires de maison et les locataires, qui étaient déjà en difficulté parce que les paiements hypothécaires et les loyers ont doublé.

Les libéraux sont déconnectés de la réalité, et les Canadiens sont ruinés et peinent à se loger. Les conservateurs feront baisser les prix, feront augmenter les chèques de paie et rendront le coût des maisons abordables pour les Canadiens. Seuls les conservateurs pourront rendre le coût de la vie à nouveau abordable en prenant des mesures sensées pour les gens ordinaires. Ramenons le gros bon sens chez nous.

* * *

• (1425)

LE PROGRAMME PATHWAYS TO PARLIAMENT

M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, à Ottawa, nous accueillons un groupe de jeunes de l'école secondaire Parkdale, qui se trouve dans la ma circonscription, Parkdale—High Park. Ils sont venus ici dans le cadre d'un programme que j'ai lancé avant la pandémie et qui s'appelle « Passerport pour le Parlement ».

Questions orales

L'idée est de faire venir à Ottawa un groupe de jeunes issus de la diversité, des jeunes qui sont de nouveaux arrivants et qui, vu leur situation, n'auraient peut-être pas l'occasion autrement de visiter notre vénérable institution. Je voulais qu'ils puissent faire la rencontre du gouvernement, du Parlement et de divers parlementaires. J'espérais que la visite leur permettrait de constater qu'en 2023, le Parlement du Canada est à leur image, ce qui ne manquerait pas de les impressionner et même de les inspirer. Le Parlement comprend des personnes de races, d'origines, de cultures et de religions variées.

Je tiens à remercier les enseignants Hassan et Sandra ainsi que la directrice de l'école, Diane Brown, de s'être engagés dans cet important programme. À ces 10 jeunes je dis *Shukran, Tuchi che* et merci. Je les remercie de leur présence, mais surtout, je les remercie d'avoir pu se reconnaître dans le Parlement du pays.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LE LOGEMENT

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, on voit encore une tragédie humaine qui se déroule à cause des énormes augmentations non prévues des taux d'intérêt qui vont forcer les Canadiens à vendre leur maison ou à se trouver en défaut de paiement.

Le premier ministre a promis que les taux d'intérêt allaient rester bas pour une longue période. Cependant, ses dépenses ont alimenté l'inflation, ce qui a forcé la Banque du Canada à augmenter les taux d'intérêt.

De combien une famille moyenne va-t-elle voir une augmentation dans ses paiements hypothécaires dans les trois prochaines années?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, au fil des derniers mois, j'ai parlé à énormément de Canadiens qui m'ont fait part de leurs préoccupations relativement au coût de la vie, à l'inflation mondiale et à la situation économique dans laquelle on se trouve.

Évidemment, la Banque du Canada continue de faire son travail, mais nous allons continuer de faire notre travail avec des mesures non inflationnistes qui vont aider de façon ciblée les familles canadiennes. Que ce soit de l'aide pour les soins dentaires pour les enfants, de l'aide pour les travailleurs à faible revenu, de l'aide avec des investissements pour le remboursement de l'épicerie, nous allons être là.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le gouverneur de la Banque du Canada a indiqué que les déficits de ce gouvernement vont augmenter l'inflation. L'ancien ministre des Finances libéral a dit que les déficits inflationnistes de ce premier ministre mettent le pied sur l'accélérateur de l'inflation, en même temps que la Banque du Canada essaie de mettre le pied sur le frein.

Le Canada a le montant de dette familiale le plus élevé parmi tous les pays du G7. Les Canadiens ne peuvent plus payer pour ces déficits.

Le premier ministre va-t-il au moins indiquer de combien les paiements hypothécaires vont augmenter dans les trois prochaines années?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, on sait que les Canadiens font face à des moments difficiles. C'est pour cela que notre gouvernement est là pour investir pour les aider de façon ciblée et non inflationniste.

Le Parti conservateur insiste sur le fait qu'on devrait envoyer moins d'aide pour les gens à faible revenu, moins d'aide pour les soins dentaires pour les familles qui en ont besoin et moins d'aide pour les garderies pour les familles avec de jeunes enfants.

Nous continuerons d'être là pour aider les gens à passer à travers ces moments difficiles, parce que c'est cela, notre travail.

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, tout ce que les Canadiens ont reçu du premier ministre, c'est un coup bas. Il leur avait promis que les taux d'intérêt resteraient bas encore longtemps. Il avait affirmé que la dette n'aurait pas de conséquences et que le budget s'équilibrerait de lui-même. Rien de tout cela ne s'est avéré, et le taux directeur est aujourd'hui 19 fois plus élevé qu'il ne l'était il y a un an.

Le gouverneur de la Banque du Canada, l'ex-ministre libéral des Finances et d'innombrables experts s'entendent pour dire que les déficits du premier ministre vont grimper l'inflation et, par conséquent, les taux d'intérêt.

Les familles doivent faire leur planification financière. Le premier ministre peut-il nous dire quelle sera l'augmentation des versements mensuels d'hypothèque d'une famille moyenne au cours des trois prochaines années?

• (1430)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, alors que la Banque du Canada continue de faire son travail pour réduire l'inflation, qui a diminué d'ailleurs, nous allons continuer de faire notre travail pour soutenir les Canadiens dans le besoin. Nous investissons dans des mesures comme les soins dentaires, le remboursement pour l'épicerie et l'aide aux locataires à faible revenu. C'est le genre de mesures que les conservateurs voudraient sabrer.

Les Canadiens vivent des moments difficiles, et les conservateurs voudraient qu'on réduise les programmes, qu'on réduise l'aide aux familles et aux Canadiens en général alors qu'ils ont besoin de cette aide. L'austérité n'est pas la solution; ce qu'il faut, c'est une approche fiscale responsable. C'est exactement l'approche que nous avons adoptée en offrant du soutien aux Canadiens qui en ont besoin.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): L'austérité, voilà justement le mot qui vient à l'esprit des Canadiens quand ils font leur budget ces jours-ci, monsieur le Président, alors que celui de l'État est une véritable corne d'abondance. Le nombre de Canadiens qui ont raté un paiement hypothécaire a déjà augmenté de 16 % par rapport à l'année dernière.

Après huit ans sous la direction du premier ministre, c'est au Canada que l'endettement des ménages est le plus élevé de tout le G7. Il est aussi supérieur de 7 % à la totalité du PIB. C'est sans parler des déficits inflationnistes du premier ministre, qui vont grimper les taux d'intérêt en flèche.

Questions orales

Combien la famille moyenne doit-elle encore s'attendre à payer de plus par mois pour son emprunt hypothécaire?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a le plus bas ratio dette-PIB du G7. Il a aussi le déficit le plus bas du G7, mais le chef de l'opposition voudrait que nous en fassions moins pour aider les Canadiens qui en ont besoin dès maintenant. C'est exactement le contraire du bon sens. Son obsession des gains idéologiques cause du tort aux Canadiens.

Nous allons continuer d'agir de manière responsable et ciblée et de placer la responsabilité budgétaire au cœur de toutes nos décisions, tout en venant en aide aux Canadiens de manière ciblée et sans pousser l'inflation à la hausse. Voilà ce dont les Canadiens ont besoin aujourd'hui.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je ne suis plus le seul à dire que les déficits font grimper l'inflation. Des libéraux le disent aussi. L'ancien ministre des Finances libéral John Manley a dit que les déficits des libéraux sont « un peu comme conduire votre voiture avec un pied sur l'accélérateur et l'autre sur le frein en général, surtout s'il y a de la neige fondue sous vos pneus ». Il fait allusion au fait que le premier ministre appuie sur l'accélérateur de l'inflation pendant que la Banque du Canada doit appuyer sur les freins. Le moteur finira par exploser.

Nous savons que les Canadiens n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Le premier ministre aura-t-il l'honnêteté de dire aux Canadiens à combien s'élèvera la hausse de leurs paiements hypothécaires en raison de cette augmentation des taux d'intérêt?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, prenons un exemple précis de ce que le chef de l'opposition qualifie de dépense inflationniste. Nous avons décidé que les soins dentaires devaient être gratuits pour les enfants de moins de 12 ans au pays, afin que leurs familles soient en mesure de les envoyer chez le dentiste. Les politiciens conservateurs, qui ont tous accès à des soins dentaires pour leurs enfants grâce aux avantages sociaux offerts par la Chambre des communes, ne pensent pas que les Canadiens qui n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants chez le dentiste devraient pouvoir le faire. Ils qualifient cela de dépense inflationniste. Les Canadiens n'ont pas besoin de la politique de compressions et d'austérité des conservateurs.

* * *

[Français]

LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je fais appel au sens de l'État du premier ministre.

Hier, le rapporteur spécial qu'il s'est choisi a dû admettre en comité parlementaire avoir déposé un rapport qui contredit le témoignage d'un parlementaire victime d'ingérence et d'intimidation de la Chine. Ce qu'il a trouvé de mieux à dire est qu'il a rédigé le rapport selon ce qu'il savait au moment de l'écrire.

Il a aussi dû admettre que son rapport, en conséquence, est incomplet. On parle d'un rapport crucial pour la sécurité de citoyens et de parlementaires au pays et dont le responsable admet qu'il est incomplet. La Chambre a plusieurs fois affirmé que, pire, ce rapport est potentiellement biaisé.

Est-ce que le premier ministre accepte de mettre un terme au mandat de M. Johnston?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous savons tous que le chef du Bloc québécois ne va pas accepter mes réponses comme étant les réponses à sa question.

Cependant, il a la chance de regarder les réponses par lui-même. Il a la chance d'accepter un breffage de nos agences de sécurité et de renseignement, qui vont mettre au clair tous les fondements des conclusions du rapport de l'ancien gouvernement général.

Or, tout comme le chef du Parti conservateur, le chef du Bloc refuse d'accepter ces breffages ultra-secrets qui lui permettraient de comprendre l'engagement et l'enjeu qui soutiennent nos préoccupations.

• (1435)

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je refuse de voir en secret ce qui doit être vu par tout le monde. Ce que je propose au premier ministre est une sorte de trêve.

En effet, si le Parlement nomme un commissaire indépendant ou une commissaire indépendante qui décidera de ce qui doit être public ou non, on pourra passer à autre chose.

Sinon, il faudra se demander et continuer de demander sans répit ce qui justifie que le premier ministre maintienne en poste un rapporteur qui est son ami et qui a admis que son rapport, pourtant crucial pour la sécurité de sa nation et de la mienne, est incomplet et biaisé. Il admet n'avoir parlé ni au directeur des élections ni aux ressortissants chinois dont il est responsable...

Le Président: Le très honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef du Bloc vient juste de dire qu'il refuse de voir en secret ce qui devrait être public.

Je comprends bien qu'il est dévoué à son rôle dans l'opposition et qu'il ne compte jamais rien gouverner. Tout de même, en tant que chef et parlementaire, il devrait comprendre que sa responsabilité de bien servir les Canadiens lui donne l'occasion, et même la responsabilité, de creuser davantage au fond des choses que le public ne peut le faire.

En matière de sécurité nationale, il y a des raisons pour lesquelles on doit être discret concernant les informations. Or, il a la capacité de les connaître.

* * *

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, ironiquement, aujourd'hui est la Journée de l'air pur alors que le Canada brûle. La qualité de l'air, affectée par les feux de forêt, est un danger pour les personnes qui ont des problèmes respiratoires, pour les enfants et pour les femmes enceintes. On sait qu'avec le réchauffement climatique, il y aura de plus en plus de feux de forêt.

Que faudra-t-il pour que le premier ministre réalise qu'il faut agir maintenant pour sauver notre environnement?

Questions orales

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord: il est ironique qu'aujourd'hui soit la Journée de l'air pur dans ce pays. En effet, on voit que ces feux de forêt sont pires que ceux des années précédentes, mais qu'ils ne seront pas les pires que nous verrons. Cela ne va qu'empirer dans les années à venir.

Or, en ce lieu, on est encore en train d'avoir des débats de la part du Parti conservateur à savoir si, oui ou non, on devrait agir pour lutter contre les changements climatiques plutôt que sur la manière dont on va lutter contre les changements climatiques.

Notre gouvernement va continuer de lutter contre les changements climatiques et de protéger les Canadiens.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): De toute évidence, monsieur le Président, le gouvernement ne prend pas la crise climatique au sérieux. Ses actions l'indiquent clairement.

Alors qu'aujourd'hui est censé être la Journée de l'air pur, notre pays est la proie des flammes. L'odeur de fumée envahit même cette enceinte. Notre pays brûle carrément, et le gouvernement libéral pense que l'on peut continuer comme si de rien n'était. Le Parti conservateur, quant à lui, est dans le déni le plus total.

Quand le premier ministre se rendra-t-il compte que nous devons prendre cette crise au sérieux, que nous devons protéger notre environnement et que nous devons protéger la qualité de l'air pour nos enfants et pour notre avenir?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, non seulement le gouvernement en a fait plus que tous les gouvernements précédents pour lutter contre le changement climatique, mais des évaluateurs experts indépendants ont indiqué que le plan environnemental que nous avons présenté lors des dernières élections était beaucoup plus solide que même le plan environnemental du NPD. Malheureusement, nous sommes coincés dans un débat où les conservateurs continuent à se demander s'il faut lutter contre le changement climatique au lieu de débattre de façon constructive de la meilleure façon de lutter contre le changement climatique.

La tarification de la pollution que nous avons instaurée modifie le comportement des entreprises et elle fait baisser les émissions. Les conservateurs s'y opposent, mais ils n'ont rien d'autre à proposer.

* * *

LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

M. Larry Brock (Brantford—Brant, PCC): Monsieur le Président, hier, David Johnston, qui est le loyal rapporteur du premier ministre, son partenaire de ski, son voisin de chalet, son compagnon de dîner, et qui est aussi membre de la fondation Trudeau, a été incapable de voir la moindre trace de conflit d'intérêts. Je peux comprendre pourquoi notre premier ministre à l'éthique douteuse n'est pas sensible à ce genre de chose, mais dans le cas d'un avocat, professeur de droit et doyen d'une faculté de droit, c'est incontestablement de l'aveuglement volontaire.

David Johnston a perdu la confiance du Parlement et des Canadiens. Il est temps de mettre fin à cette comédie. Quand le premier ministre montrera-t-il la porte à M. Johnston et quand demandera-t-il la tenue d'une enquête publique?

• (1440)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de citer une déclaration au sujet de l'ancien gouverneur général:

Je pense que nous avons affaire à une personne très crédible et je pense que cette histoire lointaine n'enlève rien au fait qu'il a une carrière très distinguée. L'idée qu'il ne devrait pas participer à la vie publique simplement parce qu'il a été nommé à un moment donné dans l'histoire par un ancien premier ministre conservateur est, je pense, un peu extrême. Il s'agit d'une personne très qualifiée, et franchement, je n'ai entendu personne remettre en question son intégrité et je n'ai aucune raison de le faire.

Ces propos ont été tenus par le chef de l'opposition, le député de Carleton.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, le mandat du rapporteur spécial porte sur l'ingérence de Pékin dans notre processus électoral. Au Canada, nous n'avons qu'un seul processus électoral fédéral; nous n'avons qu'une seule institution démocratique, et c'est l'élection des députés qui siègent à la Chambre des communes. À trois reprises au cours des trois derniers mois, la Chambre a voté en faveur d'une enquête publique indépendante. Les seuls à rejeter la tenue d'une enquête, ce sont le rapporteur spécial et le premier ministre.

Si le premier ministre et le gouvernement continuent de contre-carrer la volonté démocratique de la Chambre, comment peut-on rétablir la confiance dans notre démocratie?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec le député d'en face: la situation est très grave. Malheureusement, le chef du Parti conservateur ne la prend pas au sérieux. Au lieu d'examiner le dossier l'ingérence étrangère avec la rigueur et le professionnalisme qui s'imposent, les conservateurs guettent la moindre occasion de calomnier les autres et de se livrer à des attaques partisans virulentes. Si le chef de l'opposition était sérieux, il accepterait de lire les rapports ultrasecrets de nos agences de renseignement, qui expliquent sur quoi reposent les conclusions du rapport Johnston, et il serait en mesure de se prononcer en pleine connaissance de cause.

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, hier, le loyal rapporteur du premier ministre s'est fait demander d'expliquer comment il est arrivé à la conclusion que la propagation de fausses informations au cours de la campagne électorale de 2021 ne pouvait être attribuée au régime en place à Pékin alors que, lors de la séance d'information du SCRS, l'ancien chef du Parti conservateur s'est fait dire le contraire. Le rapporteur a déclaré qu'il avait fondé sa conclusion sur les éléments de preuve qu'il avait en mains et qui lui ont été fournis par le gouvernement.

De deux choses l'une, ou le rapporteur a fait abstraction d'éléments de preuve substantiels ou le gouvernement a omis de les lui fournir. Qu'en est-il?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition peut consulter les éléments de preuve en question s'il accepte d'assister à la séance d'information très secrète qui lui a été proposée. Il préfère refuser cette offre pour poursuivre ses attaques sans fondement contre un éminent Canadien.

Questions orales

Qui plus est, je précise que c'est un comité de hauts fonctionnaires experts qui a établi, en 2019 et en 2021, que l'intégrité du processus électoral n'avait pas été compromise. C'est l'actuel gouvernement qui a mis en place ce mécanisme de vérification, ce qu'aucun gouvernement ne s'était donné la peine de faire auparavant. Voilà comment nous savons que l'intégrité du processus électoral n'a pas été mise à mal, ni en 2019 ni en 2021.

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, un rapport du mécanisme de réponse rapide du gouvernement a révélé que des comptes de médias sociaux contrôlés par Pékin diffusaient de la désinformation ciblant le Parti conservateur pendant les élections de 2021, y compris un compte de 26 millions d'abonnés. Pourtant, chose incroyable, le rapporteur spécial a tiré d'autres conclusions. Il a fait fi du rapport et des éléments de preuve, et il a plutôt étouffé l'ingérence de Pékin.

Les conclusions du rapporteur spécial n'ont aucune crédibilité. Le premier ministre va-t-il le congédier et ordonner enfin la tenue d'une enquête publique indépendante?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit-là des conclusions des hauts fonctionnaires qui avaient la tâche, pendant les élections de 2021 et de 2019, de surveiller l'ingérence étrangère qui sévit au pays depuis de très nombreuses années, et contre laquelle l'ancien ministre conservateur responsable des élections, l'actuel chef de l'opposition, n'a rien fait.

Nous avons établi un protocole dans le cadre duquel l'intégrité de ces élections a été évaluée et a fait l'objet de rapports. On a confirmé que l'intégrité a été maintenue pour les élections de 2019 et de 2021. Si les conservateurs pensent que ce n'est pas le cas, qu'ils le disent.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, comme son bon ami le premier ministre, le rapporteur loyal a fermé les yeux sur des informations importantes pour éviter de recommander une enquête publique indépendante sur le régime de Pékin.

Il n'a pas cru bon interroger le directeur des élections. Il n'a pas interrogé le député de Don Valley-Est. Il n'a pas consulté les rapports du SCRS qui ont été transmis au député de Durham. Il n'a pas lu les rapports du SCRS qui établissent un lien direct entre le journal de désinformation *Global Times* et le Parti communiste chinois. Il n'y a eu un mot sur les postes de police de Pékin ni sur la fondation Trudeau.

À la suite de cette démonstration hautement partisane, le premier ministre va-t-il annoncer aujourd'hui une enquête publique indépendante?

• (1445)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le Parti conservateur ne veut que faire des attaques personnelles contre l'ancien gouverneur général, qui a été choisi par Stephen Harper lui-même.

Les conservateurs veulent faire des attaques partisans et politiques pour essayer de scorer des points. Or, la réalité, c'est que, s'ils voulaient prendre au sérieux l'enjeu d'ingérence, que tout le monde devrait prendre au sérieux, ils accepteraient le breffage très secret qui a été offert au chef de l'opposition pour qu'il puisse

connaître le fond des choses et les raisons pour lesquelles l'ancien gouverneur général a tiré ces conclusions.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, si le premier ministre était sérieux, il écouterait la majorité des députés de la Chambre.

Hier, David Johnston avait une chose à faire, une seule, pour convaincre les Canadiens: démontrer hors de tout doute qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts entre lui et le premier ministre. Il a lamentablement échoué en confirmant, l'un après l'autre, tous les conflits d'intérêts apparents qui le rendent justement inapte à recevoir la confiance de la Chambre et des Canadiens.

Quand le premier ministre va-t-il enfin faire la chose honorable: mettre fin au supplice de son ami l'ancien gouverneur général et le congédier de son poste de rapporteur général indépendant?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme on l'a expliqué récemment dans les journaux, la meilleure façon de nuire à une enquête est de discréditer les enquêteurs. C'est ce que le parti de l'opposition est en train d'essayer de faire.

Ce ne sont pas les conservateurs qui ont inventé cela, c'est une tactique directe de Donald Trump. Ils s'attaquent aux enquêteurs parce qu'ils ne veulent pas parler des conclusions sérieuses tirées par ce rapport et par cette enquête.

Nous devrions tous nous attendre à ce que le parti de l'opposition prenne cela au sérieux.

M. Yves-François Blanchet (Beloil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, pendant que le premier ministre protège davantage des secrets du pouvoir libéral et de la fondation Trudeau, il ne protège pas les gens de peuples opprimés par la Chine qui ont des familles restées sous la coupe du régime chinois comme outil d'intimidation et qui ont droit à la sécurité sur le sol du Canada et du Québec. Il ne le fait pas.

Ce matin, des représentants de Taïwan, de la région autonome ouïghoure, de Hong Kong, du Tibet et des îles Salomon ont demandé une enquête publique au premier ministre.

Est-ce que le premier ministre va agir comme un chef d'État et accorder cette enquête publique?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous savons très bien que les premières cibles de l'ingérence chinoise sont toujours les communautés de la diaspora. C'est pour cela que nous sommes si fermes dans notre défense de ces communautés et que nous les faisons participer aux décisions que nous sommes en train de prendre.

J'ai bien hâte que l'ancien gouverneur général puisse faire sa tournée cet été pour parler avec ces communautés et pour faire des recommandations au gouvernement sur la meilleure façon de continuer de les protéger.

On voit malheureusement une montée de l'intolérance et du racisme depuis la pandémie. C'est pour cela que nous allons continuer d'être là pour ces personnes vulnérables.

M. Yves-François Blanchet (Beloil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, ce n'est pas une diaspora, ce sont des peuples conquis ou en voie de l'être. Je lui propose de confier le très dangereux dossier pour le Canada, la démocratie, le Parti libéral et le premier ministre lui-même à un véritable commissaire indépendant.

Questions orales

Je refuse d'ailleurs de me prêter à n'importe quelle manœuvre qui aura pour effet de cautionner son secret, qui ne rendra pas disponible à toute la population toute l'information possible, qui laissera dans la peur et dans l'insécurité des gens qui ont droit à la sécurité au Canada et au Québec, qui abandonne des peuples entiers à l'oppression de Pékin et qui ne protège pas la démocratie du Québec et du Canada.

Le premier ministre accepte-t-il ma proposition?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le député sait très bien qu'il y a des éléments de sécurité nationale qui ne peuvent pas être partagés avec le public. C'est la réalité du monde dans lequel on vit. Il y a des gens, nos membres des forces armées et du Service canadien du renseignement de sécurité, qui mettent leur vie en danger pour dévoiler les secrets d'autres pays et de pays qui nous veulent du mal.

Or, nous avons offert au chef du Bloc québécois de l'information Très secret pour qu'il comprenne mieux ce que nous ne pouvons pas partager en public et il refuse et choisit l'ignorance plutôt que les faits.

• (1450)

Le Président: J'aimerais rappeler au député de Lac-Saint-Jean que s'il crie dans l'oreille du député de Beloeil—Chambly, il ne pourra pas entendre la réponse.

L'honorable chef de l'opposition a la parole.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, lorsque mon collègue, le ministre du cabinet fantôme responsable des finances, a demandé au gouverneur de la Banque du Canada si des déficits plus petits auraient entraîné une inflation moins élevée, il a répondu que oui. Il a aussi dit que l'inflation observée au Canada reflète de plus en plus ce qui se passe au Canada. L'ancien premier ministre libéral de la Nouvelle-Écosse a dit que, en ce qui concerne l'inflation, si les gouvernements à l'échelle nationale et infranationale continuent de dépenser au-delà de leurs moyens pour payer la carte de crédit du gouvernement en place, le taux d'inflation va continuer d'augmenter.

Si le premier ministre refuse de me croire, croira-t-il à tout le moins ses fonctionnaires et ses amis libéraux?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je pense que c'est la première fois que nous entendons le chef de l'opposition critiquer, ne serait-ce qu'indirectement, les gouvernements provinciaux qui accumulent d'importantes dépenses, ce qui a un effet inflationniste. Du côté fédéral, nous avons fait preuve d'une grande vigilance en établissant des mesures ciblées qui ne contribuent pas à l'inflation, alors même que nous continuons à soutenir les Canadiens, les familles, les aînés et les travailleurs. Or, le leader de l'opposition se réjouit à l'idée de contrecarrer ces mesures ce soir avec des tactiques d'obstruction.

Nous serons là pour aider les travailleurs à faible revenu, malgré les jeux politiques des conservateurs.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le gouverneur de la Banque du Canada et l'ancien vice-premier ministre et ministre des Finances libéral, John Manley, ne sont pas les seuls à dire que les déficits contribuent à l'inflation.

La vice-première ministre et ministre des Finances actuelle le dit elle aussi. En effet, elle a affirmé que les déficits jetaient de l'huile sur le feu inflationniste. Or, voilà exactement ce qu'elle a fait avec le budget en ajoutant 60 milliards de dollars à l'inflation. Cela équivaut à 4 200 \$ par famille, ce qui a maintenant entraîné une hausse des taux d'intérêt.

Le premier ministre annoncera-t-il un plan et un échéancier pour équilibrer le budget afin de réduire l'inflation et les taux d'intérêt?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la Banque du Canada prend des mesures qui fonctionnent pour réduire l'inflation. En effet, l'inflation est à la baisse. En même temps, il incombe au gouvernement d'aider les Canadiens, d'aider les familles et d'aider les enfants qui ont besoin de soins dentaires. Nous veillerons à aider les Canadiens qui ont des difficultés en ce moment. L'approche des conservateurs consiste à sabrer les programmes et l'aide aux Canadiens. Or, nous intervenons pour aider les Canadiens à traverser cette période difficile et à en sortir.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, à l'évidence, le personnel du premier ministre lui a remis une note d'information obsolète, car en réalité, l'inflation est en hausse. En effet, l'inflation a augmenté selon les plus récentes données mensuelles dont nous disposons. Or, comme par hasard, la ministre a annoncé de toutes nouvelles dépenses inflationnistes de 60 milliards de dollars juste avant le début du mois en question. Nous savons maintenant que les déficits alimentent l'inflation, ce qui fait monter les taux d'intérêt. Le premier ministre a raison: la Banque du Canada tente de réduire cette inflation, alors même que la ministre continue de jeter de l'huile sur le feu.

Va-t-il cesser ces pratiques irresponsables et présenter un budget équilibré afin de réduire l'inflation et les taux d'intérêt?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, au moins, le chef de l'opposition reste fidèle à lui-même: il ne s'encombre pas des faits lorsqu'il veut faire valoir ses arguments partisans. Qu'il soit question des changements climatiques, de l'ingérence étrangère ou de la Banque du Canada et de l'inflation, il continue de semer la peur. Il continue d'attiser les craintes infondées des Canadiens, tandis que de notre côté, nous mettons en place des mesures de soutien ciblées.

Nous avons le déficit le plus bas de tous les pays du G7. Nous avons aussi le ratio dette-PIB le plus bas du G7. Nous continuons d'épauler les Canadiens grâce à des mesures non inflationnistes, ciblées et efficaces.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, ai-je entendu le premier ministre qualifier les craintes des Canadiens d'infondées?

Ce soir, de nombreux parents devront annoncer à leurs enfants qu'ils doivent vendre la maison parce que leurs paiements hypothécaires risquent fort d'augmenter terriblement — jusqu'à 1 500 \$ par mois dans certains cas. Ce chiffre n'est pas de moi, mais de la Banque du Canada, qui prévoit une hausse de 40 % des paiements hypothécaires. Les gens n'ont pas les moyens de consacrer 1 500 \$ de plus à leur emprunt hypothécaire, puisqu'il ne leur reste que 200 \$ en banque à la fin du mois.

Le premier ministre reconnaîtra-t-il que les craintes des Canadiens sont tout à fait fondées et prendra-t-il leur défense?

Questions orales

● (1455)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition voudrait qu'on en fasse moins pour les familles, qu'on coupe dans les garderies et les soins dentaires et qu'on supprime les programmes qui les aident le plus, comme l'Allocation canadienne pour les travailleurs, et c'est là que le raisonnement du chef de l'opposition finit par tomber à plat.

Nous bonifions l'Allocation canadienne pour enfants afin de donner un coup de pouce dès maintenant aux travailleurs à faible revenu, mais le chef de l'opposition passera des heures debout ce soir pour bloquer cette mesure. Il y a de l'aide qui s'en vient, mais les conservateurs préfèrent faire de l'obstruction avec leurs tactiques procédurales ridicules.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NDP): Monsieur le Président, c'est la neuvième fois aujourd'hui que les taux d'intérêt augmentent depuis le mois de mars...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: C'est encore trop bruyant. Je demanderais à tous de prendre une grande respiration et de baisser le ton.

Je prierais le député de Burnaby-Sud de reprendre depuis le début.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, c'est la neuvième fois aujourd'hui que les taux d'intérêt augmentent depuis le mois de mars 2022. Pour les familles qui ont déjà de la difficulté à joindre les deux bouts, cela veut dire encore plus de sacrifices. Je dirai cependant que de plus en plus d'économistes s'accordent à dire que la principale cause de l'inflation — dont ni les conservateurs ni les libéraux ne veulent parler — est liée au fait que des PDG cupides exploitent la crise inflationniste actuelle pour augmenter leurs profits.

Le premier ministre finira-t-il par prendre la cupidiflation au sérieux et empêchera-t-il les PDG cupides d'escroquer les Canadiens?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la crise inflationniste à laquelle font face les Canadiens et la population mondiale découle de problèmes mondiaux: la guerre en Ukraine, dont Poutine est responsable, ou encore les conséquences de la pandémie.

Nous pouvons dire que la reprise économique du Canada est beaucoup plus rapide que lors de la récession de 2008, qui était beaucoup moins grave, sous le gouvernement précédent, et que le taux d'activité est plus élevé qu'il ne l'a jamais été. Toutefois, trop de Canadiens sont encore durement touchés, et c'est pourquoi nous leur offrons des mesures de soutien ciblées, qui n'augmentent pas l'inflation, mais qui répondent à leurs besoins.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NDP): Monsieur le Président, ma question portait sur la cupidiflation. Je répète encore une fois que c'est un sujet dont ni les libéraux ni les conservateurs n'ont le courage de parler.

[Français]

En ces temps difficiles, les économistes ont prévenu que les hausses des taux d'intérêt conduiraient le Canada vers une récession. Avec une nouvelle hausse, les gens vont avoir encore plus de mal à joindre les deux bouts chaque mois. Pendant ce temps-là, les multinationales et les géants de l'épicerie comme Metro font des profits records.

Est-ce que le premier ministre va enfin imposer les profits excessifs de ses amis milliardaires?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, on sait très bien que les Canadiens ont des difficultés à payer leur facture. C'est pour cela que nous agissons. Nous agissons pour les appuyer avec des investissements comme le remboursement pour l'épicerie, avec de l'aide pour les travailleurs à faible revenu, avec de l'aide pour les locataires à faible revenu, avec des soins dentaires pour des familles qui ne peuvent pas envoyer leurs enfants chez les dentistes.

Nous sommes là avec de l'aide ciblée non inflationniste qui donne des résultats, pendant que les conservateurs proposent l'austérité encore une fois.

[Traduction]

M. Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, à mesure que le Canada se remet de la pandémie, il est important de s'assurer que personne n'est laissé pour compte. Voilà pourquoi le gouvernement a présenté des programmes comme l'Allocation canadienne pour enfants, les garderies à 10 \$ par jour, la Prestation dentaire canadienne et le remboursement pour l'épicerie.

Avec nous aujourd'hui, à Ottawa, il y a un groupe de mères célibataires et leurs filles de ma circonscription, Mississauga—Lakeshore. Elles sont parmi les millions de Canadiens qui ont bénéficié de ces programmes. Je suis fier que le gouvernement ait pris des mesures concrètes pour les familles de ma collectivité. Malheureusement, l'opposition officielle refuse d'appuyer ces mesures, qui aident les Canadiens à améliorer leur situation.

Le premier ministre peut-il rappeler à la Chambre pourquoi il est important de contribuer à rendre la vie plus abordable pour...

Le Président: Le très honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Mississauga—Lakeshore pour son dévouement envers ses électeurs. Nous sommes tous extrêmement fiers des réalisations que nous avons accomplies depuis 2015, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi notre budget vise à rendre la vie plus abordable pour la classe moyenne, tout en créant d'excellents emplois pour la classe moyenne dans une économie propre.

Pourtant, les politiciens conservateurs continuent de nous empêcher de mettre en œuvre ces mesures importantes. Nous espérons qu'ils mettront fin à leurs jeux partisans et qu'ils nous aideront à envoyer la loi d'exécution du budget au Sénat cette semaine.

● (1500)

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, après huit ans au pouvoir, le premier ministre a non seulement doublé la dette nationale, en y ajoutant plus de dettes que tous les autres premiers ministres réunis, mais il a aussi présidé au doublement du coût moyen des loyers, du paiement moyen des prêts hypothécaires et de la mise de fonds moyenne nécessaire.

L'endettement des ménages au Canada est aujourd'hui le pire de tous les pays du G7. En fait, la dette totale des ménages dépasse de 7 % le PIB total du pays. Le Fonds monétaire international signale que, de toutes les grandes économies, c'est au Canada que le risque de défaut de paiement massif est le plus élevé.

Le premier ministre cessera-t-il maintenant d'accumuler les hausses d'inflation et de taux d'intérêt?

Questions orales

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement canadien affiche le déficit le plus faible du G7 et le meilleur ratio dette-PIB du G7, mais les Canadiens ont quand même du mal à joindre les deux bouts. Nous proposons de leur apporter plus d'aide directe, comme un remboursement d'impôt destiné aux gens de métier pour les outils achetés, l'Allocation canadienne pour les travailleurs et d'autres mesures pour faciliter l'achat d'une propriété.

Les conservateurs sont contre ces mesures et sont d'avis qu'il faut couper dans les programmes et offrir moins d'aide aux Canadiens. C'est complètement illogique et irresponsable, et pourtant ils se mobilisent pour bloquer le budget.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre n'envoie pas d'aide. Il doit prendre quelque part tout l'argent qu'il dépense. Cela nous rappelle l'époque où il disait que le gouvernement allait s'endetter pour que les Canadiens n'aient pas à le faire. Résultat: les libéraux sont maintenant confrontés à une dette nationale qui a doublé tandis que l'endettement des ménages canadiens est le plus élevé de tous les pays du G7.

Le premier ministre a submergé l'économie de liquidités, ce qui a fait grimper le prix des maisons et, par le fait même, les dettes hypothécaires. Les Canadiens sont maintenant plus endettés que jamais, endettement qui dépasse la taille totale de notre économie. Ils sont aussi confrontés à des taux d'intérêt 19 fois plus élevés qu'auparavant.

Comment pourront-ils arriver à payer leurs factures?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef conservateur nous rappelle, à l'occasion, qu'il n'aurait rien fait pour aider les Canadiens au plus creux de la pandémie. Il n'aurait rien fait pour soutenir les familles et les petites entreprises ni pour relancer l'économie.

Rappelons qu'il faisait partie du gouvernement Harper, celui-là même qui a laissé la récession de 2008 traîner: il a fallu neuf ans, à l'époque, avant que le Canada recouvre les emplois qu'il avait avant la récession. Par contraste, la récession récente a été plus marquée, mais il a fallu deux ans pour revenir au plein emploi. Nous continuerons d'être là pour les Canadiens et de les soutenir, alors qu'il propose de faire des compressions et de fournir moins de soutien aux Canadiens au moment où ils en ont le plus besoin.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, notre pays a été le dernier à entrer dans la grande récession mondiale et le premier à en sortir. Notre parti a laissé au pays un budget équilibré. Le coût du logement était deux fois moins cher que ce qu'il est aujourd'hui, sans oublier que l'inflation du prix de la nourriture n'a jamais dépassé 4 %. C'est un bilan beaucoup plus reluisant que ce que le premier ministre a accompli jusqu'à maintenant.

Il a doublé le prix des maisons, doublé le coût des hypothèques, doublé le coût des loyers et fait en sorte que 1,5 million de personnes s'en remettent aux banques alimentaires pour survivre. Or, il propose maintenant un nouveau déficit inflationniste de 60 milliards de dollars, ce qui représente 4 200 \$ en coûts additionnels pour les Canadiens.

Quand le premier ministre respectera-t-il la promesse qu'il a faite il y a à peine six mois de nous donner la date du prochain budget équilibré?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement a sorti 2,7 millions de Canadiens de la pauvreté depuis 2015 grâce aux mesures d'appui et aux investissements qu'il a mis en œuvre. Parallèlement, des millions d'emplois ont été créés et le taux de chômage est à son plus bas depuis des générations.

Nous allons continuer à être présents de manière ciblée et non inflationniste pour aider les Canadiens, tandis que les conservateurs continuent à faire obstacle à l'octroi d'une aide supplémentaire aux familles canadiennes qui en ont besoin en ce moment. Nous mettons l'accent sur une approche qui fait croître l'économie, crée de bons emplois et soutient les Canadiens en même temps.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Et c'est reparti, monsieur le Président. Il est complètement déconnecté. Il dit que les Canadiens n'ont jamais eu la vie aussi belle. Ces neuf jeunes sur dix qui ont complètement abandonné l'idée de devenir un jour propriétaires d'une maison n'ont jamais eu la vie aussi belle, selon le premier ministre. Les 1,5 million de personnes qui doivent se tourner vers les banques alimentaires ou sauter des repas n'ont jamais eu la vie aussi belle. Les personnes qui se présentent à la banque alimentaire de Mississauga et qui cherchent à obtenir l'aide médicale à mourir non pas parce qu'ils sont malades, mais parce qu'ils ont faim n'ont jamais eu la vie aussi belle.

Tous ces gens sont aux prises avec les conséquences inévitables d'un gouvernement inflationniste, qui a déversé 500 milliards de dollars d'inflation sur leur dos. Quand va-t-il équilibrer le budget afin de réduire ces coûts?

• (1505)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le fait est que nous tous, à la Chambre, qui représentons les Canadiens savons qu'ils souffrent. La différence entre nos deux approches, c'est que nous continuons de prendre des mesures ciblées et non inflationnistes afin d'aider les Canadiens, tandis que les conservateurs proposent des compressions dans les programmes, dans les mesures de soutien, dans les services de garde, dans les investissements en matière de soins dentaires, bref, des compressions dans toutes les mesures qui permettent d'aider les Canadiens à traverser cette période difficile.

Voici le choix que les Canadiens devront faire dans quelques années: ils devront choisir entre des compressions et une croissance responsable accrue de l'économie.

* * *

[Français]

LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, hier, en comité sur l'ingérence chinoise, David Johnston a confirmé qu'il avait basé son rapport sur des informations partielles. Il n'a même pas pris le temps de parler au directeur général des élections du Canada ou au commissaire aux élections fédérales.

Sans avoir fait le travail nécessaire, il a quand même conclu qu'il ne fallait pas tenir d'enquête publique.

M. Johnston a lui-même fait la démonstration que son rapport manque de rigueur et que ses conclusions sur l'enquête publique doivent être remises en question. Il a lui-même discrédité son rapport et s'est lui-même disqualifié de toute participation à la suite des travaux.

Questions orales

Le premier ministre va-t-il enfin le remercier et lui demander de quitter son poste?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question. Le Bloc québécois continue ses attaques personnelles et partisanses.

Nous allons prendre un moment pour reconnaître tous les pompiers et les bénévoles qui luttent contre les feux de forêt au Québec et partout au pays. Nous sommes en train de voir la pire année pour les feux de forêt qui touchent les communautés et les gens d'un bout à l'autre de ce pays.

Nous allons continuer d'être là en cette Journée de l'air pur — ironie du sort — pour lutter contre les changements climatiques et protéger les Canadiens de toutes les façons nécessaires.

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, c'est difficile d'obtenir la vérité en matière d'ingérence. Le premier ministre refuse de la dévoiler.

Il tente d'attirer les chefs de l'opposition avec lui dans ses secrets forcés. Coup de théâtre, David Johnston avoue que lui non plus n'avait pas d'accès à toute la vérité avant de conclure qu'il ne fallait pas tenir une enquête publique.

Le premier ministre a deux choix: ou bien il congédie David Johnston et considère sérieusement une enquête publique ou bien il confirme que tout ce processus est une tentative de cacher la vérité.

Que choisit-il?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cela.

J'ai pu parler au premier ministre Legault cette fin de semaine et aux maires de plusieurs municipalités et communautés autochtones touchées par les feux de forêt au Québec. Je veux les rassurer: les Forces armées canadiennes vont continuer d'être là pour les Québécois qui ont peur pour leur résidence, pour leur vie, pour leur communauté et pour leur pourvoirie.

Nous allons être là pour continuer à travailler main dans la main avec le gouvernement provincial sur les priorités des Canadiens et des Québécois qui voient leur pays brûler. Nous luttons contre les changements climatiques et nous parlons des vraies affaires.

* * *

LE LOGEMENT

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, après huit ans de ce premier ministre, le niveau d'endettement de nos familles est le plus élevé parmi tous les pays du G7.

Le Fonds monétaire international indique que le Canada se trouve devant le risque le plus élevé parmi toutes les économies développées du monde de défauts de paiement hypothécaire. Le premier ministre augmente les taux d'intérêt avec ses politiques inflationnistes qui forcent la Banque du Canada à augmenter les taux.

Que va-t-il faire pour renverser ses politiques inflationnistes et réduire les taux d'intérêt avant que les Canadiens perdent leur maison?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada est dans une situation fiscale responsable, mais les Canadiens sont en train de souffrir.

Or, ce que le Parti conservateur propose, c'est de l'austérité et des coupes dans les programmes qui desservent et qui aident les Canadiens qui souffrent pour préserver la capacité fiscale du gouvernement fédéral; mais la préserver pour quand?

Les Canadiens ont besoin d'aide maintenant. C'est pour cela que nous sommes en train d'investir pour aider les familles, pour aider les aînés et pour aider les travailleurs.

Nous allons continuer d'être là pour les gens de façon responsable et non inflationniste.

● (1510)

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous n'avons pas besoin d'une autre représentation théâtrale, parce qu'en fin de compte, lorsque le théâtre se heurte aux mathématiques, ce sont toujours les mathématiques qui l'emportent. Après huit ans sous la direction du premier ministre, les Canadiens ont une dette combinée supérieure à l'ensemble de notre PIB. En fait, nos familles sont les plus endettées de tous les pays du G7. Le Fonds monétaire international affirme que le Canada est le pays qui présente le risque le plus élevé de mauvaises créances hypothécaires massives.

Est-ce que le premier ministre abandonnera ses politiques inflationnistes et ses politiques de taux d'intérêt élevés avant que les gens ne se ruinent?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question à plusieurs reprises, mais le chef de l'opposition continue de la poser parce qu'il refuse de sortir et de voir ce qui se passe réellement au Canada.

Les incendies de forêt font rage. C'est déjà la pire année jamais enregistrée pour les incendies de forêt. Le fait est qu'ils vont empirer dans les années à venir parce que le changement climatique est réel. Pourtant, le Parti conservateur continue de s'opposer aux mesures de lutte contre la crise climatique que nous avons prises et aux investissements que nous faisons pour soutenir les familles et les premiers intervenants. Il continue de s'opposer à l'aide apportée aux Canadiens qui perdent leur maison, leur famille, leur...

Le Président: Le chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, est-il vraiment tombé bas au point d'exploiter les incendies à des fins politiques pour détourner l'attention de ses politiques inflationnistes et des taux d'intérêt élevés? En sommes-nous arrivés là? A-t-il tellement honte de sa politique économique et de son bilan...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je vais devoir interrompre l'intervention, car il y a du tapage des deux côtés.

Je sais que le député peut aisément faire face à la situation, mais je veux entendre ce qui est dit et je suis sûr que les deux parties veulent entendre ce qui est dit.

Je prie le député de reprendre depuis le début.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, le premier ministre vient de descendre on ne peut plus bas. Pour tenter de détourner l'attention de son bilan économique désastreux, il utilise maintenant les incendies de forêt pour changer de sujet. C'est encore plus bas que ce que j'attendais de lui.

Questions orales

Des Canadiens vont s'asseoir ce soir pour discuter du fait qu'ils vont déménager dans un petit appartement parce qu'ils vont devoir abandonner leur maison en raison de ses politiques inflationnistes, qui ont fait grimper les taux d'intérêt pour les titulaires d'hypothèques du Canada, dont l'endettement a atteint un niveau record.

Le premier ministre va-t-il tenir la promesse qu'il a faite il y a six mois de rétablir l'équilibre budgétaire et faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt avant que les gens ne fassent faillite?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question une douzaine de fois. C'est une honte que le chef de l'opposition considère les feux de forêt qui forcent les gens à quitter leurs collectivités et qui détruisent leurs maisons comme étant une simple distraction et non comme une priorité pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. En fait, il n'a rien à dire à ce sujet parce qu'il refuse de présenter une solution tangible pour lutter contre les changements climatiques et il ne fait que s'opposer à notre plan de lutte contre les changements climatiques. S'il a un meilleur plan, qu'il nous le dise, parce que nous l'attendons depuis longtemps. Il n'a aucun plan de lutte contre les changements climatiques. Il en remet toujours l'existence en question, alors même que le Canada brûle.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. René Arseneault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, le Canada est reconnu pour sa riche biodiversité. Toutefois, tant au pays qu'à l'échelle du monde, les crises engendrées par les changements climatiques mettent en péril la biodiversité planétaire.

En cette Semaine canadienne de l'environnement, est-ce que le premier ministre peut nous dire ce que fait notre gouvernement pour protéger la faune, la flore et la biodiversité canadienne?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Madawaska—Restigouche de son importante question et de son travail acharné.

Le Canada s'est engagé à atteindre l'objectif de conserver 25 % de nos terres et de nos océans d'ici 2025 et travaille à la conservation de 30 % de ceux-ci d'ici 2030. Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal est une grande victoire pour la planète et pour l'humanité toute entière.

Depuis 2015, notre gouvernement fait des efforts acharnés pour conserver environ 300 000 kilomètres carrés supplémentaires de terres. Protéger les espèces en péril est un travail qui ne fait que commencer.

* * *

• (1515)

[Traduction]

LE LOGEMENT

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre est responsable de la crise hypothécaire que nous connaissons actuellement. En 2021-2022, il a inondé l'économie de liquidités bon marché et excessives qui ont été englouties dans le système hypothécaire. Cela a fait grimper le prix des habitations. Le prix des maisons a doublé depuis qu'il est au pouvoir, ce qui a forcé les Canadiens à contracter des emprunts

hypothécaires colossaux, atteignant parfois le million de dollars, pour s'acheter une maison.

Il leur a promis que les taux d'intérêt resteraient bas pendant longtemps, mais, par la suite, ses déficits ont dopé l'inflation, ce qui a fait grimper les taux et maintenant, au cours des trois prochaines années, beaucoup de familles vont être aux prises avec des augmentations de 40 % de leurs paiements hypothécaires.

Comment s'y prendra-t-il maintenant pour les aider à garder leurs maisons après les avoir poussés au bord du précipice?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition parle de l'année 2021-2022: que s'est-il passé pendant cette année?

Nous avons investi pour aider les Canadiens à traverser la pandémie, pour aider les petites entreprises et pour aider les travailleurs de la santé de première ligne. Nous avons investi pour nous assurer d'émerger de ces temps extrêmement difficiles dans la meilleure situation possible, avec pour résultat que parmi les pays comparables, nous avons été un de ceux où il y a eu le moins de morts. Malgré tout, les conservateurs continuent de dire qu'ils s'y seraient pris bien autrement.

Avec les conservateurs, les gens auraient été plus vulnérables. Ils n'auraient pas été là pour aider les Canadiens...

Le Président: Le chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je vais vous dire ce qui se passait en 2021-2022. Je vais vous dire ce que faisait le premier ministre à cette époque. Il essayait de faire verser un demi milliard de dollars à l'organisme UNIS pour aider un groupe qui avait bien servi sa famille.

Nous savons qu'il a donné de l'argent à la société de Frank Baylis. En outre, selon le directeur parlementaire du budget, 40 % de l'ensemble des déficits que le premier ministre a enregistrés n'étaient pas liés à la COVID. Nous savons également qu'il avait alourdi la dette nationale de 100 milliards de dollars avant même que la COVID ne se produise et qu'il ajoute maintenant des centaines de milliards de dollars de dépenses alors que la pandémie est derrière nous.

Le premier ministre doit cesser d'invoquer la COVID pour se justifier et il doit commencer à répondre à la question que je pose. Certains de nos concitoyens se demandent comment ils vont assumer leurs paiements hypothécaires. Voilà pourquoi j'ai dû poser cette question au moins 20 fois.

Le premier ministre y répondra-t-il enfin?

Comment ces gens feront-ils pour rembourser leur emprunt hypothécaire?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, au cours des dernières années, le gouvernement a investi dans les Canadiens de façon ciblée au moyen d'initiatives non inflationnistes comme le doublement du crédit pour la TPS, l'aide aux soins dentaires pour les familles ayant des enfants de moins de 12 ans et la réduction de moitié du coût des services de garde d'enfants.

Le Parti conservateur s'oppose à toutes ces mesures et déclare évidemment qu'il les éliminera.

Je pose donc la question suivante: en quoi l'élimination de ces programmes aiderait-elle les Canadiens en ces temps difficiles?

Questions orales

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, permettez-moi de clarifier les choses. J'ai tenté à une vingtaine de reprises de lui faire comprendre la situation.

Un effet de domino se produit: ses dépenses entraînent des déficits, ce qui cause de l'inflation, qui cause des hausses de taux d'intérêt, qui causent des défauts de paiement. Comment renverse-t-on la situation?

Nous mettons fin aux déficits, ce qui stoppe l'inflation et freine la hausse des taux d'intérêt, ce qui élimine les défauts de paiement.

Quelle partie de cette solution ne comprend-il pas?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition montre encore une fois que son modus operandi est de ne jamais laisser les faits démolir un bon argument politique.

Selon ses dires, si nous augmentons les frais de garderie au Canada au lieu de les réduire de moitié et si nous ne fournissons pas de soins dentaires aux jeunes enfants de ce pays, alors l'inflation, qui sévit partout dans le monde, diminuera soudainement, comme si le Canada était si important dans le monde que ses déficits, qui sont parmi les plus bas, contribueraient largement à l'inflation mondiale.

Voilà un ramassis d'inepties de la part du chef de l'opposition.

* * *

• (1520)

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Mme Joanne Thompson (St. John's-Est, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement estime qu'une collaboration étroite avec les homologues provinciaux et territoriaux est essentielle. Lorsque nous mettons de côté nos différences partisanes pour accorder la priorité aux intérêts des Canadiens, tout est possible.

Je sais que, la semaine dernière, le ministre du Développement économique rural a organisé une réunion fédérale-provinciale-territoriale à Terre-Neuve-et-Labrador sur le développement économique en région rurale.

Le premier ministre peut-il expliquer à la Chambre l'importance de cette réunion et ce qu'elle laisse présager pour les Canadiens des régions rurales?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de St. John's-Est pour sa question et son excellent travail.

La semaine dernière, à Terre-Neuve, nous avons organisé la toute première rencontre fédérale-provinciale-territoriale consacrée à bâtir des collectivités rurales fortes et florissantes. Des dirigeants autochtones et des experts en ruralité ont discuté des façons de continuer à améliorer notre approche coordonnée et collaborative en vue d'aider les régions rurales à prospérer. Qu'il soit question de branchement à Internet, d'enjeux liés à la main-d'œuvre ou de résilience climatique, il est de notre devoir envers les Canadiens de travailler ensemble. Lorsque nous le faisons, nous pouvons apporter des changements profonds à toutes les collectivités, et c'est ce que nous allons continuer de faire.

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NDP): Monsieur le Président, les étudiants étrangers du Pendjab qui ont fait confiance à des consultants sans scrupules en Inde ont été fraudés et risquent maintenant d'être expulsés, ce qui aurait des conséquences dévastatrices pour eux.

Je présenterai plus tard une motion de consentement unanime en appui à ces étudiants, mais ma question au premier ministre est la suivante: surseoirait-il à l'expulsion de tous les étudiants touchés et leur offrirait-il une voie d'accès à la résidence permanente?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes bien conscients que des étudiants étrangers sont visés par des mesures de renvoi à cause de fausses lettres d'admission dans des établissements d'enseignement.

Je tiens à préciser que notre objectif est de trouver les coupables, pas de punir les victimes. Les personnes fraudées auront la possibilité de faire valoir leur situation et de présenter des preuves à l'appui de leur demande.

Nous reconnaissons l'immense contribution des étudiants étrangers pour notre pays et nous entendons soutenir les victimes de fraude alors que nous étudions chaque dossier.

* * *

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, le premier ministre a raison sur un point, à savoir que les changements climatiques sont réels, mais les politiques du gouvernement actuel ne répondent pas aux exigences du moment.

Nous sommes en situation d'urgence climatique. Les yeux nous brûlent ici à la Chambre. La bulle parlementaire d'Ottawa a été percée par les feux de forêt qui font rage partout au pays, et pourtant, à la Chambre, on dit des inepties.

Le premier ministre s'engagera-t-il dès maintenant à annuler le projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain et à empêcher l'exploitation pétrolière et gazière dans la zone de fermeture du talus nord-est de Terre-Neuve?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis d'accord avec ma collègue pour dire qu'il est regrettable que la Chambre continue de débattre de l'existence des changements climatiques. Il est malheureux que l'opposition conservatrice continue de s'opposer à toute mesure de lutte contre les changements climatiques.

Nous devrions discuter de la meilleure façon de protéger les générations futures des répercussions des changements climatiques. Nous devrions parler de la réalisation de plans ambitieux qui nous permettraient d'en faire encore plus pour bâtir des économies fortes, créer de bons emplois et lutter contre les changements climatiques. Malheureusement, les conservateurs continuent de se demander si les changements climatiques sont réels ou non.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable Anne Kang, ministre des Affaires municipales de la Colombie-Britannique.

Des voix: Bravo!

Le Président: Je voudrais aussi signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable Don McMorris ministre des Relations gouvernementales de la Saskatchewan.

Des voix: Bravo!

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante. Étant donné que des étudiants étrangers pendjabis ont été victimes d'une fraude et qu'ils doivent maintenant faire face à des conséquences désastreuses et au risque d'être expulsés, je propose que la Chambre exhorte le gouvernement à surseoir immédiatement à l'expulsion de tous les étudiants affectés, à lever l'interdiction de territoire pour fausses déclarations et à offrir une voie d'accès à la résidence permanente à ces étudiants étrangers pendjabis qui ont été victimes d'une fraude et doivent maintenant faire face à l'expulsion.

• (1525)

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

[Français]

Le Président: L'honorable député de La Prairie a un rappel au Règlement.

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, le mercredi, le premier ministre est là pour répondre aux questions. Nous sommes énormément reconnaissants du fait qu'il répond à toutes les questions, sauf qu'il ne répond pas aux questions. Un moment donné, il y a des limites à ne pas répondre aux questions. On a posé deux questions sur l'ingérence, et il a parlé des feux de forêt.

J'aimerais, un moment donné, qu'on mette un peu plus de sérieux dans cette noble assemblée et qu'on réponde vraiment aux questions.

Le Président: C'est plutôt un commentaire qu'un rappel au Règlement.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

SANTÉ

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 31 mai, de la motion.

Le Président: Comme il est 15 h 26, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion d'adoption du 14^e rapport du Comité permanent de la santé concernant la prolongation du délai pour étudier le projet de loi C-293.

[Traduction]

Convoquez les députés.

• (1550)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

Affaires courantes

(Vote n° 352)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Brière	Cannings
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cornier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Joly	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Larouche
Lattanzio	Lauzon
LeBlanc	Lebouthillier
Lemire	Lightbound
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
MacDonald (Malpeque)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Martinez Ferrada	Masse
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKay

Affaires émanant des députés

McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrice
Murray
Noormohamed
O'Connell
Pauzé
Petitpas Taylor
Powlowski
Rayes
Rodriguez
Romanado
Sajjan
Samson
Savard-Tremblay
Schiefke
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Sousa
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Vuong
Wilkinson
Zahid
Zuberi — 207

McLeod
Mendés
Miao
Miller
Morrissey
Naqvi
Normandin
O'Regan
Perron
Plamondon
Qualtrough
Robillard
Rogers
Sahota
Saks
Sarai
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Weiler
Yip
Zarrillo

Paul-Hus
Poilievre
Reid
Richards
Rood
Scheer
Seeback
Shiple
Soroka
Stewart
Stubbs
Tochor
Uppal
Vecchio
Vien
Vis
Warkentin
Webber
Williamson
Perkins
Redekopp
Rempel Garner
Roberts
Ruff
Schmale
Shields
Small
Steinley
Strahl
Thomas
Tolmie
Van Popta
Vidal
Viersen
Wagantall
Waugh
Williams
Zimmer — 114

PAIRÉS

Députés

Bergeron

Sorbara — 2

Le Président: Je déclare la motion adoptée.**AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS**

● (1555)

[Traduction]

LOI SUR LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LES SOINS OCULAIRES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 31 mai, de la motion portant que le projet de loi C-284, Loi prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale sur les soins oculaires, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-284, sous la rubrique des affaires émanant des députés.

[Français]

Le vote porte sur la motion.

● (1605)

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 353)

POUR

Députés

Aboultaif
Albas
Arnold
Barlow
Berthold
Block
Brassard
Calkins
Carrie
Chong
Dalton
Davidson
Doherty
Dreesheen
Ellis
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Findlay
Généreux
Gladu
Goodridge
Gray
Hoback
Kelly
Kmiec
Kramp-Neuman
Kusie
Lantsman
Lehoux
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Maguire
Mazier
McLean
Moore
Morrison
Muys
O'Toole

CONTRE

Députés

Aitchison
Allison
Baldinelli
Barrett
Bezan
Bragdon
Brock
Caputo
Chambers
Cooper
Dancho
d'Entremont
Dowdall
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Epp
Falk (Provencher)
Ferreri
Gallant
Genuis
Godin
Gourde
Hallan
Jeneroux
Kitchen
Kram
Kurek
Lake
Lawrence
Lewis (Essex)
Liepert
Lobb
Martel
McCauley (Edmonton West)
Melillo
Morantz
Motz
Nater
Patzner

Aboultaif
Albas
Alghabra
Allison
Anandasangaree
Arnold
Arya
Atwin

Aitchison
Aldag
Ali
Anand
Angus
Arseneault
Ashton
Bachrach

Affaires émanant des députés

Badawey	Bains	Lattanzio	Lauzon
Baker	Baldinelli	Lawrence	LeBlanc
Barlow	Barrett	Lebouthillier	Lehoux
Barron	Barsalou-Duval	Lemire	Lewis (Essex)
Battiste	Beaulieu	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Beech	Bendayan	Lightbound	Lloyd
Berthold	Bérubé	Lobb	Long
Bezan	Bibeau	Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
Bittle	Blaikie	MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
Blair	Blanchet	MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Blanchette-Joncas	Block	Maguire	Maloney
Blois	Boissonnault	Martel	Martinez Ferrada
Boulerice	Bradford	Masse	Mathysen
Bragdon	Brassard	May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)
Brière	Brock	Mazier	McCauley (Edmonton West)
Brunelle-Duceppe	Calkins	McDonald (Avalon)	McGuinty
Cannings	Caputo	McKay	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
Carrie	Casey	McLean	McLeod
Chabot	Chagger	McPherson	Melillo
Chahal	Chambers	Mendès	Medicino
Champagne	Champoux	Miao	Michaud
Chatel	Chen	Miller	Moore
Chiang	Chong	Morantz	Morrice
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)	Morrison	Morrissey
Cooper	Cormier	Motz	Murray
Coteau	Dabrusin	Muys	Naqvi
Dalton	Damoff	Nater	Noormohamed
Dancho	Davidson	Normandin	O'Connell
Davies	DeBellefeuille	O'Regan	O'Toole
Deltell	d'Entremont	Patzer	Paul-Hus
Desbiens	Desilets	Pauzé	Perkins
Desjarlais	Dhaliwal	Perron	Petipas Taylor
Dhillon	Diab	Plamondon	Poillievre
Doherty	Dong	Powlowski	Qualtrough
Dowdall	Dreeshen	Rayes	Redekopp
Drouin	Dubourg	Reid	Rempel Garner
Duclos	Duguid	Richards	Roberts
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Dzerowicz	Robillard	Rodriguez
Ehsassi	El-Khoury	Rogers	Romanado
Ellis	Epp	Rood	Ruff
Erskine-Smith	Falk (Battlefords—Lloydminster)	Sahota	Sajjan
Falk (Provencher)	Fast	Saks	Sanson
Fergus	Ferreri	Sarai	Savard-Tremblay
Fillmore	Findlay	Scarpaleggia	Scheer
Fisher	Fonseca	Schiefke	Schmale
Fortier	Fortin	Seeback	Serré
Fragiskatos	Fraser	Sgro	Shanahan
Freeland	Fry	Sheehan	Shields
Gaheer	Gallant	ShIPLEY	Sidhu (Brampton East)
Garon	Garrison	Sidhu (Brampton South)	Simard
Gaudreau	Gazan	Sinclair-Desgagné	Singh
Généreux	Genuis	Small	Soroka
Gerretsen	Gill	Sousa	Steinley
Glada	Godin	Ste-Marie	Stewart
Goodridge	Gould	St-Onge	Strahl
Gourde	Gray	Stubbs	Sudds
Green	Guilbeault	Tassi	Taylor Roy
Hajdu	Hallan	Thériault	Therrien
Hanley	Hardie	Thomas	Thompson
Hepfner	Hoback	Tochor	Tolmie
Holland	Housefather	Trudeau	Trudel
Hughes	Hussen	Turnbull	Uppal
Hutchings	Iacono	Valdez	Van Bynen
Idlout	Ien	van Koeverden	Van Popta
Jaczek	Jeneroux	Vandal	Vandenbeld
Johns	Joly	Vecchio	Vidal
Jowhari	Julian	Vien	Viersen
Kayabaga	Kelloway	Vignola	Villemure
Kelly	Khalid		
Khera	Kitchen		
Kmiec	Koutrakis		
Kram	Kramp-Neuman		
Kurek	Kusie		
Kusmierczyk	Kwan		
Lake	Lalonde		
Lambropoulos	Lametti		
Lamoureux	Lantsman		
Lapointe	Larouche		

Affaires émanant des députés

Virani	Vis
Vuong	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Weiler
Wilkinson	Williams
Williamson	Yip
Zahid	Zarrillo
Zimmer	Zuberi— 324

CONTRE

Aucun

PAIRÉS

Députés

Bergeron

Sorbara— 2

Le Président: Je déclare la motion adoptée. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent de la santé.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.)

* * *

[Français]

LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 2 juin, de la motion portant que le projet de loi S-202, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste visuel officiel du Parlement), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape du rapport du projet de loi S-202 sous la rubrique des affaires émanant des députés.

Le vote porte sur la motion.

● (1615)

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 354)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais

Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Joly	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Larouche
Lattanzio	Lauzon
LeBlanc	Lebouthillier
Lemire	Lightbound
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
MacDonald (Malpeque)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Martinez Ferrada	Masse
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Mendicino	Miao
Michaud	Miller
Morrice	Morrissey
Murray	Naqvi
Noormohamed	Normandin
O'Connell	O'Regan
Pauzé	Perron
Petitpas Taylor	Plamondon
Powlowski	Qualtrough
Rayes	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Sahota
Sajjan	Saks
Samson	Sarai
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Schiefke	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Sidhu (Brampton East)
Sidhu (Brampton South)	Simard
Sinclair-Desgagné	Singh
Sousa	Ste-Marie
St-Onge	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Trudeau

Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Vuong
Wilkinson
Zahid
Zuberi — 209

Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Weiler
Yip
Zarrillo

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeschen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Hoback
Jeneroux	Kelly
Kitchen	Kmiec
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lantsman
Lawrence	Lehoux
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Liepert	Lloyd
Lobb	Maguire
Martel	Mazier
McCauley (Edmonton West)	McLean
Melillo	Moore
Morantz	Morrison
Motz	Muys
Nater	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Perkins	Poilievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shiple	Small
Soroka	Steinley
Stewart	Strahl
Stubbs	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Vien	Viersen
Vis	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Williams
Williamson	Zimmer — 114

PAIRÉS

Députés

Bergeron Sorbara — 2

Affaires émanant des députés

Le Président: Je déclare la motion adoptée. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent du patrimoine canadien.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.)

* * *

[Français]

LOI SUR LES DROITS DE LA PERSONNE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 5 juin, de la motion portant que le projet de loi C-281, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus (loi de Sergueï Magnitski), la Loi sur la radiodiffusion et la Loi interdisant les armes à sous-munitions, soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-281 sous la rubrique des affaires émanant des députés.

● (1630)

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 355)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Aldag
Alghabra	Ali
Allison	Anand
Anandasangaree	Angus
Arnold	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Baldinelli
Barlow	Barrett
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Berthold	Bérubé
Bezan	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Block
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Bragdon	Brassard
Brière	Brock
Brunelle-Duceppe	Calkins
Cannings	Caputo
Carrie	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Chambers
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cooper
Cormier	Coteau
Dabrusin	Dalton

Affaires émanant des députés

Damoff
Davidson
DeBellefeuille
d'Entremont
Desilets
Dhaliwal
Diab
Dong
Dreeshen
Dubourg
Duguid
Dzerowicz
El-Khoury
Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Ferreri
Findlay
Fonseca
Fortin
Fraser
Fry
Gallant
Garrison
Gazan
Genuis
Gill
Godin
Gourde
Green
Hajdu
Hanley
Hepfner
Holland
Hughes
Hutchings
Idlout
Jaczek
Johns
Jowhari
Kayabaga
Kelly
Khera
Kmieć
Kram
Kurek
Kusmierczyk
Lake
Lambropoulos
Lamoureux
Lapointe
Lattanzio
Lawrence
Lebouthillier
Lemire
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lightbound
Lobb
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maguire
Martel
Masse
May (Cambridge)
Mazier
McDonald (Avalon)
McKay
McLean
McPherson
Mendès
Miao
Miller
Morantz
Morrison
Motz
Muys
Nater

Dancho
Davies
Deltell
Desbiens
Desjarlais
Dhillon
Doherty
Dowdall
Drouin
Duclos
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Ehsassi
Ellis
Erskine-Smith
Falk (Provencher)
Fergus
Fillmore
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Freeland
Gaheer
Garon
Gaudreau
Généreux
Gerretsen
Gladu
Goodridge
Gray
Guilbeault
Hallan
Hardie
Hoback
Housefather
Hussen
Iacono
Ien
Jeneroux
Joly
Julian
Kelloway
Khalid
Kitchen
Koutrakis
Kramp-Neuman
Kusie
Kwan
Lalonde
Lametti
Lantsman
Larouche
Lauzon
LeBlanc
Lehoux
Lewis (Essex)
Liepert
Lloyd
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Maloney
Martinez Ferrada
Mathysen
May (Saarich—Gulf Islands)
McCauley (Edmonton West)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLeod
Melillo
Mendicino
Michaud
Moore
Morrice
Morrisey
Murray
Naqvi
Noormohamed

Normandin
O'Regan
Patzner
Pauzé
Perron
Plamondon
Powlowski
Raves
Reid
Richards
Robillard
Rogers
Rood
Sahota
Saks
Sarai
Scarpaleggia
Schieffe
Seeback
Sgro
Sheehan
Shiple
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Small
Sousa
Ste-Marie
St-Onge
Stubbs
Tassi
Thériault
Thomas
Tochor
Trudeau
Turnbull
Valdez
van Koeverden
Vandal
Vecchio
Vien
Vignola
Virani
Vuong
Warkentin
Webber
Williamson
Zahid
Zimmer

O'Connell
O'Toole
Paul-Hus
Perkins
Petipas Taylor
Poilievre
Qualtrough
Redekopp
Rempel Garner
Roberts
Rodriguez
Romanado
Ruff
Sajjan
Samson
Savard-Tremblay
Scheer
Schmale
Serré
Shanahan
Shields
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Soroka
Steinley
Stewart
Strahl
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Thompson
Tolmie
Trudel
Uppal
Van Bynen
Van Popta
Vandenbeld
Vidal
Viersen
Villemure
Vis
Wagantall
Waugh
Weiler
Williams
Yip
Zarrillo
Zuberi— 322

CONTRE

PAIRÉS

Députés

Sorbara— 2

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

Le Président: À l'ordre. Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre la question qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: la députée de Port Moody—Coquitlam, L'infrastructure.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LOI N^o 1 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2023

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 juin, du projet de loi C-47, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023, dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que du groupe de motions n^o 1.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé des motions à l'étape du rapport du projet de loi C-47.

[Traduction]

Le vote porte sur la motion n^o 1. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également à la motion n^o 2.

● (1640)

(La motion n^o 1, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 356)

POUR

Députés

Aboultatif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Hoback
Jeneroux	Kelly
Kitchen	Kmiec
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lantsman
Lawrence	Lehoux
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Liepert	Lloyd
Lobb	Maguire
Martel	Mazier
McCauley (Edmonton West)	McLean
Melillo	Moore
Morantz	Morrison
Motz	Muys
Nater	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Perkins	Poilievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shipleay
Small	Soroka
Steinley	Stewart

Strahl	Stubbs
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vecchio
Vidal	Vien
Viersen	Vis
Vuong	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Williams
Williamson	Zimmer—116

Ordres émanant du gouvernement

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joneas	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Joly	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis

Ordres émanant du gouvernement

Kusmierczyk	Kwan	Barlow	Barrett
Lalonde	Lambropoulos	Berthold	Bezan
Lametti	Lamoureux	Block	Bragdon
Lapointe	Larouche	Brassard	Brock
Lattanzio	Lauzon	Calkins	Caputo
LeBlanc	Lebouthillier	Carrie	Chambers
Lemire	Lightbound	Chong	Cooper
Long	Longfield	Dalton	Dancho
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)	Davidson	Deltell
MacDonald (Malpeque)	MacGregor	d'Entremont	Doherty
MacKinnon (Gatineau)	Maloney	Dowdall	Dreeshen
Martinez Ferrada	Masse	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Mathysen	May (Cambridge)	Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)	Falk (Provencher)	Fast
McGuinty	McKay	Ferri	Findlay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Gallant	Généreux
McPherson	Mendès	Genuis	Gladu
Mendicino	Miao	Godin	Goodridge
Michaud	Miller	Gourde	Gray
Morrice	Morrissey	Hallan	Hoback
Murray	Naqvi	Jeneroux	Kelly
Noormohamed	Normandin	Kitchen	Kmiec
O'Connell	O'Regan	Kram	Kramp-Neuman
Pauzé	Perron	Kurek	Kusie
Petitpas Taylor	Plamondon	Lake	Lantsman
Powlowski	Qualtrough	Lawrence	Lehoux
Rayes	Robillard	Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Rodriguez	Rogers	Liepert	Lloyd
Romanado	Sahota	Lobb	Maguire
Sajjan	Saks	Martel	Mazier
Samson	Sarai	McCauley (Edmonton West)	Melillo
Savard-Tremblay	Scarpaleggia	Moore	Morantz
Schiefke	Serré	Morrison	Motz
Sgro	Shanahan	Muys	Nater
Sheehan	Sidhu (Brampton East)	O'Toole	Patzer
Sidhu (Brampton South)	Simard	Paul-Hus	Perkins
Sinclair-Desgagné	Singh	Poilievre	Redekopp
Sousa	Ste-Marie	Reid	Rempel Garner
St-Onge	Sudds	Richards	Roberts
Tassi	Taylor Roy	Rood	Ruff
Thériault	Therrien	Scheer	Schmale
Thompson	Trudeau	Seeback	Shields
Trudel	Turnbull	Shiple	Small
Valdez	Van Bynen	Soroka	Steinley
van Koeverden	Vandal	Stewart	Strahl
Vandenbeld	Vignola	Stubbs	Thomas
Villemure	Virani	Tochor	Tolmie
Weiler	Wilkinson	Uppal	Van Popta
Yip	Zahid	Vecchio	Vidal
Zarrillo	Zuberi — 208	Vien	Viersen
		Vis	Vuong
		Wagantall	Warkentin
		Waugh	Webber
		Williams	Williamson
		Zimmer — 115	

PAIRÉS

Députés

Bergeron

Sorbara — 2

Le Président: Je déclare la motion n° 1 rejetée. Je déclare donc la motion n° 2 rejetée également.

Le vote porte sur la motion n° 3.

[*Français*]

Le vote sur cette motion s'applique également aux motions n° 4 à 14.

• (1655)

[*Traduction*]

(La motion n° 3, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 357)

POUR

Députés

Aboultaif
Albas
Arnold

Aitchison
Allison
Baldinelli

CONTRE

Députés

Aldag
Ali
Anandasangaree
Arseneault
Ashton
Bachrach

Alghabra
Anand
Angus
Arya
Atwin
Badaway

Bains
Barron
Battiste
Beech
Bérubé
Bittle
Blair
Blanchette-Joncas
Boissonnault
Bradford
Brunelle-Duceppe
Casey
Chagger
Champagne
Chatel
Chiang
Collins (Victoria)
Coteau
Damoff
DeBellefeuille
Desilets
Dhaliwal
Diab
Drouin
Duclos
Dzerowicz
El-Khoury
Fergus
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Freeland
Gaheer
Garrison
Gazan
Gill
Green
Hajdu
Hardie
Holland
Hughes
Hutchings
Idlout
Jaczek
Joly
Julian
Kelloway
Khera
Kusmierczyk
Lalonde
Lametti
Lapointe
Lattanzio
LeBlanc
Lemire
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
Mathysen
May (Saanich—Gulf Islands)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLeod
Mendès
Miao
Miller
Morrissey
Naqvi
Normandin
O'Regan
Perron
Plamondon
Qualtrough
Robillard
Rogers
Sahota

Baker
Barsalou-Duval
Beaulieu
Bendayan
Bibeau
Blaikie
Blanchet
Blois
Boulerice
Brière
Cannings
Chabot
Chahal
Champoux
Chen
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier
Dabrusin
Davies
Desbiens
Desjarlais
Dhillon
Dong
Dubourg
Duguid
Ehsassi
Erskine-Smith
Fillmore
Fonseca
Fortin
Fraser
Fry
Garon
Gaudreau
Gerretsen
Gould
Guilbeault
Hanley
Hepfner
Housefather
Hussen
Iacono
Ien
Johns
Jowhari
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Kwan
Lambropoulos
Lamoureux
Larouche
Lauzon
Lebouthillier
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maloney
Masse
May (Cambridge)
McDonald (Avalon)
McKay
McLean
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrice
Murray
Noormohamed
O'Connell
Pauzé
Petitpas Taylor
Powlowski
Rayes
Rodriguez
Romanado
Sajjan

Saks
Sarai
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Wilkinson
Zahid
Zuberi— 209

Samson
Savard-Tremblay
Schiefke
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Sousa
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Weiler
Yip
Zarrillo

Ordres émanant du gouvernement

PAIRÉS

Députés

Bergeron Sorbara— 2

Le Président: Je déclare la motion n^o 3 rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 4 à 14 rejetées également.

Le député de Mississauga—Lakeshore invoque le Règlement.

M. Charles Sousa: Monsieur le Président, j'aimerais voter.

Le Président: Je précise que, puisque le résultat du vote a déjà été annoncé, il faut demander le consentement unanime de la Chambre.

Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Le Président: Quel est le vote du député?

M. Charles Sousa: Monsieur le Président, je vote non.

● (1700)

Le vice-président: Le vote porte sur la motion n^o 15. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 16 à 111.

● (1705)

(La motion n^o 15, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 358)

POUR

Députés

Aboultaif
Albas
Arnold
Barlow
Berthold
Block
Brassard
Calkins
Carrie
Chong
Dalton

Aitchison
Allison
Baldinelli
Barrett
Bezan
Bragdon
Brock
Caputo
Chambers
Cooper
Dancho

Ordres émanant du gouvernement

Davidson	Deltell	Dong	Drouin
Doherty	Dowdall	Duclos	Duguid
Dreeschen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Dzerowicz	Ehsassi
Ellis	Epp	El-Khoury	Erskine-Smith
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)	Fergus	Fillmore
Fast	Ferreri	Fisher	Fonseca
Findlay	Gallant	Fortier	Fortin
Généreux	Genuis	Fragiskatos	Fraser
Gladu	Godin	Freeland	Fry
Goodridge	Gourde	Gaheer	Garon
Gray	Hallan	Garrison	Gaudreau
Hoback	Jeneroux	Gazan	Gerretsen
Kelly	Kitchen	Gill	Gould
Kmiec	Kram	Green	Guilbeault
Kramp-Neuman	Kurek	Hajdu	Hanley
Kusie	Lake	Hardie	Hepfner
Lantsman	Lawrence	Holland	Housefather
Lehoux	Lewis (Essex)	Hughes	Hussen
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert	Hutchings	Iacono
Lloyd	Lobb	Idlout	Ien
Maguire	Martel	Jaczek	Johns
Mazier	McCauley (Edmonton West)	Joly	Jowhari
McLean	Melillo	Julian	Kayabaga
Moore	Morantz	Kelloway	Khalid
Morrison	Motz	Khera	Koutrakis
Muys	Nater	Kusmierczyk	Kwan
O'Toole	Patzer	Lalonde	Lambropoulos
Paul-Hus	Perkins	Lametti	Lamoureux
Poilievre	Redekopp	Lapointe	Larouche
Reid	Rempel Garner	Lattanzio	Lauzon
Richards	Roberts	LeBlanc	Lebouthillier
Rood	Ruff	Lemire	Lightbound
Schmale	Seeback	Long	Longfield
Shields	Shiple	Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
Small	Soroka	MacDonald (Malpeque)	MacGregor
Steinley	Stewart	MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Strahl	Stubbs	Martinez Ferrada	Masse
Thomas	Tochor	Mathysen	May (Cambridge)
Tolmie	Uppal	May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
Van Popta	Vecchio	McGuinty	McKay
Vidal	Vien	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
Viersen	Vis	McPherson	Mendès
Vuong	Wagantall	Mendicino	Miao
Warkentin	Waugh	Michaud	Miller
Webber	Williams	Morrice	Morrissey
Williamson	Zimmer — 114	Murray	Naqvi
		Noormohamed	Normandin
		O'Connell	O'Regan
		Paupé	Perron
		Petitpas Taylor	Plamondon
		Powlowski	Qualtrough
		Rayes	Robillard
		Rodriguez	Rogers
		Romanado	Sahota
		Sajjan	Saks
		Samson	Sarai
		Savard-Tremblay	Scarpaleggia
		Schiefke	Serré
		Sgro	Shanahan
		Sheehan	Sidhu (Brampton East)
		Sidhu (Brampton South)	Simard
		Sinclair-Desgagné	Singh
		Sousa	Ste-Marie
		St-Onge	Sudds
		Tassi	Taylor Roy
		Thériault	Therrien
		Thompson	Trudeau
		Trudel	Turnbull

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Davies	DeBellefeuille
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab

Ordres émanant du gouvernement

Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Vandal
Vandenbeld	Vignola
Villemure	Virani
Weiler	Wilkinson
Yip	Zahid
Zarrillo	Zuberi — 206

PAIRÉS

Députés

Bergeron Sorbara — 2

Le vice-président: Je déclare la motion rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 16 à 111 rejetées.

Le vote suivant porte sur la motion n^o 112. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 113 à 121.

• (1720)

(La motion n^o 112, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 359)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
Doherty	Dowdall
Dreeschen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Ellis	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Ferreri
Findlay	Gallant
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Gray	Hallan
Hoback	Jeneroux
Kelly	Kitchen
Kmiec	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake
Lantsman	Lawrence
Lehoux	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
Maguire	Martel
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McLean	Melillo
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Muys	Nater
O'Toole	Patzer
Paul-Hus	Perkins
Poillievre	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Richards	Roberts
Rood	Ruff
Schmale	Seeback
Shields	Shipley
Small	Soroka
Steinley	Stewart
Strahl	Stubbs
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vecchio

Vidal	Vien
Viersen	Vis
Vuong	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Williams
Williamson	Zimmer — 114

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Joly	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Larouche

Ordres émanant du gouvernement

Lattanzio	Lauzon	Doherty	Dowdall
LeBlanc	Lebouthillier	Dreeshen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Lemire	Lightbound	Ellis	Epp
Long	Longfield	Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)	Fast	Ferreri
MacDonald (Malpeque)	MacGregor	Findlay	Gallant
MacKinnon (Gatineau)	Maloney	Généreux	Genuis
Martinez Ferrada	Masse	Gladu	Godin
Mathysen	May (Cambridge)	Goodridge	Gourde
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)	Gray	Hallan
McGuinty	McKay	Hoback	Jeneroux
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Kelly	Kitchen
McPherson	Mendès	Kmiec	Kram
Mendicino	Miao	Kramp-Neuman	Kurek
Michaud	Miller	Kusie	Lake
Morrice	Morrissey	Lantsman	Lawrence
Murray	Naqvi	Lehoux	Lewis (Essex)
Noormohamed	Normandin	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
O'Connell	O'Regan	Lloyd	Lobb
Pauzé	Perron	Maguire	Martel
Petitpas Taylor	Piampendon	Mazier	McCaulley (Edmonton West)
Powlowski	Qualtrough	McLean	Melillo
Rayes	Robillard	Moore	Morantz
Rodriguez	Rogers	Morrison	Motz
Romanado	Sahota	Muys	Nater
Sajjan	Saks	O'Toole	Patzer
Samson	Sarai	Paul-Hus	Perkins
Savard-Tremblay	Scarpaleggia	Poilievre	Redekopp
Schiefke	Serré	Reid	Rempel Garner
Sgro	Shanahan	Richards	Roberts
Sheehan	Sidhu (Brampton East)	Rood	Ruff
Sidhu (Brampton South)	Simard	Scheer	Schmale
Sinclair-Desgagné	Singh	Seeback	Shields
Sousa	Ste-Marie	Shiple	Small
St-Onge	Sudds	Soroka	Steinley
Tassi	Taylor Roy	Stewart	Strahl
Thériault	Therrien	Stubbs	Thomas
Thompson	Trudeau	Tochor	Tolmie
Trudel	Turnbull	Uppal	Van Popta
Valdez	Van Bynen	Vecchio	Vidal
van Koeverden	Vandal	Vien	Viersen
Vandenbeld	Vignola	Vis	Vuong
Villemure	Virani	Wagantall	Warkentin
Weiler	Wilkinson	Waugh	Webber
Yip	Zahid	Williams	Williamson
Zarrillo	Zuberi — 206	Zimmer — 115	

PAIRÉS

Députés

Bergeon Sorbara — 2

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 112 rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 113 à 121 rejetées également.

Le vote porte sur la motion n^o 122. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 123 à 125.

● (1730)

(La motion n^o 122, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 360)

POUR

Députés

Abouttaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Bloch	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings

Casey
Chagger
Champagne
Chatel
Chiang
Collins (Victoria)
Coteau
Damoff
DeBellefeuille
Desilets
Dhaliwal
Diab
Drouin
Duclos
Dzerowicz
El-Khoury
Fillmore
Fonseca
Fortin
Fraser
Fry
Garon
Gaudreau
Gerretsen
Gould
Guilbeault
Hanley
Hepfner
Housefather
Hussen
Iacono
Ien
Johns
Jowhari
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Kwan
Lambropoulos
Lamoureux
Larouche
Lauzon
Lebouthillier
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maloney
Masse
May (Cambridge)
McDonald (Avalon)
McKay
McLeod
Mendès
Miao
Miller
Morrissey
Naqvi
Normandin
O'Regan
Perron
Plamondon
Qualtrough
Robillard
Rogers
Sahota
Saks
Sarai
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien

Chabot
Chahal
Champoux
Chen
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier
Dabrusin
Davies
Desbiens
Desjarlais
Dhillon
Dong
Dubourg
Duguid
Ehsassi
Fergus
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Freeland
Gaheer
Garrison
Gazan
Gill
Green
Hajdu
Hardie
Holland
Hughes
Hutchings
Idlout
Jaczek
Joly
Julian
Kelloway
Khera
Kusmierczyk
Lalonde
Lametti
Lapointe
Lattanzio
LeBlanc
Lemire
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
Mathysen
May (Saanich—Gulf Islands)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrice
Murray
Noormohamed
O'Connell
Pauzé
Petipas Taylor
Powlowski
Rayes
Rodriguez
Romanado
Sajjan
Samson
Savard-Tremblay
Schieffe
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Sousa
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson

Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Wilkinson
Zahid
Zuberi— 207

Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Weiler
Yip
Zarrillo

Ordres émanant du gouvernement

PAIRÉS

Députés

Bergeron

Sorbara— 2

Le vice-président: Je déclare la motion n° 122 rejetée. Je déclare donc les motions n°s 123 à 125 rejetées également.

Le vote porte sur la motion n° 126.

[Français]

Le vote sur cette motion s'applique également aux motions n°s 127 à 232.

● (1745)

[Traduction]

(La motion n° 126, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 361)

POUR

Députés

Aboultaif
Albas
Arnold
Barlow
Berthold
Block
Brassard
Calkins
Carrie
Chong
Dalton
Davidson
Doherty
Dreeshen
Ellis
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Findlay
Généreux
Gladu
Goodridge
Gray
Hoback
Kelly
Kmiec
Kramp-Neuman
Kusie
Lawrence
Lewis (Essex)
Liepert
Lobb
Martel
McCauley (Edmonton West)
Melillo

Aitchison
Allison
Baldinelli
Barrett
Bezan
Bragdon
Brock
Caputo
Chambers
Cooper
Dancho
Deltell
Dowdall
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Epp
Falk (Provencher)
Ferreri
Gallant
Genuis
Godin
Gourde
Hallan
Jeneroux
Kitchen
Kram
Kurek
Lake
Lehoux
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Maguire
Mazier
McLean
Moore

Ordres émanant du gouvernement

Morantz	Morrison
Motz	Muys
Nater	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Perkins	Poilievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shiplely
Small	Soroka
Steinley	Stubbs
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vecchio
Vidal	Vien
Viersen	Vis
Vuong	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Williams
Williamson	Zimmer— 112

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Joly	Jowhari
Julian	Kayabaga

Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Larouche
Lattanzio	Lauson
LeBlanc	Lebouthillier
Lemire	Lightbound
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
MacDonald (Malpeque)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Martinez Ferrada	Masse
Mathyssen	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Medicino	Miao
Michaud	Miller
Morrice	Morrissey
Murray	Naqvi
Noormohamed	Normandin
O'Connell	O'Regan
Pauzé	Perron
Petitpas Taylor	Plamondon
Powlowski	Qualtrough
Rayes	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Sahota
Sajjan	Saks
Samson	Sarai
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Schiefke	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Sidhu (Brampton East)
Sidhu (Brampton South)	Simard
Sinclair-Desgagné	Singh
Sousa	Ste-Marie
St-Onge	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Trudeau
Trudel	Turnbull
Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Vandal
Vandenbeld	Vignola
Villemure	Virani
Weiler	Wilkinson
Yip	Zahid
Zarrillo	Zuberi— 208

PAIRÉS

Députés

Bergeron Sorbara— 2

Le vice-président: Je déclare la motion rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 127 à 232 rejetées également.

Le vote porte sur la motion n^o 233. Le résultat du vote sur cette motion s'appliquera également aux motions n^{os} 234 à 440.

● (1805)

(La motion n^o 233, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

*Ordres émanant du gouvernement**(Vote n° 362)***POUR**

Députés

Aboutaïf	Aitchison
Albas	Allison
Baldinelli	Barlow
Barrett	Berthold
Bezan	Block
Bragdon	Brassard
Brock	Calkins
Caputo	Carrie
Chambers	Chong
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
Deltell	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Hoback
Jeneroux	Kelly
Kitchen	Kmiec
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lantsman
Lawrence	Lehoux
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Liepert	Lloyd
Lobb	Maguire
Martel	Mazier
McCauley (Edmonton West)	McLean
Melillo	Moore
Morantz	Morrison
Motz	Muys
Nater	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Perkins	Poilievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shipley
Small	Soroka
Steinley	Stewart
Strahl	Stubbs
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vecchio
Vidal	Vien
Viersen	Vis
Vuong	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Williams
Williamson	Zimmer — 114

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blaikie

Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Joly	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Larouche
Lattanzio	Lauzon
LeBlanc	Lebouthillier
Lemire	Lightbound
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)
MacDonald (Malpeque)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Martinez Ferrada	Masse
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saainich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Medicino	Miao
Michaud	Miller
Morrice	Morrissey
Murray	Naqvi
Noormohamed	Normandin
O'Connell	O'Regan
Paupé	Perron
Petitpas Taylor	Plamondon
Powlowski	Qualtrough

Ordres émanant du gouvernement

Rayes	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Sahota
Sajjan	Saks
Samson	Sarai
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Schiefke	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Sidhu (Brampton East)
Sidhu (Brampton South)	Simard
Sinclair-Desgagné	Singh
Sousa	Ste-Marie
St-Onge	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Trudeau
Trudel	Turnbull
Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Vandal
Vandenbeld	Vignola
Villemure	Virani
Weiler	Wilkinson
Yip	Zahid
Zarrillo	Zuberi — 208

PAIRÉS

Députés

Bergeron

Sorbara — 2

Le vice-président: Je déclare la motion n° 233 rejetée. Je déclare donc les motions n°s 234 à 440 rejetées également.

Le whip du gouvernement invoque le Règlement.

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, je suis sûr que la présidence a remarqué que ce soudain problème technologique ne touche qu'un seul parti dans cette enceinte. Je voudrais simplement demander, à l'heure où nous votons sur le budget, que nous fassions preuve d'un peu de respect à l'égard de cette assemblée.

De toute évidence, ces personnes sont dans l'antichambre...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: Je rappelle au député que nous ne pouvons pas faire allusion à la présence ou à l'absence de quelqu'un à la Chambre.

Le député de La Prairie invoque le Règlement.

[Français]

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, il n'y a aucune interprétation. C'est le silence total sur le canal français. Je ne sais pas trop pourquoi.

Le vice-président: Je pense qu'un téléphone sonnait pendant que le député parlait.

L'honorable député de New Westminster—Burnaby a la parole.

[Traduction]

M. Peter Julian: Monsieur le Président, c'est la deuxième fois que des problèmes techniques ne touchent qu'un seul parti. Je pense que c'est un profond manque de respect pour les interprètes, qui font un excellent travail pour nous chaque jour. Ils et elles méritent plus de respect que cela.

Monsieur le Président, je vous demanderais de faire enquête à ce sujet. C'est la deuxième fois que les conservateurs tournent le vote en véritable cirque. Je vous demande de mener une enquête approfondie sur cette utilisation abusive du temps du Parlement.

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre. Je vais faire deux commentaires à ce sujet.

J'invite les gens à lire ce qui se trouve au chapitre 13, intitulé « Le maintien de l'ordre et du décorum » sous la rubrique « Le décorum pendant les votes ». Nous avons vu beaucoup de gens se lever et se déplacer pendant le vote, et je ne veux pas que cela se reproduise, car cela crée beaucoup de confusion pour les greffiers. Voici ce qu'on y lit:

Pendant la tenue d'un vote, aucun député n'est autorisé à entrer dans la Chambre, à en sortir ou à la traverser, ni à faire du bruit ou à troubler l'ordre, entre le moment où le Président met la question aux voix et celui où le résultat du vote est annoncé.

Je tiens à citer la décision du 5 juin, rendue par le Président lundi matin après l'incident de vendredi. Il a dit:

La présidence respecte au plus haut point le processus de vote. La réussite de l'application de vote repose sur la bonne foi des députés. Il incombe à tous les députés de traiter leur droit de vote à la Chambre avec le respect qu'il mérite et d'une manière qui en reflète le caractère sacré.

Cette recommandation s'applique tout particulièrement à un vote sur le budget.

Voyons comment se déroulera le prochain vote. Je rappelle aux députés qui votent en ligne, qui ont de la difficulté à voter et qui se joignent à nous par Zoom, qu'ils doivent s'exprimer par « oui » ou par « non ». Je n'ai pas besoin d'en savoir plus. Veuillez vous en tenir à cela.

• (1810)

[Français]

Le vote porte sur la motion n° 441. Le vote sur cette motion s'applique également aux motions n°s 442, 445, 684 à 689 et 691 à 729.

• (1830)

[Traduction]

(La motion n° 441, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 363)

POUR

Députés

Aboultatif	Aitchison
Allison	Arnold
Baldinelli	Barlow
Barrett	Block
Bragdon	Brassard
Brock	Calkins
Caputo	Carrie
Chambers	Chong
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
Deltell	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Gallant	Généreux
Genius	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Hoback

Ordres émanant du gouvernement

Jeneroux
Kitchen
Kram
Kurek
Lake
Lawrence
Lewis (Essex)
Liepert
Lobb
Martel
McCauley (Edmonton West)
Melillo
Morantz
Motz
Nater
Patzer
Perkins
Redekopp
Rempel Garner
Roberts
Ruff
Schmale
Shields
Small
Steinley
Strahl
Thomas
Tolmie
Van Popta
Vidal
Viersen
Vuong
Warkentin
Webber
Williamson

Kelly
Kmiec
Kramp-Neuman
Kusie
Lantsman
Lehoux
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Maguire
Mazier
McLean
Moore
Morrison
Muys
O'Toole
Paul-Hus
Poilievre
Reid
Richards
Rood
Scheer
Seeback
Shiple
Soroka
Stewart
Stubbs
Tochor
Uppal
Vecchio
Vien
Vis
Wagantall
Waugh
Williams
Zimmer — 112

Garrison
Gazan
Gill
Green
Hajdu
Hardie
Holland
Hughes
Hutchings
Idlout
Jaczek
Joly
Julian
Kelloway
Khera
Kusmierczyk
Lalonde
Lametti
Lapointe
Lattanzio
LeBlanc
Lemire
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
Mathysen
May (Saenich—Gulf Islands)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrice
Murray
Noormohamed
O'Connell
Pauzé
Petitpas Taylor
Powlowski
Rayes
Rodriguez
Romanado
Sajjan
Samson
Savard-Tremblay
Schiefke
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Sousa
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Weiler
Yip
Zarrillo

Gaudreau
Gerretsen
Gould
Guilbeault
Hanley
Hepfner
Housefather
Hussen
Iacono
Ien
Johns
Jowhari
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Kwan
Lambropoulos
Lamoureux
Larouche
Lauzon
Lebouthillier
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maloney
Masse
May (Cambridge)
McDonald (Avalon)
McKay
McLeod
Mendès
Miao
Miller
Morrissey
Naqvi
Normandin
O'Regan
Perron
Plamondon
Qualtrough
Robillard
Rogers
Sahota
Saks
Sarai
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Wilkinson
Zahid
Zuberi — 208

CONTRE

Députés

Aldag
Ali
Anandasangaree
Arseneault
Ashton
Bachrach
Bains
Barron
Battiste
Beech
Bérubé
Bittle
Blair
Blanchette-Joncas
Boissonnault
Bradford
Brunelle-Duceppe
Casey
Chagger
Champagne
Chatel
Chiang
Collins (Victoria)
Coteau
Damoff
DeBellefeuille
Desilets
Dhaliwal
Diab
Drouin
Duclos
Dzerowicz
El-Khoury
Fergus
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Freeland
Gaheer

Alghabra
Anand
Angus
Arya
Atwin
Badawey
Baker
Barsalou-Duval
Beaulieu
Bendayan
Bibeau
Blaikie
Blanchet
Blois
Boulerice
Brière
Cannings
Chabot
Chahal
Champoux
Chen
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier
Dabrusin
Davies
Desbiens
Desjarlais
Dhillon
Dong
Dubourg
Duguid
Ehsassi
Erskine-Smith
Fillmore
Fonseca
Fortin
Fraser
Fry
Garon

Ordres émanant du gouvernement

PAIRÉS

Députés

Bergeron

Sorbara — 2

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 441 rejetée. Je déclare donc les motions n^{os} 442 à 455, 684 à 689 et 691 à 729 également rejetées.

Le vote suivant porte sur la motion n^o 730.

[Français]

Le vote sur cette motion s'applique également aux motions n^{os} 731 à 749 et 751 à 904.

● (1845)

[Traduction]

(La motion n^o 730, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 364)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
Doherty	Dowdall
Dreeshen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Ellis	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Ferreri
Findlay	Gallant
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Gray	Hallan
Hoback	Jeneroux
Kelly	Kitchen
Kmiec	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lantsman
Lawrence	Lehoux
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Liepert	Lloyd
Lobb	Maguire
Martel	Mazier
McCauley (Edmonton West)	McLean
Melillo	Moore
Morantz	Morrison
Motz	Muys
Nater	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Perkins	Poilievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shipley
Small	Soroka
Steinley	Stewart
Strahl	Stubbs
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vecchio
Vidal	Vien

Vis

Wagantall

Waugh

Williams

Zimmer — 113

Vuong

Warkentin

Webber

Williamson

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fergus	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Idlout	Ien
Jaczek	Johns
Joly	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Larouche

Ordres émanant du gouvernement

Lattanzio
LeBlanc
Lemire
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
Mathysen
May (Saanich—Gulf Islands)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrice
Murray
Noormohamed
O'Connell
Pauzé
Petitpas Taylor
Powlowski
Rayes
Rogers
Sahota
Saks
Sarai
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Wilkinson
Zahid
Zuberi — 207

Lauzon
Lebouthillier
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maloney
Masse
May (Cambridge)
McDonald (Avalon)
McKay
McLeod
Mendès
Miao
Miller
Morrissey
Naqvi
Normandin
O'Regan
Perron
Plamondon
Qualtrough
Robillard
Romanado
Sajjan
Samson
Savard-Tremblay
Schieffe
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Sousa
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Weiler
Yip
Zarrillo

Arseneault
Ashton
Bachrach
Bains
Barron
Beech
Bibeau
Blaikie
Blaney
Boissonnault
Bradford
Cannings
Chagger
Champagne
Chen
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier
Dabrusin
Davies
Dhaliwal
Diab
Drouin
Duclos
Dzerowicz
El-Khoury
Fergus
Fisher
Fortier
Fraser
Fry
Garrison
Gerretsen
Green
Hajdu
Hardie
Holland
Hughes
Hutchings
Idlout
Jaczek
Joly
Julian
Kelloway
Khera
Kusmierczyk
Lalonde
Lametti
Lapointe
Lattanzio
LeBlanc
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maloney
Masse
May (Cambridge)
McDonald (Avalon)
McKay
McLeod
Mendès
Miao
Morrice
Murray
Noormohamed
Arya
Atwin
Badawey
Baker
Battiste
Bendayan
Bittle
Blair
Blois
Boulerice
Brière
Casey
Chahal
Chatel
Chiang
Collins (Victoria)
Coteau
Damoff
Desjarlais
Dhillon
Dong
Dubourg
Duguid
Ehsassi
Erskine-Smith
Fillmore
Fonseca
Fragiskatos
Freeland
Gaheer
Gazan
Gould
Guilbeault
Hanley
Hepfner
Housefather
Hussen
Iacono
Ien
Johns
Jowhari
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Kwan
Lambropoulos
Lamoureux
Larouche
Lauzon
Lebouthillier
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
Mathysen
May (Saanich—Gulf Islands)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Miller
Morrissey
Naqvi
O'Connell

PAIRÉS

Députés

Bergeron

Sorbara — 2

Le vice-président: Je déclare la motion n° 730 rejetée. Je déclare donc les motions n°s 731 à 749 et 751 à 904 également rejetées.

L'hon. Helena Jaczek (au nom de la vice-première ministre et ministre des Finances) propose que le projet de loi, modifié, soit agréé à l'étape du rapport.

Le vice-président: Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence, ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

● (1900)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 365)

POUR

Députés

Aldag
Ali
Anandasangaree

Alghabra
Anand
Angus

Noormohamed

Recours au Règlement

O'Regan	Petitpas Taylor
Powlowski	Qualtrough
Robillard	Rodriguez
Rogers	Romanado
Sahota	Sajjan
Saks	Samson
Sarai	Scarpaleggia
Schiefke	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Sidhu (Brampton East)
Sidhu (Brampton South)	Singh
Sousa	St-Onge
Sudds	Tassi
Taylor Roy	Thompson
Trudeau	Turnbull
Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Vandal
Vandenbeld	Virani
Weiler	Wilkinson
Yip	Zahid
Zarrillo	Zuberi — 178

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Allison	Arnold
Baldinelli	Barlow
Barrett	Barsalou-Duval
Beaulieu	Berthold
Bérubé	Bezan
Blanchet	Blanchette-Joncas
Bloch	Bragdon
Brassard	Brock
Brunelle-Duceppe	Calkins
Caputo	Carrie
Chabot	Chambers
Champoux	Chong
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
DeBellefeuille	Deltell
Desbiens	Desilets
Doherty	Dowdall
Dreeschen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Ellis	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Ferri
Findlay	Fortin
Gallant	Garon
Gaudreau	Généreux
Genuis	Gill
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Gray	Hallan
Hoback	Jeneroux
Kelly	Kitchen
Kmiec	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake
Lantsman	Lawrence
Lehoux	Lemire
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Liepert	Lloyd
Lobb	Maguire
Martel	Mazier
McCauley (Edmonton West)	McLean
Melillo	Michaud
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Muys	Nater
Normandin	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Pauzé	Perkins
Perron	Plamondon
Poilievre	Rayes
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood

Ruff	Savard-Tremblay
Scheer	Schmale
Seeback	Shields
Shiple	Simard
Sinclair-Desgagné	Small
Soroka	Steinley
Ste-Marie	Stewart
Strahl	Stubbs
Thériault	Therrien
Thomas	Tochor
Tolmie	Trudel
Uppal	Van Popta
Vecchio	Vidal
Vien	Vierson
Vignola	Villemure
Vis	Vuong
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williams	Williamson
Zimmer — 145	

PAIRÉS

Députés

Bergeron	Sorbara — 2
----------	-------------

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES PROBLÈMES TECHNIQUES SOULEVÉS DURANT LE VOTE PAR APPEL NOMINAL

L'hon. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je souhaite attirer votre attention sur un possible incident de coercition à l'encontre d'une députée lors du dernier vote. La députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke a été montrée à l'écran en train de parler dans son microphone et de demander si elle avait voté assez lentement. Nous souhaitons savoir qui encadrerait cette députée, qui tirait les ficelles, quel type de contrainte a été exercée sur elle et s'il s'agit là d'un sujet sur lequel le Président devrait enquêter.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, on ne peut pas faire directement ce qu'il est permis de faire indirectement.

Selon moi, notre collègue était embêtée par la fumée, elle portait un masque et elle avait du mal à parler. Elle voulait simplement s'assurer que la présidence l'avait entendue et qu'elle avait été bien comprise, malgré les problèmes techniques qui ponctuent l'étude de ce projet de loi.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, tous ceux qui me connaissent savent que personne ne peut me dire comment voter.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): J'invoque le Règlement, monsieur le Président. J'aimerais moi aussi réclamer une enquête en bonne et due forme sur le cirque auquel nous assistons ce soir, puisque seuls les conservateurs sont incapables de maîtriser les aspects techniques de cette application. J'aimerais que la présidence confirme qu'elle ira au fond de cette histoire.

Affaires courantes

Le vice-président: Nous allons revenir en arrière pour voir qui a eu des problèmes.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes invoque le Règlement.

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, je précise que je crois moi aussi qu'il est important, dans le cadre de l'examen du recours au Règlement présenté par le député de New Westminster—Burnaby, que la présidence examine cette question et qu'elle fasse enquête pour savoir pourquoi les conservateurs semblent avoir des difficultés avec les outils technologiques. Le problème tient peut-être uniquement au fait qu'ils sont habitués aux vieilles méthodes archaïques. Quoi qu'il en soit, il faut se pencher sur la question et aller au fond des choses.

Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole à la Chambre pour invoquer le Règlement pour la première fois. Je devais prendre la parole au sujet de mon projet de loi d'initiative parlementaire ce soir. C'est un projet de loi qui, à mon avis, jouit de l'appui de tous les députés. Il vise à déclarer le mois de novembre le Mois du patrimoine libanais.

J'aimerais appuyer la motion du député de New Westminster—Burnaby, qui demande de faire enquête sur ces tactiques ridicules qui gaspillent nos ressources et empêchent l'adoption d'importants projets de loi.

• (1905)

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, lors de l'avant-avant-dernier vote, si je ne me trompe pas, je suis sorti un instant, et le député de Mississauga—Est—Cooksville m'a traité de rat.

Je pense que le député est un honorable député, et je lui demanderais de bien vouloir retirer ce qu'il a dit.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): J'invoque le Règlement, monsieur le Président. En appui au leader parlementaire néo-démocrate, j'aimerais lire une citation qui mérite à mon avis d'être prise en considération dans le recours au Règlement qui nous occupe.

Le chef du Parti conservateur a annoncé que son parti utiliserait tous les outils parlementaires à sa disposition pour bloquer l'adoption d'un budget qu'il qualifie de risqué et d'inflationniste, du moins jusqu'à ce que le premier ministre s'engage à juguler l'inflation et à faire retomber les taux d'intérêt en équilibrant le budget. Il a promis « de parler, de parler et de faire de l'obstruction [...] jusqu'à ce que le premier ministre propose un plan ».

Selon moi, nous assistons à une manœuvre orchestrée à partir des officines conservatrices, et cette tactique mériterait de faire l'objet d'une enquête. C'est très grave. L'attitude adoptée par les conservateurs vendredi dernier et aujourd'hui frôle le mépris du Règlement.

Le vice-président: Je crois disposer de toute l'information dont j'ai besoin pour trancher ce recours au Règlement.

Je vois que le député de Timmins—Baie James a la main levée.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, je voulais intervenir à ce sujet. Je n'ai pas d'opinion sur la question de savoir si le député conservateur est un rat ou non. Je ne souhaite pas parler de cela.

Toutefois, j'ai l'impression que nous observons des tactiques du chef conservateur, qui vit à Stornoway. Je crains que ces tactiques ne sapent la confiance. Or la confiance est fort importante, en particulier lorsque ma région brûle et que des gens sont évacués.

Je demande au Président de se pencher sur cette question parce que les Canadiens s'attendent à ce que nous fassions notre travail, pas à ce que nous fassions de l'obstruction et que nous agissions comme des adolescents. Je demande au Président d'accepter de se pencher sur cette question...

Le vice-président: Nous arrivons à la fin de la liste des personnes qui veulent prendre la parole.

Le député de Battle River—Crowfoot a la parole.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, en ce qui concerne le rappel au Règlement, je trouve terriblement paradoxal qu'ils souhaitent une enquête à propos du processus de vote, mais qu'ils refusent la tenue d'une enquête au sujet des votes liés à la dictature communiste de Pékin. Quelle honteuse...

Des voix: Oh, oh.

Le vice-président: Je rappelle simplement aux députés que quand on intervient à propos de rappels au Règlement il serait bon que ce qu'on dit soit lié au Règlement.

Le député de Prince George—Peace River—Northern Rockies a la parole.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le Président, à propos du même rappel au Règlement, s'il est nécessaire de mener une enquête, je leur recommande de la confier au même rapporteur spécial.

Le vice-président: Nous allons examiner ce qui s'est produit aujourd'hui, car nous voulons que les députés puissent utiliser l'application lorsqu'ils sont en déplacement ou qu'ils se rendent à des réunions de comité. Nous nous assurerons qu'elle fonctionne correctement afin d'éviter ce genre de problèmes.

N'oubliez pas qu'un député qui a du mal à voter doit utiliser la fonction « lever la main »; une équipe tentera alors de l'appeler pour vérifier que l'application et le téléphone fonctionnent correctement. Plusieurs mécanismes d'aide sont activés dès qu'un député lève la main.

Nous nous pencherons sur la façon dont le système s'est comporté et sur les déclarations qui ont été faites, puis nous tâcherons de faire rapport de nos conclusions à la Chambre dans les meilleurs délais.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à deux pétitions.

Affaires courantes

● (1910)

LA COMMISSAIRE À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, conformément à l'article 111(1) du Règlement et au paragraphe 39(1) de la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, une notice biographique et un certificat annonçant la nomination d'Harriet Solloway au poste de commissaire à l'intégrité du secteur public.

Conformément à l'article 111(1) du Règlement, je demande que le certificat de nomination et la notice biographique soient renvoyés au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je désire informer la Chambre que, en raison du retard, conformément à l'article 37 du Règlement, il n'y aura pas d'heure réservée aux affaires émanant des députés aujourd'hui.

[Français]

Par conséquent, l'affaire est reportée à une séance ultérieure.

* * *

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.): Madame la Présidente, les habitants de la circonscription de Waterloo et de toute la province de l'Ontario seront heureux de savoir que j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 46^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, intitulé « Rapport sur le Rapport de la commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour la province de l'Ontario, 2022 ».

En tant que présidente du comité de la procédure et des affaires de la Chambre, je veux aussi souligner que les membres du comité se penchent sur le fonctionnement de la Chambre, et je tiens à remercier le NPD d'avoir soulevé ses préoccupations concernant les interprètes. Durant les votes, il n'y a pas de services d'interprétation, mais j'ai remarqué que les interprètes portent toujours leur casque d'écoute parce qu'ils ne savent jamais quand on aura besoin de leurs services.

Leur santé et sécurité sont de la plus haute importance. Les gens applaudissent et disent souvent la même chose, mais, parfois, leurs actions témoignent du contraire, ce qui me préoccupe. J'espère sincèrement que l'on rectifiera la situation.

Là-dessus, je dépose le rapport.

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole au nom des députés conservateurs du comité de la procédure et des affaires de la Chambre pour présenter un rapport dissident des conservateurs au rapport principal du comité, concernant le redécoupage des circonscriptions de la province de l'Ontario.

Les conservateurs appuient et respectent le travail de la commission et n'appuient donc pas la plupart des oppositions relatives aux délimitations. Toutefois, nous demandons respectueusement à la

commission d'examiner favorablement les oppositions ciblées relatives aux délimitations formulées par le député de Don Valley-Ouest, le député de Wellington—Halton Hills et la députée de King—Vaughan.

Nous demandons aussi respectueusement à la commission d'examiner favorablement les changements de noms dans les délimitations des circonscriptions électorales proposés par le député de Niagara Falls, la députée de Thornhill et le député de Barrie—Springwater—Oro-Medonte.

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 13^e rapport du Comité permanent de la justice et des droits de la personne, intitulé « Réforme du régime canadien d'extradition ».

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande que le gouvernement dépose une réponse globale à ce rapport.

TRANSPORTS, INFRASTRUCTURE ET COLLECTIVITÉS

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD) propose que le cinquième rapport du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités, présenté le jeudi 2 juin 2022, soit agréé.

— Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat sur l'adoption du cinquième rapport du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités, intitulé « La sécurité ferroviaire et les impacts des opérations des chemins de fer sur les communautés environnantes dans lesquelles ils opèrent ».

C'est une question qui touche de près de nombreux habitants de la circonscription de Skeena—Bulkley Valley — que je suis très fier de représenter —, dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique. Pour commencer, j'aimerais rendre hommage à deux personnes.

La première personne à qui je veux rendre hommage est Dawn Remington, une femme merveilleuse qui vivait à Smithers, où j'habite. Elle avait à cœur l'environnement et la sécurité de sa collectivité. La sécurité ferroviaire était quelque chose qui la préoccupait. Dawn a comparu devant le Comité au cours de l'étude afin de présenter les préoccupations des résidents. Malheureusement, elle est décédée avant le dépôt du rapport. Ce soir, je vais parler en sa mémoire.

Ensuite, je tiens à rendre hommage à une autre incroyable cheffe de file du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, une femme du nom d'Alice Maitland. Mme Maitland fait partie des maires avec les plus longs états de service du Canada. Elle a été mairesse du village d'Hazelton pendant plus de 40 ans et elle fête aujourd'hui son 90^e anniversaire. Je tiens à lui souhaiter un très joyeux anniversaire. Elle a passé le flambeau à sa fille Julie, qui accomplit aujourd'hui un travail formidable en tant que mairesse d'Hazelton. Ce qu'Alice Maitland m'a enseigné sur la politique, c'est l'importance de faire son travail avec conviction, de défendre les lieux qu'on aime et de se battre chaque jour pour les gens de notre collectivité. Je souhaite un joyeux anniversaire à Mme Maitland.

Ce soir, je vais parler du rapport du comité permanent. Je suis très fier du travail du comité. Ce rapport est le fruit d'une étude que nous, le NPD, avons lancée. Il se rapporte d'ailleurs à notre expérience, dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, puisque le chemin de fer occupe une énorme place dans l'histoire, dans l'économie et dans le quotidien des résidents de la région.

Affaires courantes

Je veux parler des travailleurs. Je veux parler des gens qui travaillent avec les trains, comme les chefs de train, les mécaniciens de train et tous ceux qui sont absolument indispensables aux chaînes d'approvisionnement. Ils font un travail dangereux dans toutes sortes de conditions, dans le climat canadien, sur des pentes montagneuses abruptes, d'un bout à l'autre de la voie ferrée.

J'aimerais parler des collectivités. Au Canada, de très nombreuses collectivités sont traversées par le chemin de fer. Dans la région que je représente, de nombreuses collectivités, comme celle de Smithers, doivent leur existence au chemin de fer. Cette ville porte le nom de Sir Alfred Smithers, surintendant du Grand Trunk Pacific Railway. Bien que notre identité soit fortement marquée par le chemin de fer, nous avons encore beaucoup à faire pour garantir la sécurité du transport ferroviaire au Canada et la protection des travailleurs de ce secteur.

Dans les témoignages entendus par le comité, il a beaucoup été question des préoccupations des travailleurs. Les Teamsters et d'autres syndicats représentant ces travailleurs ont comparu devant le comité. À titre de député, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des dizaines de cheminots qui m'ont fait part de leurs préoccupations.

Ils sont principalement préoccupés par leur sécurité en milieu de travail. Je pense que c'est le point le plus important. Leurs principales préoccupations concernent la fatigue, les horaires des compagnies ferroviaires et leurs conséquences sur les travailleurs. Les cheminots travaillent dans des conditions plutôt difficiles.

Les trains circulent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et l'horaire des quarts de travail affecte souvent la vie des travailleurs ferroviaires qui sont sur appel. Ceux-ci doivent pouvoir répondre à tout moment, monter dans un train et l'amener à n'importe quelle destination. Il va sans dire que certains travailleurs m'ont fait part de problèmes liés à la fatigue et à la difficulté d'avoir suffisamment de repos.

Lors de l'étude en comité, nous avons également entendu parler de l'état de certains postes de repos que les sociétés ferroviaires mettent à la disposition des travailleurs. Or, bon nombre de ces postes sont situés directement en bordure de la voie ferrée. Évidemment, lorsque des trains passent à toutes les heures, on peut s'imaginer qu'il puisse être difficile de se reposer comme il faut. Nous devons veiller à ce que ces postes de repos respectent certaines normes pour que ces importants travailleurs ferroviaires puissent se reposer comme il se doit pour s'acquitter de leur tâche en toute sécurité.

● (1915)

Quand il est question des travailleurs, je pense aux tragédies qui ont coûté la vie à des travailleurs des chemins de fer au Canada. Une horrible tragédie est récemment survenue dans ma province, la Colombie-Britannique. En février 2019, un train de céréales du Canadien Pacifique était à l'arrêt dans une pente abrupte en montagne près de la collectivité de Field. Il faisait très froid, et les freins du train étaient enclenchés. Ils avaient été enclenchés toute la nuit et, le matin venu, l'équipe en place devait être remplacée et une nouvelle équipe de trois hommes est montée à bord de la locomotive. Les freins de stationnement ont lâché à cause du froid. Le train s'est emballé et, quelques minutes plus tard, les trois hommes ont été tués dans un horrible déraillement.

Il s'agissait d'Andrew Dockrell, le mécanicien, de Daniel Waldenberger-Bulmer, un employé en formation, et de Dylan Paradis, le chef de train.

J'ai eu la chance de discuter avec des membres de la famille de ces trois hommes, et ils m'ont raconté l'horreur et la douleur provoquées par cet accident. Ils m'ont parlé de leur détermination à s'assurer qu'aucune autre famille de travailleurs des chemins de fer n'ait à vivre ce qu'ils ont vécu. Je suis toujours inspiré par le travail qu'ils accomplissent en mémoire...

● (1920)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je regrette, mais je dois interrompre le député.

[Français]

L'honorable députée de Laurentides—Labelle invoque le Règlement.

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Madame la Présidente, cela fait quelques instants que nous avons perdu l'interprétation.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): L'interprétation ne fonctionne pas.

[Traduction]

L'interprétation vers le français fonctionne-t-elle, maintenant? On me dit que ça marche.

Le député de Skeena—Bulkley Valley peut poursuivre.

M. Taylor Bachrach: Madame la Présidente, je parlais des trois cheminots qui ont perdu la vie près de Field et je disais à quel point cela avait été inspirant de travailler avec leurs proches au renforcement de la culture de sécurité pour le bien des autres familles de cheminots.

Le rapport à l'étude ce soir contient un certain nombre de recommandations qui portent justement là-dessus. J'ai déjà parlé de la fatigue et des postes de repos, et ces éléments y sont abordés eux aussi. Cela dit, pour revenir à l'accident de Field, le rapport recommande au gouvernement fédéral de s'attaquer au grave conflit d'intérêts qui survient lorsqu'une compagnie de chemin de fer retient les services de policiers privés pour enquêter sur les accidents la mettant en cause.

Dans le cas du Canadien Pacifique, les premières personnes sur les lieux étaient les employés de ce type d'entreprise, et leur premier appel fut pour les responsables de la gestion du risque du CP. Ce n'est pas ainsi qu'on mène une enquête pouvant déboucher sur des accusations criminelles. La famille de ces hommes avait droit à une enquête objective et transparente. Je me réjouis que la GRC ait fini par mener sa propre enquête, qui n'est d'ailleurs pas encore terminée, mais il faut qu'à l'avenir, quand une tragédie se produit, les compagnies de chemin de fer ne puissent pas confier les enquêtes à des policiers privés qu'elles ont engagés. Le rapport à l'étude tend justement dans cette direction. Il faut faire vite, cela dit, car le temps presse.

Affaires courantes

J'aimerais parler brièvement des préoccupations des collectivités, en particulier en ce qui a trait à l'intervention en cas d'urgence. Dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, de plus en plus de marchandises dangereuses sont transportées par train, en particulier du propane liquide, depuis l'agrandissement du port de Prince Rupert, projet qui a été accueilli favorablement dans la région et dont les retombées économiques sont énormes. Cependant, cet agrandissement a également entraîné une circulation ferroviaire accrue, notamment en ce qui concerne le transport de marchandises dangereuses. Vu la tragédie survenue à Lac-Mégantic et celle qui est survenue plus récemment à East Palestine, en Ohio, les municipalités sont très préoccupées de savoir à quoi ressemblerait le pire des scénarios. Ce rapport du comité permanent des transports comprend des recommandations traitant précisément de l'intervention en cas d'urgence.

Bon nombre des petites municipalités que traverse le chemin de fer dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique sont protégées par des services de pompiers volontaires. Ces pompiers sont des membres de la collectivité qui donnent de leur temps dans l'esprit du service à la communauté. Ces services ont un budget limité, du matériel limité et une capacité limitée de combattre les gros incendies industriels que le transport de marchandises dangereuses risque d'occasionner.

En fait, je mentionnerai qu'il y a eu un incendie le 21 mars dans ma collectivité. Un wagon ferroviaire qui contenait une substance relativement inoffensive a pris feu. Deux services d'incendie, ceux de Smithers et de Telkwa, ont dû être mobilisés. Ils ont eu recours à 17 pompiers de Smithers, à 5 pompiers de Telkwa et à 5 engins de lutte contre les incendies pour l'éteindre. Plus de 20 000 litres d'eau ont été nécessaires pour y arriver. Il a donc fallu déployer des efforts considérables. J'ai repensé aux paroles du chef adjoint du service d'incendie, Alle Jan de Vries de Smithers, qui a dit qu'ils avaient été en mesure de répondre à une urgence de cette taille, mais que si plusieurs wagons avaient été en feu, la capacité du service d'incendie serait rapidement devenue insuffisante.

On en revient donc à la responsabilité du gouvernement fédéral de protéger les collectivités. Ce qui m'inquiète, et inquiète beaucoup de gens partout au pays, c'est que le gouvernement a opté pour une approche d'autoréglementation et de non-intervention, et qu'ainsi, les entreprises peuvent s'en remettre aux services d'incendie municipaux pour intervenir, alors que ceux-ci ne sont pas en mesure de faire face aux pires situations dont nous parlons.

Dans ce rapport du comité, nous avons des recommandations qui portent sur les délais d'intervention maximaux. Les habitants des communautés méritent d'en être informés. Ils méritent de savoir quand l'aide va arriver. Est-ce que cela prendra une, deux ou cinq heures? De quelles ressources disposera cette aide? Dans notre région, nous savons que de l'équipement et du personnel se trouvent dans des dépôts particuliers, mais ils sont à plusieurs heures de distance. Bien entendu, nous savons que lorsqu'un incendie implique des matières dangereuses, la situation peut évoluer très rapidement en quelques heures. Il est donc indispensable que le gouvernement fédéral procède à un examen et veille à ce que nos collectivités soient adéquatement protégées contre les incendies de grande ampleur.

• (1925)

Je tiens à saluer le travail du district régional de Bulkley-Nechako, qui est en train de réaliser une analyse des lacunes en matière de sécurité ferroviaire. Cette analyse vise à cerner avec précision ces

vulnérabilités, afin que les collectivités puissent communiquer clairement leurs besoins au gouvernement fédéral et veiller à la protection de la population.

Bien entendu, il y a aussi de nombreuses collectivités autochtones qui vivent le long de la voie ferrée. Dans bien des communautés autochtones de l'Ouest canadien, un passé douloureux est rattaché au chemin de fer. Je pense notamment aux aînés de Gitsegukla, avec qui je me suis entretenu. Ils m'ont raconté comment leur village et leur cimetière ont été scindés en deux par la voie ferrée. Ils ont également expliqué qu'ils avaient été expropriés, mais jamais indemnisés. De nos jours subsistent encore des inquiétudes liées à l'incidence de la voie ferrée, construite il y a plus de 100 ans, sur leur communauté; aujourd'hui, les préoccupations concernant les interventions d'urgence et le transport de marchandises dangereuses y font écho. Je remercie tout particulièrement la Première Nation de Kitselas, qui a comparu devant le comité et présenté le travail qu'elle accomplit pour évaluer le risque que représente le transport ferroviaire dans sa communauté.

Enfin, j'aimerais parler un peu de l'environnement. L'autre grand risque lié au transport ferroviaire concerne les répercussions environnementales potentielles. Je viens de parler des Kitselas, qui vivent près de la rivière Skeena. Dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, la voie ferrée longe la rivière Skeena, qui constitue le deuxième plus grand bassin de saumons sauvages de la Colombie-Britannique. Les cinq espèces de saumons sauvages remontent la Skeena. Les gens sont donc très inquiets de ce qui se passerait en cas de déraillement entraînant le déversement dans la rivière de marchandises dangereuses, en particulier de carburants persistants comme le diésel. Ils s'inquiètent des mesures qui seraient prises, de leur efficacité et du temps qu'il faudrait pour les mettre en œuvre.

Je voudrais parler un peu de certains des systèmes de sécurité qui sont actuellement en place et des préoccupations qu'ils suscitent. Les systèmes de gestion de la sécurité sont les outils sur lesquels le gouvernement fédéral s'appuie le plus pour assurer un semblant de sécurité dans le secteur ferroviaire. Je tiens à saluer le travail de Bruce Campbell, qui a beaucoup réfléchi aux systèmes de gestion de la sécurité et à leur place au sein du dispositif de gestion des chemins de fer. Bruce a écrit un livre sur la tragédie de Lac-Mégantic et s'est rendu dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique pour aider les collectivités à comprendre les risques.

La vérificatrice générale a exprimé de sérieuses préoccupations au sujet de la gestion de la sécurité dans le secteur ferroviaire, plus particulièrement en ce qui concerne le manque de surveillance de l'efficacité par le gouvernement fédéral. Les compagnies ferroviaires sont tenues d'avoir ces systèmes de gestion de la sécurité mais, en date du dernier rapport de la vérificatrice générale, l'efficacité de ces systèmes n'avait pas été suffisamment évaluée. Si nous n'évaluons pas si ces systèmes améliorent la sécurité, comment pouvons-nous savoir s'ils sont efficaces? C'est la question qu'il faut se poser.

Bien entendu, les systèmes de gestion de la sécurité n'ont jamais été conçus pour remplacer la réglementation, la surveillance et l'application traditionnelles. Toutefois, de nos jours, les compagnies ferroviaires semblent vraiment avoir adopté un régime d'autoréglementation. Il y a beaucoup trop peu d'inspections effectuées par le ministère fédéral des Transports, qui n'a tout simplement pas les ressources nécessaires pour faire le travail qui s'impose. Le rapport du comité en témoigne. Nous avons besoin de plus d'inspections non annoncées pour nous assurer que les entreprises suivent les règles, que les matériaux sont transportés en toute sécurité et que les conditions de travail sont sécuritaires. Dans ce rapport, il est notamment question de veiller à ce que le gouvernement fédéral dispose de ressources proportionnées au défi que représente la gestion de cette industrie névralgique.

Lorsque j'ai parlé de l'incident d'East Palestine, un peu plus tôt, j'ai mentionné une déclaration que la présidente du Bureau de la sécurité des transports a faite peu après cet événement. Elle a dit ne pas pouvoir affirmer avec certitude qu'un tel incident ne pourrait pas se produire au Canada. Elle a dit cela notamment parce qu'elle a vu à quel point le gouvernement fédéral tarde à donner suite aux recommandations du Bureau de la sécurité des transports. Le gouvernement doit faire beaucoup mieux pour répondre à ce genre de recommandations, et je pense que ce rapport contient quelques-unes des recommandations que le gouvernement pourrait mettre en œuvre.

• (1930)

Le débat sur ce rapport tombe à point: très bientôt, nous reprendrons le débat sur le projet de loi C-33, soit le projet de loi du gouvernement sur les ports et les chaînes d'approvisionnement, ce qui inclut la sécurité ferroviaire. Il prévoit quelques modifications à la Loi sur la sécurité ferroviaire, qui découlent de l'examen de cette loi en 2017. Toutefois, le projet de loi fait fi de presque toutes les recommandations contenues dans le rapport du comité dont nous débattons ce soir.

Il s'agit véritablement d'une occasion manquée, parce que ce rapport reflète les préoccupations des travailleurs du secteur ferroviaire, des communautés, de plusieurs Premières Nations et d'autres parties prenantes qui sont touchées par le transport ferroviaire de marchandises. Par conséquent, j'aurais espéré que le gouvernement prenne ces préoccupations au sérieux. J'ai notamment parlé au ministre des préoccupations des communautés concernant les services de police ferroviaire et les plans d'intervention d'urgence. Nous nous attendons à ce que le gouvernement présente un autre projet de loi portant précisément sur la sécurité ferroviaire afin que nous puissions nous attaquer à ces problèmes de longue date.

J'ai commencé par parler un peu de l'importance des chemins de fer, non seulement dans la région que je représente, mais partout au Canada. Or, ce degré d'importance ne nous exempte pas de protéger les travailleurs des chemins de fer, les communautés que ces chemins de fer traversent, ainsi que l'environnement, qui, bien sûr, nous est si précieux. Tandis que nous poursuivons ce débat et que nous réfléchissons aux façons dont nous pouvons rendre le secteur ferroviaire plus sûr pour tous les Canadiens, je veux que nous gardions à l'esprit les gens pour qui nous faisons cela, c'est-à-dire des personnes comme Andrew Dockrell, Daniel Waldenberger-Bulmer et Dylan Paradis, qui ont été victimes du manque de surveillance et de réglementation du gouvernement dans le secteur ferroviaire.

Dans le cadre de ce débat, j'espère que nous pourrions réfléchir aux 30 recommandations de ce rapport et aux mesures qui s'im-

posent, et prendre la résolution en tant que Parlement d'exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il prenne enfin ces mesures.

Encore une fois, la réalité est que personne ne veut penser aux pires scénarios. Dans les conversations que j'ai avec les gens de la région et au sein du gouvernement fédéral au sujet de la sécurité ferroviaire, les gens veulent rarement discuter de ce qui arrive lorsque l'impensable se produit. Ils disent qu'ils font en sorte que les trains roulent moins vite afin qu'ils soient moins susceptibles de s'enflammer. Ils disent que les wagons-citernes que les trains transportent ont des parois plus épaisses qui sont moins susceptibles d'être perforées. Cependant, il nous incombe de prévoir les pires scénarios et de nous assurer d'avoir des plans en place, d'avoir une réglementation, d'assurer la surveillance et d'avoir des dispositifs d'application qui protègent les gens. Ce sont les gens qui comptent le plus.

• (1935)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La ministre des Aînés invoque le Règlement.

L'hon. Kamal Khara: Madame la Présidente, je dépose les réponses du gouvernement aux questions n^{os} 1420 à 1434.

Pendant que j'ai la parole, je propose:

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'ordre adopté le mardi 15 novembre 2022, la motion est adoptée d'office.

(La motion est réputée adoptée.)

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI N^O 1 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2023

L'hon. Kamal Khara (au nom de la ministre des Finances) propose que le projet de loi C-47, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023, soit lu pour la troisième fois et adopté.

[Français]

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la Présidente, j'ai le grand plaisir de participer à ce débat ce soir sur le projet de loi C-47, qui met en œuvre le budget de 2023 de notre gouvernement.

Le budget propose de nombreuses mesures pour soutenir les Canadiens et les Canadiennes et développer notre économie de demain. C'est la priorité de notre gouvernement.

Cette semaine, le chef conservateur nous a indiqué quelle était sa priorité. Il a dit lundi que sa priorité était d'utiliser tous les outils procéduraux à sa disposition pour empêcher l'adoption du budget. Ce matin, il a renchéri en disant qu'il comptait parler toute la nuit afin d'entraver ce débat. Quand on voit les pitreries que les conservateurs déploient depuis la semaine passée pour saboter le travail de la Chambre, il est manifeste que tous nos collègues conservateurs suivent l'exemple de leur chef.

Ordres émanant du gouvernement

Bien sûr, il ne s'agit pas d'une tentative sérieuse d'empêcher l'adoption du budget. Si c'était le cas, on essaierait de rallier une majorité des députés à la Chambre. Or, les conservateurs ne tentent pas de convaincre, ils tentent seulement de bloquer l'adoption du projet de loi. En plus d'être une insulte à notre institution démocratique et à l'esprit de coopération que nous devons nous efforcer de maintenir, cette approche freine la mise en œuvre de programmes et de prestations essentiels pour les Canadiens.

[Traduction]

Nous en sommes enfin à la troisième lecture du projet de loi d'exécution du budget, une mesure législative essentielle. Il s'agit d'un projet de loi destiné à mettre en œuvre notre plan économique pour le Canada. Il vise à créer davantage d'emplois bien rémunérés. Il vise à faire croître notre PIB, et à faire en sorte que le Canada demeure concurrentiel sur le marché mondial. C'est quelque chose d'important pour moi et pour tous les députés ministériels. Lorsque des gens de ma circonscription me demandent quelle est ma priorité, ou lorsqu'un journaliste me demande quelle est la priorité du gouvernement, ma réponse est claire: il s'agit de l'économie.

Le chef conservateur, quant à lui, a clairement indiqué quelle est sa priorité. Il a clairement fait savoir que sa priorité consiste à employer tous les outils procéduraux à sa disposition pour empêcher l'adoption du budget, dont 900 amendements, de longs discours, et d'autres outils de procédure. Je tiens à souligner que ce n'est pas ainsi que le Parlement est censé fonctionner. Ces 904 amendements ne sont pas de véritables amendements. Il s'agit de 904 motions qui demandent au gouvernement de supprimer les 904 articles du projet de loi d'exécution du budget. Il a fallu des heures au président pour en faire la lecture et quatre heures pour les mettre aux voix plus tôt aujourd'hui. Tout cela a eu lieu après 40 heures d'obstruction des conservateurs sur le projet de loi d'exécution du budget.

Il ne s'agit même pas d'une tentative sérieuse d'empêcher l'adoption du budget. Si tel était le cas, le chef conservateur tenterait de rallier une majorité de députés à la Chambre, mais ce n'est pas ce que font les conservateurs; ils ne tentent pas de convaincre d'autres partis ou d'autres députés. Il s'agit simplement de manœuvres pour miner le travail du Parlement et faire obstruction à la volonté démocratique de la Chambre. On peut donc s'attendre à d'autres manœuvres du même genre ce soir. Le chef du Parti conservateur a dit plus tôt aujourd'hui qu'il continuera à parler et à faire de l'obstruction.

Pendant que les conservateurs applaudissent, ils aimeraient peut-être en profiter pour expliquer aux Canadiens pourquoi ils veulent les priver de prestations et de programmes importants: des prestations pour les travailleurs à faible revenu, pour les familles, pour les consommateurs et pour ceux qui veulent devenir propriétaires. Les conservateurs bloquent l'envoi d'aide à l'Ukraine qui est prévue dans ce projet de loi. Les conservateurs empêchent l'imposition d'une taxe contre la revente précipitée, alors que nous savons que la spéculation sur le marché de l'immobilier porte préjudice aux Canadiens. Les conservateurs bloquent les prochaines étapes de mise en œuvre de notre régime de soins dentaires, alors que nous savons que les aînés attendent cet important soutien. Les conservateurs empêchent les travailleurs à faible revenu du pays d'obtenir le soutien dont ils ont besoin. La liste est longue. Pourquoi les conservateurs agissent-ils ainsi? Pourquoi cette minorité de députés à la Chambre des communes a-t-elle décidé de retarder l'adoption de prestations et de programmes importants pour des Canadiens qui en ont besoin?

• (1940)

C'est simplement parce que les conservateurs ne croient pas que les changements climatiques existent ou que le Canada ne devrait pas prendre de mesures pour les combattre. C'est la seule conclusion logique, compte tenu des débats qui ont lieu à la Chambre. Les conservateurs ne croient pas 99,9 % des climatologues lorsque ces derniers nous disent que nous devons réduire considérablement les émissions si nous voulons protéger l'environnement pour nos enfants et nos petits-enfants.

Comme nous le savons tous, les grandes puissances économiques mondiales agissent à un rythme sans précédent pour lutter contre les changements climatiques et bâtir les industries carboneutres dont le monde a besoin maintenant. Le Canada doit saisir cette occasion. L'Agence internationale de l'énergie estime que le marché international pour la fabrication de technologies propres à lui seul triplera d'ici 2030, pour atteindre 650 milliards de dollars américains par année. Nous ne pouvons pas laisser passer cette occasion. Le budget de 2023 est le plan du gouvernement pour saisir cette occasion aujourd'hui et ouvrir la voie à l'expansion rapide des industries mondiales, ce qui permettra au Canada d'être un chef de file de l'économie mondiale.

[Français]

Il faut dire que, dans cette course, l'adoption récente de l'Inflation Reduction Act représente un défi majeur pour notre capacité à être compétitifs dans les industries qui seront le moteur de l'économie de demain. Sans une action rapide, l'ampleur des incitatifs américains compromettra la capacité du Canada à attirer les investissements nécessaires pour faire de notre pays un leader de l'économie mondiale propre.

Si le Canada ne suit pas le rythme, il sera distancé. Si nous sommes laissés pour compte, cela signifiera moins d'investissements dans nos communautés et moins d'emplois pour toute une génération de Canadiens et de Canadiennes.

Comme nous le voyons, des impératifs économiques nous mènent vers le développement de l'économie verte. Or, ce n'est pas tout.

• (1945)

[Traduction]

Il est aussi essentiel que nous prenions en compte les effets dévastateurs des changements climatiques sur les Canadiens. Nous en avons été témoins en début d'année lorsqu'une tempête de verglas s'est abattue sur une grande partie du Canada, notamment sur ma circonscription, à Montréal, et sur d'autres régions du Québec et de l'Ontario. Les dommages ont été substantiels. Nous savons, hélas, que ces tempêtes deviendront de plus en plus fréquentes en raison des changements climatiques. Malheureusement, des personnes ont perdu la vie. Aujourd'hui, comme nous le savons tous, des feux de forêt ravagent des collectivités partout au pays, semant la destruction sur leur passage et rendant l'air irrespirable.

D'ailleurs, le Canada souligne aujourd'hui la Journée de l'air pur, une journée qui vise à reconnaître l'importance d'une bonne qualité de l'air pour notre santé, notre environnement et, oui, notre économie. Aujourd'hui, la qualité de l'air à Ottawa a reçu la cote « 10 + » sur une échelle de 10, ce qui signifie que la limite supérieure de l'échelle a été atteinte. Cette cote air santé, la pire qu'Environnement Canada puisse attribuer, indique un risque très élevé pour la santé humaine. Si cette situation ne réveille pas les climatocceptiques dans cette enceinte, je ne sais vraiment pas ce qui le fera. Ces catastrophes naturelles nous rappellent à nouveau l'urgence de lutter contre les changements climatiques, de mettre notre économie sur la voie de l'indispensable transition écologique, et d'en profiter pour créer l'économie de demain et des débouchés pour les Canadiens. C'est maintenant qu'il faut agir.

La transition vers une économie propre nécessitera des investissements considérables, tant publics que privés. Pour que notre pays reste concurrentiel, nous devons continuer à construire un cadre propice à ce type d'investissements au Canada, et c'est ce que nous faisons avec ce budget.

[Français]

En faisant des investissements importants pour que le Canada ne prenne pas de retard en cette période de profonds bouleversements et d'opportunités, le budget de 2023 fait en sorte que notre économie canadienne propre puisse apporter la prospérité, des emplois pour la classe moyenne, et des communautés plus dynamiques partout au pays.

Les mesures prévues dans le projet de loi C-47 nous donnent les moyens de nos ambitions, les moyens de tracer la voie non seulement vers la carboneutralité, mais aussi vers de bons emplois pour des années à venir.

[Traduction]

L'essor de l'économie propre, autant au Canada qu'à l'étranger, dépendra de l'approvisionnement en électricité propre.

La bonne nouvelle, c'est que le Canada possède déjà l'un des réseaux électriques les plus propres de la planète. C'est qu'environ 83 % de l'électricité produite au Canada provient de sources sans émissions comme l'hydroélectricité et les énergies éolienne, solaire et nucléaire.

[Français]

Dans le budget de 2023, le gouvernement fédéral propose des investissements importants pour accélérer l'approvisionnement en électricité propre et son transport. Nous allons développer le réseau électrique du Canada, le connecter d'un océan à l'autre et veiller à ce que les Canadiens et les entreprises canadiennes aient accès à une énergie propre et moins chère au cours du siècle prochain.

[Traduction]

Par exemple, le budget de 2023 prévoit l'instauration d'un crédit d'impôt remboursable de 15 % pour les investissements admissibles dans les systèmes de production d'électricité sans émissions comme ceux qui reposent sur les énergies éolienne et solaire; pour la production d'électricité au gaz naturel à émissions réduites; pour les systèmes fixes de stockage de l'électricité exploités sans combustibles fossiles, comme les batteries, le stockage d'énergie hydroélectrique par pompage et le stockage par compression de l'air; et pour l'équipement servant au transport de l'électricité entre les provinces et les territoires. Autant les nouveaux projets que les projets de mise à niveau d'installations existantes seront admissibles.

Ordres émanant du gouvernement

Ce plan canadien suit la structure fédérale à plusieurs niveaux pour favoriser le développement de l'économie propre au Canada et fournir un soutien supplémentaire aux projets qui en ont besoin. Grâce à ce plan, nous créons les outils nécessaires pour préparer le secteur de l'électricité du Canada à réduire ses émissions afin de passer de 56 mégatonnes d'équivalent de CO₂ en 2020 à la carboneutralité, et à respecter l'engagement du pays de se doter d'un réseau électrique carboneutre d'ici 2035.

Alors que nous cherchons à saisir les occasions que l'économie propre nous présente pour l'avenir et à bâtir les possibilités de demain, nous savons qu'il faut continuer de soutenir les Canadiens aujourd'hui. Depuis notre arrivée au pouvoir, en 2015, le principal objectif du gouvernement a été d'investir dans la classe moyenne, de faire croître l'économie, de solidifier le filet social du Canada et de rendre la vie plus abordable.

Nous avons instauré l'Allocation canadienne pour enfants, qui a sorti des centaines de milliers d'enfants de la pauvreté, y compris plus de 15 000 rien que dans ma circonscription. Nous aidons des millions de familles à offrir à leurs enfants le meilleur départ possible dans la vie. Nous avons bonifié le Supplément de revenu garanti pour les aînés vivant seuls, augmenté la Sécurité de la vieillesse et amélioré le Régime de pensions du Canada en partenariat avec les provinces, car nous savons que les personnes qui ont donné et contribué à notre pays durant toute leur vie professionnelle méritent de vivre leur retraite dans la dignité sans avoir à craindre de manquer d'argent.

Nous savons que si les femmes ne se joignent pas à la population active, jamais nous ne réussirons à bâtir l'économie que nous souhaitons. Voilà pourquoi, en 2021, nous avons accordé un financement historique à la création d'un système pancanadien de services d'éducation préscolaire et de garde d'enfants abordables. Déjà, ce financement a permis de réduire en moyenne de moitié les frais des garderies réglementées au pays. Il a également abaissé ces frais à seulement 10 \$ par jour dans six provinces et territoires au pays, les autres étant en voie d'atteindre ce jalon d'ici quelques années.

Les statistiques sont éloquentes.

Nous avons quelque 900 000 emplois de plus qu'avant la pandémie. Le taux de chômage n'est que de 5 %, ce qui est inférieur aux niveaux prépandémiques. Le taux de participation à la population active est de 65,6 %, ce qui est bien supérieur à celui des États-Unis, et le taux de participation des femmes à la population active dans leurs années les plus productives a atteint le chiffre record de 85,2 %. Nous avons également connu la croissance la plus rapide sur 12 mois de tous les pays du G7. C'est exact. Cela se passe ici même, au Canada.

Nous avons fait beaucoup de progrès au fil des ans pour soutenir les Canadiens, mais nous savons aussi que des millions d'entre eux sont encore en difficulté. Le budget de 2023 a été élaboré avec un double objectif en tête: soutenir les Canadiens qui ont besoin d'aide et qui ont besoin que le gouvernement intervienne pour les aider aujourd'hui, tout en jetant les bases de l'économie dont les Canadiens auront besoin demain, grâce à des emplois bien rémunérés. L'un ne va pas sans l'autre. Nous ne pouvons pas bâtir une économie pour l'avenir sans soutenir les membres les plus vulnérables de notre société aujourd'hui, et c'est un défi que le gouvernement libéral est prêt à relever.

Ordres émanant du gouvernement

• (1950)

Les prêteurs à conditions abusives profitent souvent de certaines des personnes les plus vulnérables de nos collectivités, notamment les Canadiens à faible revenu, les nouveaux arrivants et les aînés. Ils leur offrent des prêts à des taux d'intérêt très élevés. C'est pourquoi le projet de loi d'exécution du budget qui est à l'étude aujourd'hui prévoit que le gouvernement fédéral abaisse la limite à partir de laquelle les taux d'intérêt sont considérés comme criminels selon le Code criminel pour la faire passer de 47 % à seulement 35 %. Le gouvernement mènerait des consultations pour déterminer si cette limite devrait être encore plus basse. Le projet de loi prévoit aussi une modification des dispositions du Code criminel concernant les prêts sur salaire afin de plafonner le coût des emprunts obtenus des prêteurs sur salaire.

Il est aussi question du soutien offert aux jeunes. Favoriser la formation postsecondaire est non seulement l'une des meilleures façons de continuer à rendre le coût de la vie plus abordable, mais cela permet aussi de préparer la prochaine génération de Canadiens qui acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour réussir. Le coût des études postsecondaires a augmenté ces dernières années pour de nombreux Canadiens. Les régimes enregistrés d'épargne-études, ou REEE, sont un outil important pour financer ces études. Au cours d'une année typique, quelque 500 000 étudiants retirent des fonds de leur REEE. Cependant, les limites de retrait n'ont pas été augmentées depuis 25 ans.

C'est pourquoi, dans le projet de loi dont la Chambre est saisie aujourd'hui, nous prévoyons faire passer les limites de retrait de 5 000 \$ à 8 000 \$ pour les étudiants à temps plein et de 2 500 \$ à 4 000 \$ pour les étudiants à temps partiel. Nous prévoyons également autoriser les parents divorcés ou séparés à ouvrir un REEE conjoint pour leurs enfants afin que plus de jeunes Canadiens aient la possibilité de suivre le parcours de leur choix.

[Français]

J'aimerais aussi rapidement aborder un autre aspect du projet de loi à l'étude ce soir. Les modifications que ce projet de loi apporte à la Loi électorale du Canada confirment que le Parlement a toujours eu l'intention que la Loi électorale du Canada régleme uniformément, exclusivement et complètement les partis politiques fédéraux en matière de protection de la vie privée.

Le Parlement a déjà établi un ensemble de règles exclusives, complètes et uniformes pour la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels par les partis politiques fédéraux, exigeant que les partis politiques établissent et respectent des politiques de protection de la vie privée régies par la Loi électorale du Canada.

Certains commissaires provinciaux à la protection de la vie privée ont remis en question cette interprétation, et cette mesure législative soumise à notre étude confirme que l'intention de la Loi électorale du Canada a toujours été que les électeurs de tout le Canada bénéficient du même ensemble de règles en matière de protection de la vie privée lors des élections fédérales.

La communication avec les électeurs est au cœur même de l'exercice politique, et la collecte, l'utilisation et la divulgation d'informations sont essentielles à cette communication. Cette mesure législative apportera une certitude importante: les députés, les partis politiques fédéraux, les candidats, les campagnes, les responsables de partis et les bénévoles seront soumis à un ensemble unique, complet et uniforme de règles fédérales en matière de collecte, d'u-

tilisation et de divulgation des informations, et aucune province ne pourra réglementer ou restreindre séparément la capacité des députés, des partis politiques fédéraux, des candidats, des campagnes, des responsables de partis et des bénévoles à communiquer avec les électeurs ou à collecter et à utiliser leurs informations.

J'aimerais conclure en disant que, grâce aux mesures contenues dans le projet de loi C-47 et à d'autres contenues dans le budget de 2023, nous avons l'occasion de bâtir une économie propre, prospère et durable, ici au Canada. Cela sera bénéfique non seulement pour nous et pour nos enfants, mais aussi pour nos petits-enfants, et ce, dans tous les coins de notre magnifique pays. Le moment est venu de saisir cette occasion et d'aller de l'avant.

• (1955)

[Traduction]

L'hon. Mike Lake (Edmonton—Wetaskiwin, PCC): Madame la Présidente, l'approche des libéraux dans ce débat n'est pas du tout sérieuse. Nous avons écouté la députée, comme d'autres avant elle, parler de la situation des feux de forêt. Le gouvernement est au pouvoir depuis huit ans et, bizarrement, la situation des feux de forêt à laquelle nous sommes confrontés est la faute de tout le monde sauf lui. Le gouvernement est au pouvoir depuis huit ans.

Les libéraux parlent de réductions et sèment la peur au sujet de possibles compressions. Les députés savent-ils quand nous avons subi les pires compressions de l'histoire du Canada dans les domaines de la santé, des services sociaux et de l'éducation? En 1996-1997, le gouvernement libéral de l'époque a réduit de 20 % les transferts en matière de santé, de services sociaux et d'éducation, puis, l'année suivante, il les a réduits de 12 % supplémentaires. Il a réduit ces transferts de 32 % sur deux ans à cause des politiques économiques absolument désastreuses du dernier gouvernement Trudeau, celui des années 1970 et 1980, qui avait affiché 14 déficits en 15 ans.

Je me demande si la députée et ses amis, qui se sont précipités pour s'asseoir derrière elle pour la caméra, promettent de rester sur place et seront ouverts à l'idée de se laisser convaincre par le discours du chef de l'opposition ce soir.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Seul le député qui a la parole peut prendre part au débat.

La députée d'Outremont a la parole.

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question. Si j'ai bien compris, il dit qu'il est temps d'être sérieux. Je suis tout à fait d'accord.

Il est temps de prendre les choses au sérieux. Le député prétend qu'il ne sait pas qui blâmer pour les feux de forêt. Je vais le lui dire. Ce sont les changements climatiques qui sont la cause de ces feux de forêt.

Nous avons présenté un plan concret. C'est ce qu'on appelle agir pour le climat. Au cours des derniers mois, depuis que le nouveau chef de l'opposition est entré en fonction, il n'a cessé de nous demander dans cette enceinte de ne plus agir pour le climat, de ne plus lutter contre les changements climatiques. Or, nous ne cessons jamais de lutter contre les changements climatiques.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je tiens à rappeler aux députés qu'ils ont eu l'occasion de poser des questions. La Chambre a des règles pour prévenir le chaos. Les députés doivent attendre qu'on leur propose de poser des questions. Ils doivent attendre que je dise « nous reprenons les questions et les observations » et que je leur donne la parole. Je veux simplement que les députés sachent qu'ils ne peuvent pas constamment chahuter ou tenter de répondre aux questions pendant qu'un autre député a la parole.

Nous reprenons les questions et les observations. La députée de Repentigny a la parole.

[Français]

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, j'ai bien écouté le discours de ma collègue, qui a parlé d'économie propre. C'est parfait. Cela me parle.

On va créer le Fonds de croissance du Canada, qui sera doté d'un capital de 15 milliards de dollars. Or, l'organisme qui va gérer ce fonds, c'est le Régime de pensions du Canada. Attendons un instant. Le Régime de pensions du Canada s'occupe de son rendement, de ses investissements. Il n'a pas vraiment de sensibilité environnementale. De surcroît, une part importante de son portefeuille est investi dans des titres pétroliers.

On dit que le Fonds de croissance du Canada servira à des projets d'hydrogène créé à partir des énergies fossiles et à des projets de captage et stockage du carbone, qui est l'arnaque du siècle. Le gouvernement tombe là-dedans.

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, je remercie ma collègue du Bloc québécois. Notre gouvernement propose effectivement de donner à un organisme le mandat de créer l'économie propre de demain. Nous allons donner ce mandat avec des instructions très claires. Nous sommes au gouvernement et nous avons le pouvoir de le faire. Nous allons d'ailleurs le faire pas seulement au Québec, mais partout au Canada. Cela va bénéficier à tous les Québécois et les Québécoises.

• (2000)

[Traduction]

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Madame la Présidente, la planète brûle. Je peux sentir le feu de ma fenêtre dans le Nord de l'Ontario. Cela dure depuis des jours et des jours. Nous avons tenu un débat d'urgence l'autre soir sur les incendies, et pas un seul conservateur ne s'y est présenté. Manifestement, ils s'en fichent.

Ma question s'adresse au gouvernement. Au cours de la dernière année, le ministre de l'Environnement a proposé une augmentation de 109 millions de barils de pétrole par jour. Le gouvernement a investi plus de 30 milliards de dollars dans le gâchis du projet TMX pour exporter du bitume brut un peu partout.

Si le gouvernement prend les changements climatiques au sérieux, quand cessera-t-il de promouvoir l'expansion des projets d'exploitation du bitume ayant la plus forte intensité carbonique de la planète? Pendant que la planète brûle, si nous voulons nous attaquer sérieusement aux changements climatiques, nous devons mettre fin à l'expansion du lobby pétrolier. Quand le gouvernement cessera-t-il de travailler pour le lobby pétrolier et commencera-t-il à travailler pour les Canadiens?

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, en effet, même ici, dans cette Chambre, nous pouvons sentir la fumée des incendies

Ordres émanant du gouvernement

de forêt. Elle vient jusque dans cette enceinte. Je peux donc comprendre mon collègue lorsqu'il dit qu'il peut sentir l'odeur où il se trouve, dans le Nord de l'Ontario.

Je trouve aussi déplorable qu'aucun conservateur n'ait participé au débat d'urgence sur les incendies de forêt. Partout au pays, des collectivités sont évacuées. Récemment, 7 000 Québécois ont dû être évacués à Chibougamau.

C'est un problème très grave, et je crois qu'en tant qu'élus et en tant que parlementaires, nous devrions tous nous en inquiéter et en parler.

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Madame la Présidente, lorsque le député de Timmins—Baie James a posé sa question, il y a un instant...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député de Battle River—Crowfoot invoque le Règlement.

M. Damien Kurek: Madame la Présidente, j'ai été fort troublé d'entendre les deux intervenants précédents dire que les conservateurs n'ont pas pris part à un débat auquel nous avons pourtant bel et bien...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Cela relève du débat.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, pendant que le député de Timmins—Baie James posait sa question, en indiquant qu'il pouvait sentir l'odeur des incendies de forêt depuis l'endroit où il se trouve dans sa collectivité, les conservateurs étaient en train de rire, ce que je trouve déplorable.

Apparemment, les conservateurs pensent que le changement climatique est une question partisane. Même leurs copains bloquistes ne sont pas d'accord avec eux là-dessus. Ils prennent le sujet au sérieux.

La secrétaire parlementaire est-elle d'avis qu'il est temps de mettre de côté la partisanerie lorsqu'il est question du changement climatique? Nous pouvons débattre du bien-fondé d'une politique ou de l'opportunité d'en adopter une autre, mais nous ne devrions pas remettre en question les faits, comme le fait que le changement climatique est une réalité.

La secrétaire parlementaire a-t-elle une observation à formuler à ce sujet?

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, je crois, moi aussi, qu'il ne s'agit pas d'un enjeu partisan et je regrette beaucoup qu'il le soit devenu à la Chambre.

À une certaine époque, Brian Mulroney, un de mes amis, était premier ministre du Canada; c'était un premier ministre conservateur et un leader. Il a proposé des réformes vraiment transformatrices afin de rendre notre planète plus verte, de manière à lutter contre les changements climatiques.

Les conservateurs ont changé depuis. Le nouveau chef conservateur ne croit pas qu'on devrait lutter contre les changements climatiques. Il ne croit pas à l'importance de l'action climatique.

Nous sommes d'un autre avis, et nous continuerons de lutter contre les changements climatiques.

Ordres émanant du gouvernement

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais avoir des précisions à propos d'un aspect du budget.

Dans l'énoncé économique de l'automne, le gouvernement projetait un excédent de 4,5 milliards de dollars pour l'exercice financier 2027-2028. À peine 140 jours plus tard, le 28 mars, un tableau inclus dans le budget montrait, pour 2027-2028, un déficit de 14 milliards de dollars. Il s'agit d'une différence de 18,5 milliards de dollars par rapport à l'énoncé économique de l'automne.

La députée pourrait peut-être nous fournir quelques détails sur les raisons de ce changement.

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, je remercie le député d'en face. Je sais que la Chambre peut compter sur son savoir.

En réalité, une majorité de députés du Parti conservateur a voté contre les mesures de lutte aux changements climatiques qui ont été proposées dans cette enceinte. Nous savons que la situation environnementale mondiale a changé. Il y a des défis à relever en ce moment, mais tout ce que les conservateurs proposent, ce sont des compressions.

Les conservateurs proposent des mesures d'austérité et, comme je l'ai dit dans mon discours...

• (2005)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député d'Edmonton—Wetaskiwin invoque le Règlement.

L'hon. Mike Lake: Madame la Présidente, je pense que le Règlement de la Chambre dicte que lorsqu'une question est posée, le député qui y répond devrait au moins essayer de faire mention, d'une manière ou d'une autre, à...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): C'est une question de débat.

La secrétaire parlementaire a la parole.

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, je trouve ironique que les conservateurs parlent de répondre aux questions.

À plusieurs reprises, nous avons demandé aux conservateurs ce qu'ils proposent comme politique économique ou climatique, et pour toute réponse nous avons obtenu le silence. De l'autre côté, c'est le silence. Les conservateurs n'ont aucun plan en matière d'économie. Ils n'ont aucun plan pour la planète. Ils n'ont aucun plan pour l'avenir.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, je vais être très brève.

Je dis bravo pour la mascarade. Depuis vendredi, on voit ce que je ne voulais pas voir ni entendre. Je peux me permettre de le dire parce que nous ne cherchons pas le pouvoir: partisanerie, ingérence étrangère, changements climatiques et feux de forêt hâtifs. En plus, quand je reviens dans ma circonscription, les aînés sont abandonnés.

Voyons donc, que se passe-t-il? On va avoir un spectacle jusqu'à minuit ce soir.

Parlons seulement des aînés. J'aimerais que ma collègue m'explique pourquoi ils ont été abandonnés.

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, moi aussi je déplore ce qui se passe à la Chambre. J'aurais bien aimé pouvoir avoir un débat sur les enjeux, y compris sur la façon dont nous pourrions aider nos aînés.

Nous avons déjà beaucoup fait pour appuyer nos aînés. Nous avons augmenté la Sécurité de la vieillesse. Il y a d'autres politiques que nous pouvons mettre en place, mais nous passons notre temps à composer avec la partisanerie dont font preuve les conservateurs. C'est malheureux.

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui afin de parler, parler et parler pour les personnes qui n'ont pas de voix, les personnes qui ont été réduites au silence pendant trop longtemps, les personnes silencieuses, celles qui travaillent fort pour payer leurs factures, mais qui n'ont plus les moyens de les payer.

Ce sont elles qui ne peuvent pas engager de lobbyistes pour faire entendre leur voix dans les coulisses du pouvoir et qui ne peuvent pas compter sur leurs relations en haut lieu pour que leurs préoccupations fassent la une des journaux. Cependant, ce sont elles, les personnes silencieuses, qui travaillent pour le pays, qui portent le pays sur leur dos. Ce sont elles qui se lèvent quand il fait encore nuit et qui travaillent jusqu'à ce qu'il fasse à nouveau nuit. Depuis un certain temps, toutefois, elles ont l'impression de baigner dans l'obscurité.

En cette période difficile, rien ne va plus, et le gouvernement est fauché. Il y a des gens qui sautent des repas parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer le prix des aliments. Il y en a qui se rendent discrètement dans les banques alimentaires parce qu'ils savent que c'est la seule façon pour eux de nourrir leurs enfants. Il y a des hommes et des femmes de 33 ans qui ont fait tout ce que nous leur avons demandé, qui ont travaillé fort, qui ont payé leurs factures, qui ont eu un, deux ou trois emplois pendant leurs études universitaires, mais qui ne peuvent toujours pas se payer une maison et qui font le calcul qu'ils ne le pourront jamais parce que les prix sont trop élevés et les taux, trop prohibitifs pour qu'ils puissent devenir propriétaires un jour.

Permettez-moi d'informer le premier ministre que, lorsqu'il a pris la parole aujourd'hui pour se plaindre que je passe des heures à faire obstacle à sa dernière attaque contre les chèques de paie des travailleurs paisibles et patriotiques, il ne m'a aucunement dissuadé. Je serai la voix de ces gens qui ne peuvent pas parler eux-mêmes parce qu'ils sont trop occupés à porter notre pays sur leur dos.

• (2010)

[Français]

Aujourd'hui, je me lève à la Chambre des communes pour parler au nom des gens qui ne peuvent pas parler pour eux-mêmes en raison de la lourdeur de l'État sur leurs épaules. Je parle au nom des mères monoparentales qui sautent des repas parce que c'est la seule façon de pouvoir payer l'épicerie pour leurs enfants.

Je me lève à la Chambre des communes aujourd'hui pour parler des camionneurs qui travaillent sept jours sur sept et qui ne voient même plus leurs enfants, parce que c'est ce qu'il faut pour payer les factures. Je me lève pour les neuf Canadiens sur dix qui disent qu'ils ne pourront jamais avoir une maison après huit ans de ce premier ministre.

Je me lève à la Chambre des communes pour parler des contribuables qui ne peuvent plus payer une taxe sur le carbone que le gouvernement veut augmenter à 61 ¢ le litre. Je parle au nom de tous ceux et celles qui ne peuvent plus payer, qui ont besoin d'une voix à la Chambre des communes et qui ont besoin qu'on agisse pour leur permettre de gagner une vie respectable, d'avoir une maison, d'avoir une sécurité financière; une sécurité qui est menacée jour après jour à cause de ce budget déficitaire et inflationniste.

Nous allons travailler et nous battre pour empêcher l'adoption de ce budget.

[Traduction]

Pour déterminer la voie à suivre à partir de maintenant, nous devons commencer par comprendre comment nous en sommes arrivés là. Pour comprendre l'avenir, nous devons comprendre le passé. Pour savoir ce qui nous attend demain, nous devons savoir ce qui s'est passé hier. Ce n'est pas un concept inédit. En fait, je l'ai appris du grand Winston Churchill.

Winston Churchill a probablement été l'homme d'État le plus perspicace du XX^e siècle. Nous savons qu'il avait prédit les ravages de l'infâme régime hitlérien au début des années 1930, avant que bon nombre de ses propres compatriotes ne se soient rendu compte des risques qui pointaient à l'horizon. Dans son essai intitulé « Fifty Years Hence », publié en 1931 dans la revue *Maclean's*, il a prédit l'invention du iPad, qu'il décrivait comme un appareil qui tiendrait dans la main et que l'on utiliserait pour parler à un ami à l'autre bout du monde, comme si l'on sortait simplement la tête par la fenêtre pour parler à un voisin.

Il a prédit que nous aurions des modems sans fil dans nos maisons. Il a utilisé d'autres mots pour en parler, mais il les a décrits avec une précision remarquable. Il a décrit l'énorme puissance des atomes. Il a même écrit à l'époque, au début des années 1930, que nous réussirions un jour à libérer le pouvoir de l'hydrogène pour en faire une source de carburant, une idée que, près d'un siècle plus tard, le gouvernement décrit fièrement comme un concept tout à fait nouveau.

Il a dit, alors qu'il était au collège Westminster, au Missouri, qu'un rideau de fer était en train de descendre à travers l'Europe. Il a alors décrit ce qu'on allait, plus tard, appeler la guerre froide, avant que quiconque ait pu prédire une telle chose.

Comment pouvait-il voir aussi loin dans l'avenir? C'est bien sûr parce qu'il savait très bien voir dans le passé.

En passant, je constate qu'il y a eu une amélioration du côté du gouvernement, une amélioration notable. Si seulement les caméras pouvaient voir les gens vraiment impressionnants qui sont assis là!

Il a prédit tous ces événements parce qu'il comprenait parfaitement le passé. Il était l'auteur de 58 volumes, presque tous de nature historique, qui lui ont valu le prix Nobel de littérature. Étant donné qu'il comprenait l'histoire, il était capable de prévoir l'avenir. Il savait que le cerveau humain nourrit son imagination à partir de souvenirs fragmentés du passé et qu'il est impossible d'imaginer ce qui est à venir sans ces fragments du passé, et c'est ainsi qu'il a pu voir l'avenir.

Aujourd'hui, je vais utiliser la méthode qu'il a fournie dans un mode d'emploi façon d'IKEA pour prédire l'avenir. Il s'agit d'un genre de livre de poche pour tous les apprentis devins.

Ordres émanant du gouvernement

Il a dit qu'il existe deux façons de prédire l'avenir. La première consiste à déterminer où les choses étaient et où elles se trouvent afin d'imaginer où elles seront. Il est évident que cette méthode est fondée sur la trajectoire. La deuxième méthode est celle du « cycle de l'histoire ». Elle repose sur le fait que les événements qui ne cessent d'avoir lieu continueront de se répéter dans l'avenir. Je vais utiliser ces deux méthodes pour prédire où nous nous dirigeons et, malheureusement, pour lancer de sombres avertissements sur les dangers qui nous guettent si nous ne changeons pas de cap très rapidement.

Commençons par où nous sommes partis, où nous en sommes et vers quoi nous nous dirigeons.

Je commencerai par souligner qu'il y a à peine huit ans, le coût moyen d'une maison au Canada était de 450 000 \$. Le paiement hypothécaire moyen n'était que de 1 300 \$ ou 1 400 \$. Le loyer moyen était de 900 \$. Malheureusement, parce que le gouvernement a ouvert les vannes des dépenses gouvernementales, la dette nationale a doublé, la taille et le coût de l'appareil gouvernemental a augmenté et l'inflation est à son taux le plus élevé depuis les 40 dernières années. Par conséquent, tout coûte deux fois plus cher: les maisons, le loyer, les mensualités hypothécaires et la mise de fonds nécessaire à l'achat d'une propriété. Comment en sommes-nous arrivés là?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, je sais que les députés d'en face aimeraient continuer de me réduire au silence parce qu'ils ne veulent pas...

Des voix: Oh, oh!

• (2015)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. À l'ordre.

Il semble qu'une députée de l'opposition officielle empêche aussi le député de s'exprimer.

Je demanderais aux députés de ne pas interrompre la personne qui a la parole. Je tiens à rappeler aux députés que lorsqu'une personne a la parole, ce n'est pas très respectueux de la part des autres de parler en même temps. Si les députés veulent discuter, ils devraient le faire à l'extérieur et permettre au député de prononcer son allocution, car je sais qu'il y aura des questions et des observations par la suite.

Mme Stephanie Kusie: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. C'est un manque de respect de la part des ministériels qu'il n'y ait personne dans la salle lorsque le chef de l'opposition...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il y a des gens dans la salle, et ce n'est pas un rappel au Règlement pour l'instant. Je ne pense pas que la députée pourrait même demander de vérifier s'il y a quorum. Comme il y a quorum, je vais redonner la parole au chef de l'opposition.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Ça recommence. Je crois que vous pouvez tous vous faire discrets comme des souris. Est-ce possible?

Des voix: Oh, oh!

Ordres émanant du gouvernement

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Si les députés souhaitent que des collègues de leur propre parti puissent parler, je crois qu'ils devraient se taire.

Le député de Timmins—Baie James a la parole.

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, je siége à la Chambre depuis de nombreuses années, et les manœuvres du chef de Stornoway m'ont toujours amusé.

Sommes-nous en train de dire que nous assistons à un précédent historique et qu'ils sont choqués de voir que personne ne l'écoute? Est-ce littéralement un point...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement; ce point relève du débat.

Le chef l'opposition officielle a la parole.

Hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, j'ai été heureux d'entendre l'intervention du député de Timmins—Baie James. Il parle beaucoup, mais on sait que ce sont souvent ceux qui en ont le moins à dire qui parlent le plus fort. Comme je suis allé à Timmins quatre fois au cours de la dernière année, ses habitants ne cessent de me répéter qu'ils m'ont vu plus souvent pendant cette période qu'ils l'ont vu au cours des dix dernières années, et qu'ils s'en réjouissent.

Au cours des huit dernières années, la dette publique et privée a fait un bond énorme, probablement sans précédent. Nous devons comprendre d'où nous sommes partis et où nous en sommes pour comprendre ce vers quoi nous nous dirigeons. Au cours des quatre dernières années, le gouvernement a doublé notre dette nationale, ce qui veut dire qu'il a ajouté plus d'un demi-billion de dollars de nouvelles dettes. Le premier ministre a créé plus de dettes que tous les premiers ministres précédents réunis.

Il s'empresse d'invoquer de nombreuses excuses pour expliquer ce gonflement de notre dette nationale. Je mentionnerai que la pandémie de la COVID n'est pas la première crise dans l'histoire de l'humanité. La guerre entre la Russie et l'Ukraine n'est pas non plus la première guerre dans l'histoire de l'humanité.

Sous le gouvernement conservateur précédent, nous avons connu la grande récession mondiale. Nous avons connu deux guerres: l'une en Afghanistan, l'autre en Irak et en Syrie. Or, nous avons réussi à maintenir notre dette au niveau le plus bas du G7 et à équilibrer notre budget. D'autres pays ont dû affronter des difficultés similaires sans s'endetter autant.

Prenons l'exemple de la Suisse, une nation enclavée en plein cœur de l'Union européenne, plus proche du conflit en Ukraine et plus dépendante des chaînes d'approvisionnement mondiales en raison de sa situation géographique. Pourtant, ce pays a été capable d'équilibrer son budget, de réduire son déficit, de rembourser sa dette et de maintenir les taux d'intérêt, l'inflation et le chômage à des niveaux inférieurs à ceux de tous les autres pays de l'OCDE. Cela prouve que ce n'est pas parce qu'il y a une pandémie ou une guerre dans une partie du monde que cela oblige un gouvernement à se ruiner complètement.

Rappelons que le premier ministre a ajouté 100 milliards de dollars de dette avant même que le premier cas de COVID ne soit déclaré. Il y a ajouté environ 100 milliards de dollars depuis la fin de la pandémie. Pendant la pandémie, 40 % des nouvelles dettes qu'il a ajoutées, soit 200 milliards de dollars, n'avaient rien à voir avec la COVID, d'après le directeur parlementaire du budget. L'idée selon

laquelle nous pouvons attribuer toutes ces nouvelles dettes à des facteurs indépendants de la volonté du premier ministre est manifestement fausse.

Le premier ministre avait le choix et il a décidé de dépenser sans égard pour les générations futures ou la viabilité financière du pays. Pour pouvoir faire ces dépenses, il a fait imprimer une quantité presque inédite d'argent, en ayant recours à ce que l'on appelle une mesure d'assouplissement quantitatif. Ainsi, la banque centrale a racheté une partie de la dette publique à un prix exceptionnellement élevé, ce qui a fait baisser le rendement des obligations sur la dette gouvernementale. Ultiment, le premier ministre a ainsi injecté 400 milliards de dollars d'argent frais dans l'économie en moins de deux ans.

Beaucoup diront que les libéraux n'avaient pas le choix. Après tout, il y avait la pandémie. Penchons-nous sur ce prétexte. La pandémie n'a pas causé un manque de liquidités. En fait, au cours de la pandémie, les gens avaient plus d'argent que jamais, mais ils ne pouvaient le dépenser en raison des restrictions. Le problème ne tenait pas à un manque de liquidités, comme c'était le cas lors de la dernière grande récession mondiale.

Le problème tenait au fait que les gens et les entreprises n'avaient nulle part où dépenser l'argent dont regorgeaient leurs comptes bancaires. Dans de telles conditions, la pire chose à faire est d'imprimer encore plus d'argent et d'inonder les comptes bancaires avec cet argent. Comme nous le savons, cette façon de faire pousse l'inflation à la hausse.

• (2020)

Pendant la période caractérisée par l'impression d'argent qui a précédé l'augmentation de la taille de notre base monétaire, le ministre des Finances, qui cherche toujours le nouveau slogan le plus tendance pour se mériter des applaudissements à Davos, à Bruxelles ou à d'autres colloques internationaux, a dit que tout cet argent qui remplissait les comptes bancaires était comme un « stimulus économique en réserve », une chose qui pouvait être libérée pour relancer une économie morte. Bien sûr, l'économie était morte seulement parce que les gouvernements l'avaient fermée, et non pas parce qu'il manquait d'argent pour favoriser le commerce. Lorsque l'économie a rouvert, tout l'argent excédentaire a commencé à circuler, et les biens que nous achetons et l'intérêt que nous payons ont augmenté automatiquement et de façon prévisible.

Nous ne blâmons pas le gouvernement d'avoir créé des programmes pour aider les gens à payer leurs factures pendant que les gouvernements les confinaient, les empêchant de gagner de quoi les payer eux-mêmes. Ce à quoi nous nous sommes opposés, c'était les paiements de 2 000 \$ par mois accordés à des prisonniers, à des personnes décédées et à des adolescents qui n'avaient pas ce genre d'argent avant la pandémie et qui, dans bien des cas, n'avaient aucun emploi.

Nous nous sommes opposés à ce que le gouvernement continue de verser ces prestations alors qu'il y avait plus de 1 million d'emplois vacants. Autrement dit, nous avons payé des gens pour qu'ils ne travaillent pas, alors qu'il y avait 1 million d'emplois vacants qu'ils auraient pu occuper. Il y a eu, en même temps, une augmentation du chômage et une augmentation des emplois vacants. C'était une situation inhabituelle ou, en fait, la conséquence négative de cette politique du gouvernement.

En réalité, nous avons prévenu les libéraux à l'époque que s'ils ne faisaient pas preuve de retenue, cela mènerait à une crise. Il y aurait d'abord de l'inflation, puis une augmentation des taux d'intérêt. Ce n'était pas fondé sur une quelconque invention...

● (2025)

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Les députés d'en face parlent encore plus fort que la personne qui a la parole. Je leur demanderais de se montrer...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés que s'ils souhaitent avoir une conversation, ils devraient sortir de la Chambre afin qu'on puisse entendre la personne qui a la parole, ce qui permettra aux députés d'être prêts à présenter des questions et des observations.

Le chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, je sais que les libéraux d'en face aimeraient vraiment me faire taire. Ils veulent faire taire les Canadiens en censurant Internet. Ils veulent propager leur idéologie woke de censure sur les campus universitaires...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Lese secrétaire parlementaire sait très bien qu'il devrait donner l'exemple aux autres députés et ne pas chahuter pendant qu'un intervenant a la parole.

Je lui demanderais de ranger aussi ses lunettes.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre, à l'ordre. Je suis certaine que nous pouvons nous rendre au bout de la séance. Ce serait merveilleux si nous pouvions exécuter nos travaux dans le calme. J'ai l'impression que ce ne sera pas tout à fait le cas, mais je vais faire mon possible.

Encore une fois, je tiens à rappeler à tous les députés que s'ils veulent converser, ils doivent sortir à l'extérieur de cette enceinte.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Je crois que je mérite moi aussi le respect de la Chambre lorsque j'ai la parole.

Le chef de l'opposition peut poursuivre.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, je pense que nous pouvons tous convenir que si le député de Kingston est l'exemple à suivre, cela explique pourquoi nous avons tant de problèmes aujourd'hui.

Il était tout à fait prévisible que ces dépenses causent l'inflation, mais les conséquences ont été absolument dévastatrices. C'est évident lorsqu'on regarde les files d'attente des banques alimentaires du pays. Dans bien des cas, elles s'étirent sur plusieurs pâtés de maisons et même sur des rues transversales. Il y a les jeunes qui estiment maintenant devoir rester chez leurs parents jusqu'à la cinquantaine. Ce ne sont pas que des anecdotes.

L'autre jour, une importante institution financière a estimé que si un ménage gagnait 250 000 \$ par année, il lui faudrait 25 ans à Toronto pour mettre suffisamment d'argent de côté pour une mise de fonds. Auparavant, 25 ans, c'était la durée de remboursement d'une hypothèque. Aujourd'hui, c'est le temps qu'il faut pour parvenir à en obtenir une. Cela illustre l'énorme déformation que notre économie a subie. Ce n'est pas passé inaperçu ailleurs dans le monde. Selon le

Ordres émanant du gouvernement

Fonds monétaire international, c'est maintenant l'économie canadienne qui court le plus grand risque de crise liée aux défauts de paiement parmi tous les pays développés. En ce moment, la dette des ménages représente 107 % du PIB, ce qui signifie que la dette combinée des familles canadiennes est 7 % plus élevée que l'ensemble du PIB de notre pays, et nous avons la pire dette des ménages des pays du G7.

Cette dette n'est pas un accident. Les gouvernements manquent de rigueur lorsqu'ils impriment de l'argent. Ils n'impriment pas simplement de l'argent pour le remettre au premier ministre afin qu'il le dépense, même si je crois qu'il préférerait ce genre d'efficacité. La banque centrale achète plutôt des obligations d'État sur ce qu'on appelle le « marché secondaire ». Autrement dit, le gouvernement vend les obligations aux institutions financières et la banque centrale les rachète.

Cela crée une demande artificielle dans le secteur privé pour la dette publique, ce qui permet au gouvernement d'emprunter très facilement de l'argent. Après tout, si je propose aux députés de leur vendre une obligation aujourd'hui pour 1 \$ et de la racheter demain pour 1,10 \$, il est assez facile d'imaginer qu'ils accepteront de faire la transaction afin de pouvoir arbitrer le profit de 10 ¢ au cours du processus. Cela permet au gouvernement de dépenser de l'argent très facilement et cela augmente également la masse monétaire. Cela fait gonfler le gouvernement et les industries financières. Par conséquent, lorsque la Réserve fédérale s'adonne à la pratique dite d'assouplissement quantitatif, elle est extrêmement populaire à Washington et à Wall Street chez les démocrates qui aiment les grands gouvernements et chez les républicains qui aiment les grandes banques, car les deux groupes bénéficient de la décision du gouvernement de créer des liquidités pour gonfler les actifs financiers et sa propre capacité à dépenser.

Ce qui finit donc par se produire, c'est que ceux qui bénéficient des dépenses publiques empochent de l'argent, ceux qui bénéficient du secteur financier empochent de l'argent...

● (2030)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je vais interrompre le député un instant.

On m'informe que quelqu'un prend des photos de la Chambre depuis l'antichambre. Je vais demander à l'un des greffiers d'aller demander à quiconque a pris des photos de la Chambre depuis l'antichambre de les supprimer.

Je rappelle aux députés qu'ils ne doivent pas prendre de photos à la Chambre, qu'ils soient ici ou dans l'antichambre. S'ils veulent des photos, ils peuvent prendre les images de la télévision.

J'espère que quelqu'un s'en occupera.

Le député de Mégantic—L'Érable invoque le Règlement.

[Français]

M. Luc Berthold: Madame la Présidente, nous venons d'entendre une députée du gouvernement dire qu'elle a pris une photo à la Chambre. Je lui demande donc d'effacer la photo de son appareil puisque nous en avons tous été témoins.

Ordres émanant du gouvernement

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Si des députés ont pris des photos, je leur demanderais de s'assurer de supprimer ces photos. Les députés savent qu'il est interdit de prendre des photos à la Chambre. S'ils ne peuvent s'empêcher de prendre des photos, je leur demanderais de laisser leur téléphone dans l'anti-chambre.

[Traduction]

Je rappelle également aux députés de ne pas parler de part et d'autre de la Chambre. Ils peuvent tenir leurs conversations dans l'antichambre.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, comme je le soulignais, cette pratique d'assouplissement quantitatif n'a pas été inventée au Canada. En fait, elle a commencé il y a longtemps au Japon. Or, elle y a créé un écart énorme entre les riches et les pauvres, car le gouvernement japonais a imprimé de l'argent, fait gonfler la valeur des actifs, abandonné à son sort la classe ouvrière et accru la fortune des super riches. Cette situation a entraîné un ralentissement durable de la croissance économique au Japon, car les investisseurs n'avaient plus à investir dans des actifs productifs qui généreraient de la richesse pour l'économie japonaise. Ils n'avaient qu'à conserver leurs biens, leurs actions ou leurs obligations et à laisser la banque centrale japonaise en gonfler la valeur. Les Américains ont ensuite reproduit cette idée d'assouplissement quantitatif lors de la crise financière des États-Unis. Cela a eu des résultats catastrophiques, ralentissant considérablement la croissance économique pendant toute une décennie.

Qui plus est, l'écart entre les riches et les pauvres s'est accru considérablement. Alors que les Américains de la classe ouvrière perdaient leur emploi en raison de l'automatisation et de la délocalisation, ils ne jouissaient pas des prix inférieurs que ces forces concurrentielles auraient dû produire, car l'argent imprimé par la banque centrale entraînait l'inflation à la hausse, éliminant ainsi la valeur des économies réalisées. Nous avons observé une explosion massive de la richesse à Wall Street et dans la Silicon Valley, tandis que les petits salariés des États industriels tels que la Pennsylvanie et l'Ohio étaient de plus en plus laissés pour compte. Leurs salaires allaient en diminuant, alors que les prix continuaient pourtant à augmenter. En regardant autour d'eux, ils ont vu des PDG incompetents et des initiés du secteur financier — les mêmes qui avaient causé la crise financière des États-Unis — non pas aller en prison comme ils le méritaient, mais plutôt continuer de s'enrichir. C'est ainsi que les petits salariés ont fini par comprendre que le système était biaisé contre eux.

Ce qui m'amène à parler de la situation actuelle, car selon le gouvernement, étant donné que toutes les banques centrales optaient pour une politique d'assouplissement quantitatif, il fallait le faire ici aussi. La Réserve fédérale américaine est la banque centrale de nos grands voisins et amis du Sud. Certains disent que, si cette banque centrale fait quelque chose, nous devons faire comme elle, mais c'est évidemment faux. Lors de la crise financière de 2008-2009, le gouvernement des États-Unis a imprimé de l'argent pour acheter la dette publique. Il a fait ce qu'on appelle de l'assouplissement quantitatif. Le Canada n'a pas fait cela. Le gouvernement de l'époque a indiqué à la banque centrale qu'on ne l'autoriserait pas à adopter ce genre de politique financière en imprimant de l'argent pour acheter des obligations d'État. Nous avons bien fait de modestes déficits temporaires pour aider le pays à traverser cette crise financière, mais pour cela, nous avons fait de vrais emprunts au lieu d'imprimer de l'argent. C'est pourquoi nous nous sommes relevés plus rapidement que les Étatsuniens. Notre taux de chômage était plus

faible. Nous avons été les derniers à entrer en récession, et les premiers à en sortir, et le taux d'inflation n'a jamais dépassé les 4 %. Nous sommes revenus au taux d'inflation cible en un an. Cela prouve que nous n'avions pas à imiter les Étatsuniens. Comme nos mères nous l'ont enseigné, ce n'est pas parce qu'un ami se jette en bas d'un pont qu'on doit en faire autant.

Nous savons que les Suisses n'ont pas fait marcher la planche à billets pendant la crise de la COVID. Ils ont plutôt utilisé de l'argent réel; lorsqu'ils ont enregistré des déficits, ils ont emprunté de l'argent réel. Ils sont rapidement revenus à l'équilibre budgétaire, ce qui s'est traduit par le taux de chômage le plus bas, les taux d'intérêt les plus bas et l'inflation la plus faible. En comparaison, leurs voisins européens ont tous connu d'énormes crises d'inflation parce que leur banque centrale, sur ce continent, s'est comportée différemment.

Toutes ces expériences ont été de véritables laboratoires pour démontrer la folie des gestes du gouvernement. J'ai dénoncé cette folie à la Chambre des communes dès l'automne 2020, alors que toutes ces liquidités étaient injectées dans notre économie et qu'elles commençaient déjà à faire gonfler le coût de la vie. L'inflation de base était déjà en hausse et elle commençait à dépasser la cible de 2 %, mais le gouvernement a continué alors qu'il était clair qu'il y avait...

● (2035)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il y a un recours au Règlement.

L'honorable ministre des Aînés a la parole.

* * *

LOI VISANT À RENFORCER LE RÉSEAU PORTUAIRE ET LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE AU CANADA

PROJET DE LOI C-33 — AVIS DE MOTION D'ATTRIBUTION DE TEMPS

L'hon. Kamal Khara (ministre des Aînés, Lib.): Madame la Présidente, il n'a pas été possible d'arriver à un accord visé aux articles 78(1) ou 78(2) du Règlement en ce qui concerne l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi sur les douanes, la Loi sur la sécurité ferroviaire, la Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses, la Loi sur la sûreté du transport maritime, la Loi sur les transports au Canada et la Loi maritime du Canada et apportant une modification corrélative à une autre loi.

En vertu des dispositions de l'article 78(3) du Règlement, je donne avis que, à la prochaine séance de la Chambre, un ministre proposera une motion prévoyant pour les délibérations à cette étape un certain nombre de jours ou d'heures.

LOI N^o 1 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2023

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-47, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023, soit lu pour la troisième fois et adopté.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Madame la Présidente, maintenant que nous savons ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné, il faut comprendre les conséquences du fait que le gouvernement a emprunté la mauvaise voie. Je n'ai pas besoin de parler longuement des ravages de l'inflation. Nous avons tous entendu parler de ce qui se passe. Nous avons tous des récits déchirants à rapporter.

Je vois un député en ce moment même qui regarde sur son téléphone des courriels de gens qui n'arrivent pas à payer leurs factures. Je vois une députée d'en face qui dit que le député de Barrie—Innisfil a des ennuis parce qu'il regarde le courriel d'un de ses concitoyens. Il doit regarder ces courriels. Il serait sans doute bon aussi que la députée regarde les courriels de ses concitoyens. Je crois que si elle le faisait, cela pèserait lourd sur sa conscience d'apprendre que des mères seules doivent sauter des repas, que des familles n'arrivent plus à rembourser leurs prêts, après une augmentation de 16 % sur 12 mois du nombre de Canadiens qui ne peuvent plus payer leurs hypothèques. Elle pourrait prendre un instant pour regarder dans les yeux de cet homme de 37 ans qui a travaillé toute sa vie d'adulte et qui n'a pas encore les moyens de s'acheter une maison. Elle pourrait parler à l'agriculteur qui a emprunté pour agrandir son exploitation agricole en se fiant à la promesse du gouvernement que les taux d'intérêt resteraient bas pendant longtemps. Si elle regardait ses courriels, elle ferait sans doute preuve de moins d'arrogance en appuyant des politiques très inflationnistes qui causent toute cette misère. Si, pour une fois, les libéraux écoutaient les gens qui paient les factures dans ce pays, nous ne serions pas dans le bourbier dans lequel nous nous trouvons actuellement.

Tout cela était vraiment prévisible. Comme l'a dit le grand économiste Milton Friedman, lauréat du prix Nobel: « L'inflation est une fiscalité sans législation. » Il a également déclaré ceci: « L'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire en ce sens qu'elle est et qu'elle ne peut être générée que par une augmentation de la quantité de monnaie plus rapide que celle de la production. » Selon Friedman, les dirigeants des banques centrales essaient d'éviter leur dernière grande erreur. Chaque fois que l'économie risque de se contracter, ils la stimulent en imprimant trop de monnaie. Il en résulte des montagnes russes d'inflation, chaque pic et chaque creux étant plus prononcé que le précédent. L'augmentation rapide de la quantité de monnaie produit de l'inflation. Voilà ce qu'a déclaré le plus grand expert en économie monétaire de l'histoire du monde, tel que reconnu par le comité du prix Nobel.

Thomas Sowell, l'un des plus grands économistes de tous les temps, a déclaré que l'inflation était un moyen d'enlever aux gens leur richesse sans avoir à augmenter ouvertement les impôts, ajoutant que c'est l'impôt le plus universel qui soit. Selon lui, la première leçon en économie est la rareté: il n'y a jamais assez de quoi que ce soit pour satisfaire tous ceux qui en veulent. Cependant, la première leçon en politique est d'ignorer la première leçon en économie.

Le grand Hayek a dit: « Dès lors que le gouvernement a disposé du pouvoir de déterminer la politique monétaire, la principale menace en ce domaine a été l'inflation. Les gouvernements, en tous lieux et de tout temps, ont été la cause principale de la dégradation

Ordres émanant du gouvernement

de la monnaie. Quand bien même il y a eu parfois des baisses prolongées de la valeur d'une monnaie métallique, les principales inflations du passé ont été provoquées soit par le fait que le gouvernement diminuait la dimension des pièces, soit par le fait qu'il émettait des quantités excessives de papier-monnaie. » Il a aussi écrit: « Un grand nombre des activités de service que les États ont universellement assumées, et qui restent dans les limites ainsi énoncées, sont celles qui facilitent l'accès à des connaissances fiables sur des faits d'importance générale. La plus importante de ces activités est l'instauration et le maintien d'un système monétaire honnête et efficace. » Or, le gouvernement a failli à cette tâche.

En outre, le grand philosophe français Frédéric Bastiat a dit: « Le numéraire ne sert qu'à faciliter la transmission d'une main à l'autre de ces choses utiles [...] Quand les législateurs, après avoir ruiné les hommes par la guerre et l'impôt, persévèrent dans leur idée, ils se disent: "Si le peuple souffre, c'est qu'il n'a pas assez d'argent. Il en faut faire [plus]." »

La tactique utilisée par le premier ministre n'a rien de créatif ou de nouveau. C'est la tactique des empereurs, des rois, des présidents, des premiers ministres et des dirigeants incompétents et complaisants. Lorsqu'ils ont épuisé l'argent des autres, ils en créent davantage.

● (2040)

Je pense à l'histoire d'Henri VIII, qui a dépensé luxueusement et sans compter, qui a gâté sa cour et qui, bien sûr, a manqué d'argent. Cependant, frapper de l'argent posait problème à son époque, car la livre sterling était véritablement une livre d'argent. Quand les gens manquaient d'argent, ils ne pouvaient plus fabriquer de l'argent. Henri VIII avait une pièce d'argent. Comment pouvait-il créer de l'argent alors qu'il ne lui restait plus d'argent? Il l'avait tout dépensé. Qu'a-t-il fait? Il a fait fondre sa pièce d'argent par ses fondeurs et il leur a ordonné d'en créer d'autres en cuivre, avec une fine couche d'argent sur l'extérieur. Ainsi, il pouvait multiplier le nombre de pièces d'argent presque à l'infini.

Je sais que les députés sont impatients d'entendre le reste de l'histoire.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je sais que les députés peuvent être très intéressés, mais je ne pense pas qu'ils devraient discuter ou essayer de répondre à certaines des questions que le chef de l'opposition pose pendant son discours. Ce n'est pas tout à fait le moment. Je rappelle aux députés qu'ils doivent accorder à l'orateur le respect qu'il mérite.

À part la personne qui a la parole, je demanderais aux députés de garder le silence. Pour ceux qui ont de la difficulté à le faire parce qu'ils sont assis ensemble, je peux faire comme les enseignants et les séparer.

Le chef de l'opposition officielle a la parole.

● (2045)

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, je sais qu'ils ont tout simplement très hâte d'entendre le reste de l'histoire et que c'est pourquoi ils ont du mal à se contenir.

Ordres émanant du gouvernement

Qu'a fait Henri VIII? Il a utilisé du cuivre à l'intérieur des pièces et de l'argent à l'extérieur pour en produire un nombre illimité. Le problème, c'est qu'il voulait qu'on voie son gros visage laid sur la face avant de la pièce. Il voulait que tout le monde le voie de face. Comme son nez était protubérant, il frottait contre l'intérieur des poches, l'argent s'usait et tout le monde voyait alors son nez rouge. Chaque fois qu'un Anglais tirait une pièce de sa poche et voyait cette pièce d'argent avec ce gros nez laid et rouge au milieu, il savait qu'on l'avait privé du vrai pouvoir d'achat de son argent et qu'« Old Coppernose », ou vieux nez de cuivre, l'avait volé encore une fois.

Soit dit en passant, la masse monétaire avait augmenté pendant cette période de 80 %. Devinez de combien les prix avaient augmenté pendant la même période? Ils avaient augmenté de 80 %, mais Henri VIII n'a pas été le plus astucieux.

Une voix: Il le sait.

L'hon. Pierre Poilievre: Le leader à la Chambre le sait. C'est l'étudiant le plus ambitieux de la classe aujourd'hui. En fait, il pourrait donner le cours, et il le sait. Il connaît ce sujet mieux que moi. L'excellent leader du Parti conservateur à la Chambre est ici aujourd'hui.

Malgré la créativité de ses pièces de monnaie en cuivre, Henri VIII, était loin d'être le plus créatif. Je dirais que Denys l'Ancien a fait preuve d'encore plus de créativité en créant plus d'argent. Je vais raconter aux députés ce qu'a fait Denys l'Ancien, puis ce député pourra me raconter l'histoire de Dioclétien.

Denys l'Ancien était un dirigeant grec de l'île de Sicile. Oui, à une certaine époque, les Grecs régnaient sur la Sicile. Je sais que de nos jours, la Sicile fait partie de l'Italie. Les députés n'ont pas besoin de me le dire. Quoi qu'il en soit, à cette époque, c'était un territoire grec. Tout comme Henri VIII, Denys l'Ancien ne pouvait pas freiner ses dépenses lui non plus. Lorsqu'il manquait d'argent, il envoyait ses hommes dépouiller les statues de dieux de tous leurs bijoux qu'il vendait ensuite en disant qu'il s'agissait simplement de prêts offerts par les dieux.

Lorsque ces richesses ont également disparu, Denys l'Ancien a dû recourir à d'autres tactiques. Voici ce qu'il a fait. Il a pris toutes les pièces qu'il avait recueillies, qu'on appelait des drachmes. C'est l'équivalent grec du mot « dollar ». Chaque pièce était une drachme. Il a dit qu'il avait une solution simple au problème. Il a pris des pièces d'une drachme et y a gravé le chiffre deux. Soudainement, il y avait deux fois plus d'argent.

J'hésite à raconter cette histoire devant le premier ministre, car je crains qu'il ne transforme tout simplement chaque dollar en deux dollars et chaque deux dollars en quatre. Si nous manquons d'argent, nous pourrions toujours en créer davantage. Je prie mes amis libéraux d'en face de ne pas raconter cette histoire au premier ministre. Je les remercie grandement d'avoir conclu ce marché avec moi. D'ailleurs, ceux qui nous écoutent sont également tenus au secret. Il ne faut rien dire au premier ministre. Nous ne voulons pas lui donner d'idées.

En conséquence, tous les travailleurs de l'île ont vu leur pouvoir d'achat chuter de 50 %. En effet, ils avaient le même nombre de drachmes, mais deux fois moins de pièces, de sorte que chaque drachme ne permettait d'acheter que la moitié de ce qu'elle achetait auparavant. Il a littéralement réduit de moitié les salaires de la population, mais il a pu dépenser ces pièces avant que l'inflation ne

s'installe. Autrement dit, il a pu profiter des richesses nouvellement créées pendant un bref instant, jusqu'à ce que l'inflation les fasse fondre, et c'est alors le peuple qui a perdu son pouvoir d'achat.

Il en va de même pour ce que l'on appelle l'assouplissement quantitatif. Ce sont toujours les banquiers et les initiés du gouvernement qui touchent l'argent frais en premier et qui, par conséquent, profitent le plus allégrement des richesses. La classe ouvrière n'accède à ces dollars que lorsqu'ils percolent depuis le sommet et que leur pouvoir d'achat s'est évanoui. C'est pourquoi nous devons mettre un terme une fois pour toutes à l'économie de ruissellement. C'est ce que nous ferons lorsque je serai premier ministre. Cela ne marche pas. Cela ne marchera jamais. Je ne le permettrai jamais.

Nous savons que la création de liquidités est à l'origine de l'inflation actuelle, de la pauvreté à grande échelle, de la misère et du sentiment de rupture qui règnent partout au pays. Les villages de tentes et tout le reste sont le résultat de ce que le gouvernement a causé en créant de l'argent, mais je suis ici aujourd'hui pour mettre les gens en garde contre un risque beaucoup plus grave et insidieux qui nous guette encore.

● (2050)

Je m'appuie ici sur la deuxième méthode de Churchill pour prévoir l'avenir, c'est-à-dire la méthode cyclique: se tourner vers le passé pour prévoir les cycles futurs. Nous savons que ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement crée de l'argent ou accumule d'énormes dettes. Il faut comprendre où une telle approche mène après le cycle d'inflation et ce qui peut souvent suivre.

Aujourd'hui, je m'en remets à la sagesse des stoïciens. L'écrivain du stoïcisme, ou plus précisément de sa version moderne, Ryan Holiday, a écrit sur la préméditation des maux. Il s'agit d'imaginer les choses qui pourraient mal tourner ou ce que nous pourrions perdre. Comme Sénèque le dirait, les coups durs inattendus sont les plus dévastateurs et douloureux, et c'est pourquoi l'homme sage y réfléchit à l'avance.

Je regrette de devoir penser à ces terribles coups durs qui pourraient nous attendre.

J'ai une question pour mes collègues. Si une bombe à retardement se trouvait sous une maison, que ferait la personne qui y habite? Eh bien, si la personne ignorait l'existence de la bombe, elle ne ferait rien du tout parce qu'elle n'aurait aucune raison d'agir. En présumant que la personne survit à l'explosion, elle devrait ensuite se démener pour reconstruire sa vie.

Nous savons ce que c'est que d'être frappé par des coups inattendus. Nous avons vécu les attentats du 11 septembre, la pandémie de COVID et, bien sûr, la crise financière qui a frappé les États-Unis. Tous ces événements étaient difficiles à prévoir. En conséquence, nous avons tous dû faire des pieds et des mains pour réagir, puisque nous n'y étions pas préparés.

Pourquoi les pays occidentaux ont-ils tant de difficulté à prévoir les dangers qui se profilent à l'horizon? Au cours des dernières décennies, nous avons été incroyablement mal préparés aux attaques terroristes, aux catastrophes naturelles, aux crises hypothécaires et à Al-Qaïda. Nous ignorions tous ces éléments jusqu'à ce que, tout à coup, ils nous frappent.

Je vais paraphraser encore une fois Ryan Holiday en disant qu'il est impossible de se préparer pour quelque chose dont on n'est pas au courant ou même de l'empêcher. Pourtant, dans chacune de ces crises récentes, les signes avant-coureurs étaient à notre portée. Si nous avions seulement écouté le tic-tac de la bombe à retardement, nous aurions pu la trouver et la désamorcer avant qu'elle éclate, sauvant ainsi le monde d'une misère sans précédent.

Un nouveau danger se dessine maintenant au pays. C'est la probabilité grandissante d'une crise de l'endettement. Voici un calcul simple: lorsque les gouvernements et les citoyens accumulent une dette totale trois fois supérieure à la taille de leur économie, ils s'exposent à subir une grave crise de l'endettement. J'ai le regret de dire à la Chambre des communes...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il y a des réactions du côté des ministériels. Je les prie d'être respectueux et de garder le silence.

Le chef de l'opposition officielle a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, j'ai le regret d'informer la Chambre que, même si l'histoire nous indique que les pays dont la dette fait trois fois la taille de l'économie ont très souvent tendance à souffrir de crises de l'endettement, selon Standard & Poor's, la dette publique et privée totale du Canada équivaut maintenant à 474 % du PIB. Cela comprend à la fois la dette publique, l'endettement des ménages, l'endettement des entreprises et l'endettement du secteur privé. Cela place donc le Canada au deuxième rang des pays du G7 les plus endettés par rapport au PIB. Seul le Japon est en pire posture.

Lorsque j'étais ministre du cabinet fantôme en matière de finance, je passais beaucoup de temps à étudier les crises de l'endettement. Ray Dalio, le gestionnaire de fonds spéculatifs le plus prospère de l'histoire, a rédigé un livre formidable intitulé *Big Debt Crises*, dans lequel il quantifie les signes avant-coureurs des crises de l'endettement. Il s'est penché sur les 48 pires crises de l'endettement de l'histoire du monde moderne, et il a dressé un tableau indiquant le ratio de la dette par rapport au PIB de tous ces pays. Je vais donner quelques exemples de crises qui peuvent nous venir à l'esprit.

En Europe, il y a eu la crise de l'endettement de la Grèce, survenue il y a un peu plus d'une décennie. Cette crise a eu des répercussions en Espagne, au Portugal et dans d'autres pays européens. Il y a eu la crise financière des États-Unis; il s'agissait essentiellement d'une crise de l'endettement hypothécaire. Il y a aussi les crises de l'endettement qui ont touché l'Argentine en 1998 et en 2001. Je pourrais en nommer d'autres.

En compilant cette liste des 48 crises liées à l'endettement, il a également dressé la liste des ratios dette-PIB de tous ces pays, c'est-à-dire le pourcentage de la dette publique et privée par rapport au PIB, et j'ai pris la liberté d'y inclure le ratio dette-PIB actuel du Canada. Quelle conclusion en ai-je tirée? Le ratio dette-PIB actuel du Canada est supérieur à celui de tous les autres pays qui ont connu une crise, à l'exception de deux d'entre eux. Autrement dit, 46 pays ont connu une crise financière majeure alors que leur dette par rapport à leur économie était nettement inférieure à la nôtre aujourd'hui.

Il convient de se demander pourquoi, jusqu'à présent, nous n'avons pas connu de crise majeure. La réponse coule de source. C'est parce que les taux d'intérêt ont été excessivement et artificiellement bas. Encore aujourd'hui, même si les taux d'intérêt aug-

Ordres émanant du gouvernement

mentent, les taux d'intérêt qui s'appliquent à une grande partie de la dette actuelle du pays sont encore faibles, mais cela ne sera pas toujours le cas. En effet, chaque jour qui passe, des prêts hypothécaires doivent être renouvelés à des taux beaucoup plus élevés que les taux artificiellement bas que nous avons connu jusqu'à maintenant. Voilà le risque fondamental auquel nous sommes exposés. Il en va de même pour la dette publique. Tout comme dans le cas des prêts hypothécaires des particuliers, les gouvernements ont emprunté à des taux particulièrement faibles, qui s'appliquent toujours à une bonne partie de la dette publique.

Les obligations ne sont que des hypothèques; c'est seulement leur durée qui diffère. Certaines sont d'une durée de 90 jours, d'autres de 30 ans. La durée de la plupart d'entre elles se situe quelque part entre les deux, mais elles finissent toutes par devoir être renouvelées et, lorsque c'est le cas, c'est le taux en vigueur à ce moment qui est appliqué. Lentement, mais sûrement, c'est ce qui a déjà commencé à se produire.

Où se manifeste l'effet des taux plus élevés? Ironiquement, c'est à la Banque du Canada, parce qu'elle a financé la dette du gouvernement et qu'elle a acheté des obligations du gouvernement alors que les taux étaient bas, ce qui fait qu'elle n'obtient qu'un faible rendement sur ces prêts. La banque a financé ces dettes en déposant de l'argent dans les comptes des institutions financières de la banque centrale, et ces institutions ont revendu les obligations à la banque.

Le taux appliqué à ces dépôts est celui du taux directeur de la banque centrale, qui atteint maintenant 4,75 %. Autrement dit, la Banque du Canada a acheté des obligations du gouvernement dont le rendement était de 0,6 % et elle l'a fait au moyen de dépôts sur lesquels elle paie aujourd'hui un rendement de 4,75 %, ce qui signifie que la banque centrale du Canada perd de l'argent chaque jour. D'ailleurs, si elle n'était pas soutenue par le gouvernement, la banque centrale serait aujourd'hui en faillite, parce que son passif est bien plus important que ses actifs. C'est une situation très inhabituelle, mais c'est le précurseur de ce que tout le monde vit aujourd'hui.

● (2055)

Des gens ont acheté des propriétés à des prix artificiellement élevés et contracté d'énormes prêts hypothécaires à des taux artificiellement bas. Que se passera-t-il en 2026 lorsque tous ces prêts arriveront à échéance et que les taux seront trois ou quatre fois plus élevés que ce que les familles ont connu jusqu'à maintenant? Des centaines de milliers de personnes devront renouveler leur prêt hypothécaire en même temps et verront leur taux d'intérêt augmenter de 3 ou 4 %. En réalité, ce n'est pas une augmentation de trois ou quatre points de pourcentage, mais bien une hausse de 300 % que l'on subit en passant de 1 à 4 %. Lorsque l'on passe d'un taux artificiellement bas à un nouveau taux beaucoup plus élevé, l'effet est multiplicateur.

Imaginons maintenant ce qui se produira quand des centaines de milliers de personnes ne pourront plus payer leurs mensualités parce que celles-ci auront augmenté de 1 600 dollars \$ par mois et que la famille moyenne n'a qu'une marge de manœuvre de 200 \$ dans son portefeuille. Soudainement, elles devront toutes payer 15 000 ou 16 000 \$ d'intérêts de plus par an. Quelle solution vont-elles trouver? Elles vont vendre. Que pourraient-elles faire d'autre, si elles ne peuvent plus se permettre leur maison? Or, comme elles voudront toutes vendre en même temps, on assistera à une vente au rabais.

Ordres émanant du gouvernement

Par ailleurs, qui sera disposé à acheter ces maisons? Qui pourra se permettre de payer 5 ou 6 % d'intérêts pour une maison de 1 million de dollars? Personne, évidemment. Il y aura donc beaucoup plus de vendeurs que d'acheteurs. Que se passera-t-il alors? Les prix de l'immobilier...

• (2100)

M. Kevin Lamoureux: C'est une hypothèse qui va très loin. Il n'y a aucune garantie...

L'hon. Pierre Poilievre: Il n'y a pas de garantie.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je demanderais au secrétaire parlementaire d'attendre la période des questions et observations. Il reste encore un peu de temps avant d'y arriver, alors je lui demanderais d'être patient.

Le chef de l'opposition a la parole.

Hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, c'était un commentaire utile du député d'en face, ce qui est inhabituel. Il dit qu'il n'y a pas de garantie que les taux d'intérêt seront aussi élevés lorsque viendra le temps du renouvellement. Il n'y a pas de garantie que je vais avoir un accident d'auto, alors pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité? Il n'y a pas de garantie qu'un avion ne peut pas atterrir tout seul, alors pourquoi le pilote ne pourrait-il pas faire une sieste pendant le vol? Il n'y a pas de garantie que je vais mourir si le parachute ne s'ouvre pas, alors pourquoi me donnerais-je la peine de tirer sur le cordon? C'est le genre de logique que nous servent les députés d'en face. C'est tellement ridicule, et on se demande bien pourquoi on se trouve dans un tel pétrin.

Il n'y a pas de garantie qu'un voleur s'introduira dans la maison, alors pourquoi verrouiller les portes, n'est-ce pas? Il n'y a pas de garantie que je vais avoir un accident d'auto, alors pourquoi contracter une assurance, n'est-ce pas? Pourquoi nous prémunir contre un risque s'il n'y a pas de garantie que ce risque se manifestera, n'est-ce pas? C'est exactement le genre de mentalité qui nous met dans ce pétrin. Il dit que, comme il n'y a pas de garantie que les choses vont mal tourner, nous ne devrions pas prendre de mesures pour nous protéger.

Une voix: Que feriez-vous?

L'hon. Pierre Poilievre: Qu'est-ce que je ferais, madame la Présidente? Cela fait trois ans que je leur dis ce qu'il faut faire, et s'ils m'avaient écouté, ils ne seraient pas dans le pétrin dans lequel ils se trouvent aujourd'hui.

Que peut-on faire? De toute évidence, il faut trouver le moyen de faire baisser les taux d'intérêt avant le renouvellement des prêts hypothécaires. Comme je l'ai indiqué précédemment, pourquoi ces taux ont-ils augmenté au départ? Les déficits du gouvernement ont entraîné une hausse de l'inflation, ce qui a entraîné un relèvement des taux d'intérêt, ce qui entraînera une augmentation du nombre de défauts de paiement. Comment mettre un terme à cette spirale? Il faut réduire les déficits du gouvernement pour faire baisser l'inflation, ce qui permettra à la Banque du Canada d'abaisser les taux d'intérêt, ce qui nous permettra de limiter le nombre de défauts de paiement. Voilà le manuel d'instruction façon IKEA que je peux donner au député aujourd'hui. C'est clairement ce qu'il faut faire pour éviter la crise qui nous attend.

Cependant, ne vous méprenez pas: il s'agit d'une crise, et elle se rapproche de plus en plus vite, comme un train en marche. Si nous ne nous préparons pas à nous écarter de la voie ferrée dès maintenant, nous serons confrontés à cette menace très réelle. Le député

d'en face dira peut-être: « Oh, la crise de l'endettement, qui s'en soucie? Laissons les comptables et les économistes s'échauffer sur le sujet. Ils se trondront les mains et débattront de ce que cela signifie sur les chaînes spécialisées à la télé. Pourquoi devrait-on s'en inquiéter? »

Eh bien, j'aimerais dire aux députés qu'une crise de l'endettement est une crise humanitaire d'une grande ampleur. Le nombre de victimes des crises de la dette est stupéfiant. Ces crises engendrent un chômage généralisé, qui se traduit par une hausse des cas de dépression, de suicide, de dépendance à l'alcool et aux opioïdes, de surdose et autres maux, comme nous commençons déjà à l'observer.

Deux économistes de Harvard, Kenneth Rogoff et Carmen Reinhart, ont étudié les crises de la dette survenues sur une période de plus de 800 ans. Ils ont constaté que ces crises entraînent généralement une baisse de 35 % des prix de l'immobilier, de sorte que les gens se retrouvent avec des hypothèques supérieures à la valeur de leur maison. En moyenne, le PIB chute de 9 %, soit environ le double de la baisse enregistrée lors de la récession causée par la COVID en 2020. Le chômage augmente en moyenne à 7 % et persiste en général pendant quatre ans. Cela se traduit non seulement par des pertes d'emplois, mais aussi par des pertes de vies humaines.

Selon les résultats d'une étude menée à l'Université de Calgary, une augmentation de 1 % du taux de chômage s'accompagne d'une hausse de 2,1 % du taux de suicide. Selon un article du *British Journal of Psychiatry*, on estime qu'en Europe et en Amérique du Nord, la grande récession a mené, de 2008 à 2010, à au moins 10 000 cas supplémentaires de suicide pour des raisons économiques. On parle de 10 000 personnes qui se sont suicidées. Il y a eu plus de suicides aux États-Unis pendant la grande récession mondiale qu'il y en aurait eu sans la crise financière.

On a vu la même chose en Asie. Selon des chercheurs qui ont publié un article dans le *British Medical Journal*, on estime que la crise économique de 1997 au Japon, en Corée du Sud et à Hong Kong a mené à plus de 10 000 suicides excédentaires.

Les conséquences des pertes d'emploi à long terme causées par une crise financière sont au moins aussi graves que les effets désastreux que le confinement lié à la COVID a eus sur la population. Les chômeurs n'avaient nulle part où aller travailler le matin et ils n'avaient pas les moyens d'aller où que ce soit pour se divertir le soir.

• (2105)

Ces gens se retrouvent donc isolés et seuls. Beaucoup se tournent vers l'alcool ou la drogue. Nous voyons déjà ces maux pernicieux se répandre parmi nos concitoyens.

Selon CBC, le nombre d'appels à la ligne nationale de prévention du suicide a augmenté de 200 % au cours de la pandémie de COVID-19. Cela a incité un de nos députés, le député de Cariboo—Prince George, à présenter un projet de loi prévoyant la mise en service d'une ligne 988 pour la prévention du suicide. Ne nous y trompons pas, le chômage forcé durant la pandémie s'est traduit par une augmentation du nombre de suicides, et si une crise financière comme j'essaie d'éviter survient, j'ai bien peur de dire à la Chambre qu'on observera un désespoir similaire.

En 2021, le nombre de décès par surdose en Colombie-Britannique a été de loin le plus élevé jamais enregistré, et plus de deux fois plus élevé qu'en 2019. En Ontario et en Alberta, les décès liés aux opioïdes ont bondi de près de 50 % pendant les périodes de confinement. Tout cela pourrait être associé au chômage. En effet, les chercheurs ont constaté que, lorsque le taux de chômage augmente d'un point de pourcentage dans un pays, le taux de décès liés aux opioïdes augmente de 3,6 % et le nombre de visites à l'urgence liées aux surdoses d'opioïdes, de 7 %.

Lorsque la crise de la dette publique grecque est survenue, il y avait des problèmes au niveau des salaires, des pensions et des programmes sociaux, et une vague de gens désespérés a inondé les unités psychiatriques partout au pays. La commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a écrit dans un rapport: « La plupart des patients admis sous ce régime sont des chômeurs, des gens d'affaires ruinés ou des parents qui n'ont pas les moyens de prendre soin de leurs enfants ou de les nourrir. Selon les données recueillies, la plupart sont âgés de plus de 40 ans et n'ont jamais présenté de signes de maladie mentale auparavant. »

À la suite d'une crise de la dette publique, il y a les politiques gouvernementales pénibles. Certaines des mesures d'austérité les plus sévères, contre lesquelles le premier ministre nous a mis en garde, ont été prises en Grèce sous un gouvernement marxiste. Elles ont été prises par ce qu'on appelle la coalition de la gauche radicale, une alliance entre les communistes, les écosocialistes et les anticapitalistes.

Pourquoi un parti qui croit aux programmes gouvernementaux sans borne a-t-il ainsi sabré dans les dépenses publiques en Grèce? Pour la même raison que le gouvernement fédéral libéral a sabré dans le financement des soins de santé et a éliminé 45 000 emplois dans la fonction publique dans les années 1990. Pour la même raison que le NPD de la Saskatchewan, un parti qui s'attribue le mérite d'avoir inventé le régime d'assurance-maladie du Canada, a fermé 52 hôpitaux en Saskatchewan dans les années 1990.

Pourquoi? Ils ont manqué d'argent. Voilà ce qu'est la véritable austérité, c'est quand on manque d'argent. C'est le résultat des grandes crises de la dette comme celle contre laquelle j'essaie de mettre en garde en ce moment, ce qui prouve que les crises de la dette n'ont rien à voir avec l'idéologie. Les chiffres ne sont pas partisans. Les mathématiques, impitoyables, l'emportent sur la philosophie politique dans une crise de la dette.

Quand il n'y a plus d'argent et que personne ne veut en prêter davantage, quand les fonds sont épuisés, comment payer les salaires des fonctionnaires, les pensions des retraités, les factures des hôpitaux, les écoles, la nourriture et les autres produits de première nécessité? Comme le disait Pythagore, « les chiffres gouvernent l'univers ». L'austérité n'est presque jamais un choix. Elle survient lorsque des gouvernements irresponsables, comme celui d'en face, la rendent mathématiquement inévitable.

Les économistes de Harvard, Reinhart et Rogoff, ont également constaté que les effondrements financiers entraînent une nouvelle explosion de la dette publique. Il s'agit d'une explosion au sein d'une explosion, et d'une crise qui s'ajoute à une autre crise. C'est pourquoi il est toujours plus humain de protéger les finances du pays à l'avance pour éviter l'austérité. C'est ce que nous faisons en tant que conservateurs. Nous protégeons les finances, pas seulement pour qu'un comptable soit satisfait du bilan, mais parce que nous nous soucions des soins de santé, de l'éducation et des filets de sécurité sociale dont nous avons désespérément besoin.

Ordres émanant du gouvernement

C'est pourquoi nous voulons protéger les finances du gouvernement. C'est pourquoi nous voulons empêcher les compressions brutales et impitoyables que le premier ministre réserve au pays s'il réussit à le ruiner. Nous avons vu les conséquences implacables d'une telle approche lorsque son père était au pouvoir et avait causé non seulement de l'inflation, mais aussi de la stagflation. Il avait réussi à faire grimper le taux d'inflation et le taux de chômage à des niveaux records en même temps.

● (2110)

Pensons aux années 1980 et 1983. Au cours de ces années de la crise de la dette de Trudeau, le chômage et l'inflation ont atteint 12 % en même temps. Cela signifie que l'indice de la misère était de 24. Cet indice correspond à la somme de l'inflation et du chômage. Cela a fait grimper les taux d'intérêt à un niveau presque inimaginable de 19 % par an. Je me souviens de cette époque. En fait, certains de mes premiers souvenirs...

Une voix: Vous portiez encore des couches.

M. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, en fait, c'est presque vrai. Un député dit que je portais encore des couches. Je suis né en 1979. Je viens d'avoir 44 ans.

Mes premiers souvenirs datent de 1982 ou 1983, environ. Je me souviens de l'horrible pression et du stress que vivaient mes parents. À l'époque, le gouvernement Trudeau a mis en place le Programme énergétique national qui a démoli l'économie de l'Alberta, où mon enfance s'est déroulée. Nous avons été largement protégés de cette situation parce que mes parents étaient enseignants et n'ont donc pas perdu leur emploi, contrairement à de nombreux Albertains et Saskatchewanais malchanceux, mais très patriotiques et courageux, qui ont été directement touchés. Cependant, mes parents possédaient quelques petites propriétés locatives — ma mère avait gratté les fonds de tiroir pour les acheter — et nous avons tous été frappés par la hausse des taux d'intérêt, des taux si élevés que les loyers des locataires ne suffisaient pas à les payer. Nous n'arrivions plus à payer notre hypothèque et nous avons dû déménager dans une maison plus petite.

Cette période fut très stressante et marquée par de grands bouleversements. Il n'est pas étonnant que l'indice de misère ait atteint son niveau le plus élevé, car la misère est ce qui caractérise le plus cette période. Certaines personnes ne supportent pas la misère. Au cours de cette période, le taux de suicide a atteint un niveau record. En 1983 — j'avais alors 4 ans —, le taux de suicide a atteint 14,8 suicides par tranche de 100 000 personnes, une augmentation de 8 % par rapport à 1980. Pierre Elliott Trudeau était premier ministre au cours de sept des huit années où le taux de suicide a été le plus élevé au Canada. Cela s'explique par le fait que la vie des gens s'écroulait.

Les députés peuvent l'imaginer. Il ne s'agit pas seulement d'argent. Ce n'est pas seulement le désir de posséder plus de choses. C'est la honte de rentrer à la maison et de dire à ses enfants: « Vous ne pouvez pas faire ce petit voyage en camping. J'annule votre inscription au hockey. Nous devons quitter cette maison et emménager dans un tout petit appartement. » Voilà la véritable anxiété humaine, la culpabilité, la douleur et la frustration qui brisent littéralement les familles et provoquent des divorces et des suicides. Les gens perdent espoir et tout s'écroule.

Ordres émanant du gouvernement

Quand je parle de la possibilité d'une crise de l'endettement bien réelle, étant donné tous les prêts hypothécaires qui ont été consentis à un taux d'intérêt ferme très bas il y a trois ans, deux ans, voire un an, je ne parle pas d'un phénomène comptable. Je parle d'un phénomène humain, que nous avons le devoir d'éviter. Nous avons le devoir d'anticiper les dangers à venir et de protéger le pays contre les ravages qu'ils représenteraient pour la population. Nous savons comment faire. Nous savons que nous pouvons prendre des décisions simples et sensées pour éviter une telle situation, une situation comme celle que nous avons vu se produire ailleurs sur la planète et qui pourrait se reproduire ici si nous ne changeons pas de cap immédiatement.

Aujourd'hui, nous connaissons les mesures qu'il faut prendre aujourd'hui. Il s'agit de dépenser moins, tout en créant plus. Le député d'en face présumera tout de suite que si une chose coûte moins cher, elle doit avoir une moindre valeur. Cela résume l'essentiel de ce qu'il comprend. Le premier ministre est le pire à cet égard. Il pense que si une chose coûte plus cher, elle doit avoir une valeur supérieure, comme si le demi-milliard de dollars qu'il voulait donner à l'organisme UNIS valait plus que, par exemple, pouvoir délivrer un passeport à temps aux Canadiens. Ce n'est pas parce qu'une chose coûte plus cher qu'elle est meilleure.

Par exemple, le gouvernement a un programme en matière de logement pour lequel il a dépensé 89 milliards de dollars. En fait, sa plus grande fierté est de dire que son plan en matière de logement est extrêmement coûteux. On peut presque imaginer un restaurant qui publierait l'annonce suivante: « Venez dîner chez nous. L'ambiance est morose, le service est mauvais et la nourriture est avariée. Peut-être même qu'elle vous rendra malade, mais devinez quoi? Chaque assiette coûte 1 000 \$. C'est donc forcément ce qu'il y a de meilleur, puisque c'est ce qui coûte le plus cher. »

• (2115)

Revenons à la sphère gouvernementale. Quand j'étais ministre de l'Emploi, nous avions un programme — je crois qu'il existe encore aujourd'hui — pour aider les Canadiens ayant une déficience visuelle à lire des livres en leur faisant parvenir par la poste des enregistrements de livre sur CD. Ils pouvaient les insérer dans leur ordinateur, appuyer sur le bouton de lecture et écouter le contenu. Une femme qui habite ma circonscription était même capable d'écouter les livres audio à une vitesse quatre fois plus rapide parce qu'elle s'était entraînée à le faire. Pour la majorité d'entre nous, cela aurait été du charabia. Toutefois, au moyen d'un lecteur audionumérique, elle avait réussi à apprendre à écouter très rapidement un livre enregistré. C'était un programme génial.

Cependant, l'Institut national canadien pour les aveugles a réalisé qu'il y avait un problème: puisque les CD étaient devenus une technologie dépassée, il n'était plus nécessaire de payer Postes Canada pour acheminer les CD chez les gens. L'organisation a proposé une technologie qui permettait au gouvernement du Canada de simplement payer une personnalité de la radio pour lire le livre dans un studio d'enregistrement. Ensuite, le fichier audio n'avait qu'à être envoyé aux gens par Internet, telle une particule de lumière dans le cyberspace, pour qu'ils écoutent le livre, sans CD.

Il s'avère que cela a permis de réduire d'environ 80 % le coût du programme. De plus, nous avons signé une entente avec d'autres pays qui avaient les mêmes livres francophones et anglophones que nous. Nous avons dit que nous renoncions aux droits d'auteur de tous nos enregistrements et que tous les auteurs renonceraient à leurs droits d'auteur si les autres pays en faisaient autant. Ainsi, les

autres pays pourraient nous donner tous leurs livres, et vice-versa. Par conséquent, tout le monde aurait davantage de livres, et comme il n'y avait plus de copies physiques de tous ces livres, il y aurait soudainement une augmentation massive du nombre de livres, de l'ordre de 500 000, ou quelque chose du genre.

Le coût du programme a chuté de 80 %. Selon leur logique, les libéraux diraient que ce fut une coupe sauvage et demanderaient comment nous avons pu faire une telle chose, même si c'était plus pratique, que cela permettait d'avoir accès à plus de livres et que le service à la clientèle s'en trouvait amélioré. Coûter moins cher ne signifie pas valoir moins cher. C'est le gros bon sens.

Examinons la question de la manière suivante. Nous avons eu ce débat avec le premier ministre. Il a critiqué mon mandat de ministre chargé du logement parce que je n'ai pas dépensé 89 milliards de dollars pour le logement. Toutefois, un logement coûtait deux fois moins cher. Lorsque j'étais ministre chargé du logement, le paiement hypothécaire moyen était de 1 400 \$ et le loyer moyen de 900 \$ pour un appartement d'une chambre. La mise de fonds moyenne nécessaire à l'achat d'une maison était de 22 000 \$. Aujourd'hui, c'est le double, le double et le double.

Cependant, le premier ministre est d'avis que son programme est une réussite, car même si neuf jeunes sur dix croient qu'ils ne pourront jamais se payer une maison, il a le programme de logement le plus cher de l'histoire du Canada, c'est donc dire que son programme est le meilleur. Il pense que le prix est égal à la valeur. Il y a une différence entre la valeur et le coût, une distinction que le gouvernement ne fait jamais. Voilà pourquoi il a autant dépensé pour si peu de résultats.

Comment pouvons-nous imposer une discipline organique au gouvernement pour qu'il obtienne plus pour moins? L'une des solutions consiste à imposer la simple loi de la nature, appelée rareté. Toutes les créatures de l'univers, tous les oiseaux dans les arbres et tous les poissons dans la mer sont assujettis à la loi de la rareté: l'utilisation maximale de ressources limitées. Ils peuvent avoir ceci ou cela, mais pas ceci et cela, ou ils peuvent trouver un bon marché pour ceci et cela. La mère seule qui souhaite construire une nouvelle galerie peut renoncer à prendre des vacances, se rendre à la scierie locale pour voir si elle peut acheter du bois à bas prix afin de réduire le coût de la construction, à moins qu'elle ne trouve un camp d'été à bon prix pour ses enfants qui lui permettra de s'offrir les deux. Ce sont les décisions budgétaires sensées que des familles prennent tous les jours.

Les politiciens sont les seules créatures de l'univers qui n'ont pas à se conformer à la loi universelle de la rareté, car ils se servent de l'inflation, des impôts et de la dette pour refiler la rareté à tout le monde. Ils chassent l'austérité hors du gouvernement dans les salons des citoyens, dans les petites entreprises et dans les fermes, où quelqu'un d'autre est confronté à toujours plus de rareté parce que le gouvernement refiler ses coûts à la population.

Qu'arriverait-il si nous acceptions cette rareté? Qu'arriverait-il si nous exigeons du gouvernement qu'il fasse les mêmes compromis et les mêmes marchés empreints de bon sens que font la mère seule, le petit entrepreneur et l'agriculteur tous les jours? Qu'arriverait-il si nous adoptions une loi pleine de gros bon sens pour contraindre le gouvernement à trouver un dollar d'économie pour chaque nouveau dollar dépensé?

• (2120)

Je promets, en passant, d'être conservateur dans mes propos si les députés promettent d'être libéraux dans leurs applaudissements. C'est ainsi que je conçois un discours bipartisan: du contenu conservateur et des applaudissements libéraux.

Ce...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député de North Okanagan—Shuswap invoque le Règlement.

M. Mel Arnold: Madame la Présidente, je n'ai rien dit auparavant, mais je viens de remarquer qu'un autre député ministériel est arrivé à la Chambre en train de manger quelque chose et, comme nous le savons tous, surtout les députés qui sont ici depuis longtemps, nous n'avons pas le droit de manger à la Chambre.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés qu'ils ne doivent pas manger dans l'enceinte. Si je comprends bien, en l'occurrence, le député finissait de mâcher ce qu'il avait déjà dans la bouche, donc il n'avait pas de nourriture dans les mains. Quoi qu'il en soit, je rappelle aux députés qu'il est interdit de manger dans l'enceinte.

Le chef...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre.

Cela devient un débat ou une discussion, et je demanderais aux députés de laisser le chef de l'opposition officielle terminer son discours.

Le chef de l'opposition officielle a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, le député d'en face a accusé l'un de nos collègues de dormir pendant mon discours. Or, ce qu'il ne comprend pas, c'est qu'il s'adonnait à un exercice de méditation pleine conscience...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je demanderais au chef de l'opposition officielle de s'en tenir à son discours et de ne pas parler de ce qui se passe derrière lui ni tenter de tenir une conversation avec des députés.

Le chef de l'opposition officielle a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre: Merci, madame la Présidente. Je vais respecter cette ordonnance et m'en tenir à mon discours.

J'étais en train de parler de l'idée pleine de gros bon sens d'une loi pour contraindre le gouvernement à trouver un dollar d'économie pour chaque nouveau dollar dépensé. J'adorerais avoir eu cette idée, mais une telle loi qui a déjà été adoptée aux États-Unis sous l'ère Clinton. Les députés se rappelleront qu'à cette époque, le gouvernement américain avait accumulé des dettes massives. Le Congrès a alors adopté la loi PAYGO, qui obligeait l'administration américaine à trouver un dollar d'économie pour chaque nouveau dollar dépensé.

Que s'est-il passé? Pour la première fois en 50 ans, le gouvernement américain a équilibré son budget. Il a remboursé 400 milliards de dollars de dette. Les libéraux nous disent toujours qu'équilibrer le budget et rembourser la dette ne ferait que ralentir l'économie. En fait, l'économie américaine a connu l'une des croissances les plus spectaculaires de l'histoire du pays. Le taux de chômage a atteint son niveau le plus bas de toute la période d'après-guerre. L'inflation est restée modeste, et le gouvernement américain a été en mesure de rétablir sa solvabilité et ses assises financières.

Ordres émanant du gouvernement

La mauvaise nouvelle, c'est que lorsque la loi est devenue caduque, le gouvernement américain a recommencé ses déficits, qui n'ont jamais cessé depuis. Pourquoi? C'est la preuve que les politiciens doivent être soumis à des limites inscrites dans la loi pour juguler leurs dépenses, autrement ils ne pourront pas se contrôler. Ils voudront dépenser toujours plus l'argent des autres afin de se glorifier et d'acheter des votes. Nous devons imposer des limites juridiques aux dépenses gouvernementales, les mêmes limites que tous les autres Canadiens s'imposent.

C'est une idée pleine de bon sens qui plafonnerait le coût du gouvernement pendant que l'économie et les contribuables rattrapent leur retard. La solution ne consiste pas seulement à contrôler les dépenses, mais aussi à veiller à ce que la croissance de l'appareil de l'État soit plus lente que celle du secteur privé. Nous savons que la prospérité découle de la production de biens et de la libre circulation des produits qui sont vendus, des capitaux qui rapportent des intérêts et de la main-d'œuvre qui est rémunérée. C'est le miracle de l'économie de libre marché.

J'aimerais parler un peu de ce miracle incroyable. J'étais dans un café l'autre jour. Je suis entré, j'ai commandé une tasse de café, je l'ai payée et j'ai remercié l'employée. Les députés savent-ils ce qu'elle m'a répondu? Quelqu'un a une idée?

Mme Julie Dabrusin: Je n'en ai aucune idée.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, elle n'en a aucune idée. Il n'est pas nécessaire de chercher bien loin pour trouver une réponse. Certains pourraient penser qu'elle a dit: « Merci. De rien. » C'est la séquence qu'on nous apprend quand on est enfant: « Merci. De rien. » Toutefois, sa réponse était: « Merci. »

Quelqu'un a-t-il déjà remarqué que lorsqu'on effectue une transaction ou un achat sur le marché libre, on ne dit jamais: « Merci. De rien »? C'est toujours: « Merci. Merci. » C'est le double « merci ». Pourquoi? C'est parce que les deux parties d'une transaction volontaire sont mieux loties qu'avant. Les deux obtiennent quelque chose d'une plus grande valeur que ce qu'elles possédaient avant la transaction. Si ce n'était pas le cas, elles auraient refusé l'échange.

Si j'ai une pomme, mais je veux une orange, et quelqu'un a une orange, mais il veut une pomme, nous sommes tous les deux mieux lotis si nous faisons un échange, même si nous n'avons qu'une pomme et une orange à nous deux. Pourquoi? C'est parce que nous avons chacun quelque chose d'une plus grande valeur qu'avant. C'est là le miracle de la libre entreprise, qui est un échange volontaire de travail contre un salaire, de produit contre un paiement ou d'investissement contre un intérêt. Comme il s'agit d'un échange volontaire, nous savons que toutes les parties y trouvent leur compte. Sinon, elles n'accepteraient pas la transaction.

En quoi est-ce différent avec le gouvernement? Chaque transaction se fait par la force. Tout ce que fait le gouvernement, même les bonnes choses, vient avec la contrainte des impôts et des taxes, comme un fusil sur la tempe. Les gens ne peuvent pas y échapper. Même quand le gouvernement fait des choses parfaitement justifiables, comme financer l'armée ou construire un hôpital, il doit aller chercher l'argent dans les poches des gens par la force. Nous admettons tous qu'il faut employer une certaine force, mais c'est bel et bien de cela qu'il s'agit.

Ordres émanant du gouvernement

Pour les conservateurs, il faut un minimum de force et un maximum de liberté. C'est la différence fondamentale. Lorsque les gens paient leurs impôts au gouvernement, ils le font parce qu'ils y sont contraints. C'est pourquoi personne n'écrit « Merci » sur sa déclaration de revenus. N'est-ce pas? Or, s'il s'agit simplement d'une transaction, comme lorsque j'achète un café, les gens ne devraient-ils pas remercier le gouvernement auprès duquel ils se procurent tous ces services? Les libéraux diraient-ils aux gens de les remercier parce qu'ils effectuent une merveilleuse transaction et que le gouvernement leur rend plus que ce qu'ils paient en impôts? Ce n'est pas comme ça. Les gens n'ont pas le choix.

Chaque fois que le gouvernement crée un nouveau programme soi-disant destiné à rendre aux gens plus d'argent qu'ils n'en paient, le gouvernement doit l'imposer de force. Ce n'est donc certainement pas un rapport de force qui favorise ceux qui en ont le plus besoin. Les rapports de force sont toujours à l'avantage des puissants.

• (2125)

Tel est le grand mensonge des socialistes. Ils prétendent vouloir sans cesse renforcer l'État sous prétexte de vouloir protéger les plus faibles des plus forts. Or, depuis quand les rapports de force bénéficient-ils aux plus faibles? Nous savons que ce sont toujours les plus forts qui en bénéficient. Nous savons que dans les sociétés où l'État occupe une place importante, les élites fortunées deviennent elles-mêmes de plus en plus puissantes. Pourquoi? Parce qu'elles sont proches du pouvoir qui contrôle l'argent. Si tout l'argent d'un pays se trouve dans les coffres de l'État, ce sont ceux qui en détiennent les clés qui s'enrichissent.

Par exemple, ils disent que G doit prendre l'argent de A pour pouvoir en donner à B, parce que G a décidé que B n'en avait pas assez et que A en avait trop. Qu'est-ce qui arrive ensuite? A va voir G et lui dit: « Je veux ravoir un peu de mon argent, parce que je veux faire un don à quelqu'un qui fait partie de G. » Sans qu'on s'en rende compte, ce n'est maintenant plus A ou B qui est avantage, c'est G, parce que c'est G qui décide de qui recevra l'argent. C'est en gros ce qui arrive au gouvernement quand il devient trop puissant. Il ne prend plus l'argent de l'un pour le donner à l'autre; il prend à tout le monde et garde l'argent. C'est le cas du gouvernement actuel: un État qui grossit sans cesse, un appétit insatiable pour l'argent des autres. La situation qu'on observe a des conséquences humaines bien concrètes pour les gens qui n'ont plus les moyens de payer leurs factures.

Ceux qui ont du pouvoir et de l'influence se portent mieux que jamais. Pourquoi? Parce qu'ils peuvent embaucher des lobbyistes. À part le secteur de la marijuana, le lobbying est probablement l'industrie qui connaît la plus forte croissance au Canada. Sous la direction du premier ministre, nous avons constaté une augmentation de 100 % des interactions enregistrées par des lobbyistes. Pourquoi? Parce que les entreprises ont jugé que la façon de s'enrichir n'était pas d'investir dans de nouveaux produits, mais plutôt d'investir dans l'influence politique. C'est le meilleur rendement du capital investi qu'ils peuvent obtenir dans l'économie canadienne d'aujourd'hui.

Une entreprise de New York a réalisé une étude sur le montant que les entreprises américaines dépensent à Washington par rapport à la taille du gouvernement américain. Elle a constaté une corrélation presque parfaite entre les sommes que Wall Street et les entreprises consacrent au lobbying auprès de Washington et le montant des dépenses de Washington en pourcentage du PIB. À mesure que le gouvernement gagne en importance et en pouvoir, les entreprises

cessent de chercher à faire du profit en servant leurs clients pour se concentrer sur l'influence qu'elles peuvent exercer sur les politiciens et les bureaucrates. La marchandise la plus convoitée n'est plus un produit que les gens achètent, de la nourriture qu'ils consomment ou des divertissements qu'ils apprécient. Dans une économie contrôlée par le gouvernement, c'est bien le pouvoir et l'influence qui constituent la marchandise la plus convoitée. C'est ainsi que nous constatons aujourd'hui que les très riches et les très puissants deviennent chaque jour plus riches et plus puissants.

Prenons, par exemple, nos amis de McKinsey, ou je devrais plutôt dire les amis du premier ministre chez McKinsey. Il leur a accordé plus de 100 millions de dollars de contrats, et nous ne savons pas ce qu'ils ont fait. Nous avons creusé la question. Nous n'arrivons pas à trouver ce que leur travail a pu rapporter à quelqu'un. Cependant, ils étaient près du pouvoir. Ils ont réussi à se rapprocher du premier ministre tout au long de sa carrière politique, jusqu'à dominer son programme politique. Par conséquent, ils récoltent de l'argent, mais ce n'est pas tout: ils évitent toute responsabilité.

Cette entreprise a contribué à la crise des opioïdes. Elle a conçu des plans prévoyant des primes pour les distributeurs d'opioïdes, ce qui a entraîné des surdoses. Ses représentants avaient littéralement un plan pour alimenter la crise des opioïdes parce qu'ils savaient que leurs clients influents en profiteraient. Qu'ont-ils reçu comme récompense en échange de leur amitié avec le premier ministre? Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral n'a pas demandé ni reçu un seul cent en règlements de la part de McKinsey, et ce, malgré le fait que cette entreprise a contribué à créer la crise des opioïdes qui coûte une fortune aux contribuables canadiens.

Aux États-Unis d'Amérique, le gouvernement américain a obtenu des dommages-intérêts de McKinsey et d'autres sociétés qui ont causé cette crise, mais, à cause de l'immense influence politique de cette société, le gouvernement du Canada n'a pas réussi à faire de même. Quelque 600 millions de dollars de dommages-intérêts ont été accordés à 49 entités politiques à cause de la crise des opioïdes causée par McKinsey, mais ici, au Canada, le premier ministre n'a pas pu obtenir ne serait-ce qu'un seul cent ou, plus précisément peut-être, il n'a pas voulu obtenir un seul cent de cette société corrompue qui a été complice d'actes ayant causé d'immenses souffrances et d'innombrables pertes de vie humaine.

• (2130)

Bref, dans une économie socialiste ou contrôlée par le gouvernement, ceux qui ont de l'influence politique s'en tirent toujours mieux, car ils peuvent l'utiliser pour obtenir ce qu'ils veulent, et les travailleurs, les familles dont la vie a été détruite par la crise des opioïdes, n'obtiennent absolument rien.

J'essaie de ne pas attribuer au premier ministre des motifs crapuleux pour les décisions qui détruisent si manifestement la classe ouvrière. J'essaie de ne jamais attribuer à la malveillance ce qui peut s'expliquer par l'incompétence. Toutefois, lorsque nous examinons l'idéologie à laquelle il dit adhérer, il y a lieu de se demander si certains des dommages qu'il cause ne sont pas délibérés.

Il s'agit d'un homme qui a déclaré qu'il admirait la dictature communiste chinoise. Ce sont ses propres paroles. Si l'un d'entre nous l'avait accusé de cela, cela aurait semblé totalement et complètement ridicule, mais il s'est accusé lui-même. Il l'a dit. On ne lui a pas demandé s'il admirait la dictature communiste chinoise, mais quel était le gouvernement qu'il admirait le plus dans le monde entier. Il a répondu spontanément que c'était la dictature communiste chinoise.

Depuis, Pékin voue une admiration réciproque à son régime, puisque les Chinois sont intervenus dans deux campagnes électorales successives pour l'aider à gagner et qu'ils ont fait un don de 140 000 \$ à la Fondation Pierre-Elliott-Trudeau. Le premier ministre a aussi dit qu'il admirait Fidel Castro. Par conséquent, en constatant les politiques qu'il impose aux Canadiens, on se demande s'il s'agit simplement d'incompétence ou s'il adhère vraiment à une idéologie déconnectée qui est radicalement différente des normes et du bon sens auxquels croient les Canadiens ordinaires.

En outre, il mine sciemment la valeur de notre argent en créant des déficits irresponsables. Je croyais qu'il ne savait tout simplement pas ce qu'il fallait faire et qu'il était peut-être naïf. Ayant été élevé grâce à un fonds en fiducie que lui a légué son grand-père, un multimillionnaire du secteur pétrolier, il ne savait peut-être tout simplement pas comment fonctionne l'argent puisqu'on lui avait tout donné. Il n'est pas issu d'une famille de la classe ouvrière, où l'on doit gérer la rareté tous les jours à la maison. Il a vécu là où il n'y avait pas de rareté et où on lui donnait tout ce qu'il voulait, alors il n'a peut-être jamais connu rien d'autre que cela.

Il y a six mois, sa propre ministre des Finances a admis que les déficits causaient de l'inflation, un aveu que j'aurais trouvé plutôt encourageant si elle s'y était tenue. Le premier ministre lui a ensuite tapé sur l'épaule et lui a dit que les déficits pouvaient provoquer de l'inflation, mais que ce n'était pas grave, puisqu'ils allaient les augmenter de 60 milliards de dollars. Est-ce là son intention? Cela fait-il partie de son objectif idéologique?

Le grand John Maynard Keynes a écrit:

Lénine aurait déclaré que la meilleure façon de détruire le système capitaliste était d'avilir la monnaie. Par un processus continu d'inflation, les gouvernements peuvent, à l'insu de tous, confisquer secrètement une part importante de la richesse de leurs citoyens. Par cette méthode, non seulement ils la confisquent, mais ils la confisquent arbitrairement; et, alors que ce processus en appauvrit beaucoup, il en enrichit certains.

Est-ce là l'objectif du premier ministre, enrichir un petit groupe de personnes qui peuvent se protéger en conservant des actifs à l'abri de l'inflation et protégés, tout en réduisant le pouvoir d'achat des travailleurs canadiens? Tout cela est-il accidentel? Est-ce le résultat de son incompétence totale? Sa naïveté de rentier privilégié est-elle à blâmer? Est-ce parce qu'il croit délibérément en une idéologie qui concentre la richesse et le pouvoir dans un nombre toujours plus petit de mains? Je veux savoir ce qu'il en est.

Qu'en pense mon caucus? Estime-t-il que cette inflation est attribuable à l'incompétence du premier ministre ou à sa malveillance?

Des voix: Les deux.

M. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, il y a une troisième option: une combinaison d'incompétence et de malveillance.

J'ai toujours dit que j'étais un leader démocratique, et nous tenons des votes ici même, au milieu de mes discours à la Chambre des communes, pour obtenir ces réponses.

Recours au Règlement

• (2135)

Mme Melissa Lantsman: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Les ministériels en face ne savent pas ce que c'est que d'être assis à la première rangée, mais leurs voix résonnent très fort jusqu'ici, et je n'arrive pas à entendre le député...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je viens de faire un rappel à l'ordre, et je prie de nouveau les députés de maintenir le décorum et de laisser le chef de l'opposition poursuivre son discours.

À l'ordre, s'il vous plaît.

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

J'aime beaucoup entendre les observations du chef de l'opposition, mais, ce soir, les députés de la première rangée l'interrompent sans cesse en faisant régulièrement des rappels au Règlement.

D'ailleurs, tandis que j'ai la parole, je voulais faire brièvement un autre rappel au Règlement au sujet...

Une voix: J'invoque le Règlement.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je vais entendre un rappel au Règlement à la fois.

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a la parole.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AUX QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, pendant que j'en ai l'occasion, je voudrais brièvement faire part de mes préoccupations concernant la réponse que j'ai reçue à la question n° 1398 inscrite au Feuilleton. Il me semble que je n'ai pas reçu de réponse à cette question. Je me demande donc si la présidence pourrait examiner la question et nous revenir là-dessus. Il s'agissait d'une question concernant la parité hommes-femmes au sein du personnel. La question mentionne plusieurs secteurs précis pour lesquels je souhaite obtenir des informations sur la parité hommes-femmes, notamment les chefs de cabinet, les directeurs de politique, les directeurs des communications et d'autres membres du personnel politique exonéré.

La réponse que j'ai reçue ne fournit aucune de ces informations. Elle dit que le gouvernement est ferme dans son engagement sur le...

• (2140)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je prendrai certainement la question en délibéré. Le député pourrait-il indiquer le numéro de la question?

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, je vous sais gré de prendre l'affaire en délibéré et d'en faire rapport à la Chambre au moment opportun. Il s'agit de la question n° 1398, et la réponse a été déposée le 13 avril.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La présidence prendra la question en délibéré.

Le député de Prince George—Peace River—Northern Rockies invoque le Règlement.

Ordres émanant du gouvernement

M. Bob Zimmer: Madame la Présidente, il y a eu un changement au fauteuil, et la Présidente précédente les a vus agir de la sorte pendant quelques heures. Compte tenu de la situation financière du pays, il s'agit d'une question très importante concernant le budget, ainsi que de l'impact sur les Canadiens ordinaires et des défauts de paiement qui pourraient survenir pour des milliers de Canadiens. Voilà ce que notre chef essaie de dire. Les députés d'en face, les représentants du gouvernement, sont extrêmement irrespectueux. Pour la gouverne de tous les Canadiens qui suivent le débat de ce soir et qui sont inquiets, qui sont en train de perdre leur maison...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): J'ai demandé à plusieurs reprises aux députés de bien vouloir garder leur calme et de permettre au chef de l'opposition de terminer son discours.

Le député de Peace River—Westlock invoque le Règlement.

M. Arnold Viersen: Madame la Présidente, plus tôt ce soir, je votais à l'aide de l'application de vote. Je voudrais simplement attirer l'attention de la Chambre sur le fait que, quand j'ai voulu voter ce soir, mon écran ne s'est pas allumé lorsque j'ai activé la caméra. Ma photo est restée affichée à l'écran et en fait...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Les difficultés techniques ont été portées à l'attention du Président qui siègeait pendant la tenue du vote.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Puis-je entendre le reste du rappel au Règlement du député?

M. Arnold Viersen: Madame la Présidente, ce qui est intéressant, c'est que j'ai activé ma caméra et que j'ai vu la grille des députés du Parlement s'afficher à l'écran. La photo d'un autre député a disparu et la mienne l'a remplacée, pourtant on voyait encore mon image fixe. Quand je...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je viens de dire au député que je ne peux pas régler ce problème. C'est l'équipe responsable des TI qui peut le faire. Le problème a été porté à l'attention de la présidence et il sera examiné.

Le chef de l'opposition a la parole.

* * *

LOI N^O 1 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2023

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-47, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023, soit lu pour la troisième fois et adopté.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Madame la Présidente, dans de telles circonstances, on ne peut que citer l'*Ecclésiaste*:

Ce qui a été, c'est ce qui sera,
et ce qui s'est fait, c'est ce qui se fera,
il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Le premier ministre prétend avoir inventé un concept formidable: que le gouvernement prenne le contrôle de l'économie et qu'il s'empare de l'argent des gens pour supposément le leur redonner, cet argent valant alors plus cher. Il s'agirait d'une idée toute nouvelle. En fait, toutes ses idées sont éculées. Elles ont déjà été essayées, tou-

jours avec les mêmes résultats désastreux. Tout ce que nous tentons de faire en ce moment, c'est de rappeler un peu l'histoire aux libéraux.

On étudie l'histoire pour éviter de répéter les erreurs du passé. Peut-être est-ce pour cette raison que l'actuel premier ministre se plaît tant à effacer l'histoire. Est-ce acceptable? Si on peut oublier l'histoire, si on peut effacer le passé, eh bien, on a un pouvoir illimité sur l'avenir. En fait, Orwell nous a mis en garde à ce sujet dans son ouvrage *1984*, que, malheureusement, le premier ministre considère comme un mode d'emploi plutôt que comme un exemple à ne pas suivre.

Le premier ministre voulait effacer du passeport certaines des plus belles images de notre histoire: l'image du grand Terry Fox, un homme qui a traversé le pays en courant sur une jambe pour lutter contre le cancer, et l'image de la grande ville de Québec, la ville la plus spectaculaire et peut-être la plus historique de toute l'Amérique du Nord. Ces images seraient effacées, mais ils nous ont dit d'oublier cela, que nous n'avions pas besoin de nous souvenir des grandes villes qui ont bâti notre pays. Il voulait effacer les images de la GRC et celles de la victoire de Vimy sur la tyrannie, une victoire que les Français et les Anglais n'avaient pas réussi à remporter, mais où les Canadiens ont triomphé pour la première fois. Toutes les divisions des Forces canadiennes ont combattu ensemble. Ce fut le premier grand triomphe, un triomphe dont nous pouvons tous être fiers. Pourquoi supprimer toutes ces belles images de notre histoire?

J'aimerais proposer quelques explications sur ce qui pousse le premier ministre à vouloir à ce point effacer notre histoire, tout comme ce député tente de me faire taire actuellement en haussant le ton. Voici la raison. Si le gouvernement arrive à effacer nos héros de notre mémoire, cela peut amener les gens à se sentir faibles et impuissants, et donc dépendants d'un État fort. Cela peut amener les gens à penser qu'ils ne peuvent pas réaliser de grands exploits par eux-mêmes et que les grandes réalisations ne peuvent venir que du gouvernement et d'un grand leader. Je rappelle que le premier ministre a supprimé toutes ces grandes images pour les remplacer par une image de son enfance le montrant en train de sauter dans le lac Harrington, au Québec, comme si cette scène banale de sa vie était plus importante que les plus brillants exploits de l'histoire de notre nation. C'est le triomphe de l'égoïsme. Voilà ce que veulent vraiment les étatistes. Ils veulent que tout soit concentré au sein de l'État. Louis XIV disait: « L'État c'est moi. » C'est ce que pense le premier ministre. Il veut tout contrôler, donner plus d'importance à l'État et au chef du gouvernement. C'est exactement ce qu'il essaie de faire. En diminuant le peuple, il peut se donner de l'importance.

Voilà pourquoi il ne cesse de sermonner les Canadiens et de leur faire la leçon en leur disant qu'ils n'ont pas le droit d'utiliser le langage courant. Je me souviens d'une fois où une jeune femme a innocemment utilisé le terme « Homme », et il l'a réprimandée en disant qu'il fallait plutôt utiliser le mot « humain ». Il essayait de l'humilier parce qu'elle avait employé un mot courant et bien compris de tous qu'il considérait comme offensant et inacceptable. Il dénigre constamment notre histoire et notre passé, il traite les Canadiens comme s'ils n'avaient connu que de la honte jusqu'ici et il traite notre pays comme s'il n'y avait pas de quoi être fier. Il comprend qu'en faisant en sorte que le pays ait honte de son passé, de son histoire et de son peuple, il peut donner plus d'importance à l'État.

Il a récemment été très fâché que je souligne que rien n'allait plus. Je parle des aéroports que gère le gouvernement fédéral, du système de passeports qu'il administre, de l'inflation qu'il a causée, du marché du logement qu'il a gonflé et des formalités administratives qui empêchent les Canadiens de réaliser quoi que ce soit dans le monde des affaires ou même de la mobilité humaine.

• (2145)

Je mentionne tout ce qui ne va plus. Il dit que je n'ai pas le droit de dire que rien ne va plus, mais la vérité, c'est qu'il croit que rien ne va au pays. Nous sommes tous les deux d'accord pour dire que rien ne va. Nous ne sommes simplement pas d'accord sur les causes de la situation. Je pense que si rien ne va, c'est à cause du gouvernement, et lui, que c'est à cause de la population et de l'histoire. C'est ce qu'il pense. Il pense que rien ne va plus avec la population et que rien ne va plus avec notre histoire. Moi, je crois que rien ne va plus avec le gouvernement, mais que nous pouvons redresser la situation en élisant un nouveau gouvernement plein de gros bon sens qui prendra le parti des gens ordinaires.

Le grand Thomas Sowell a souligné que ce qui caractérise les tenants de la gauche radicale, ce n'est pas tant la vision qu'ils ont du monde que la vision qu'ils ont d'eux-mêmes en tant qu'êtres supérieurs capables de décider pour tous les autres. C'est en fait l'idéologie de base à laquelle ils adhèrent, parce qu'on voit, quand on examine vraiment l'incohérence dans l'application de leur idéologie woke, que cela ne repose sur rien d'autre que la concentration du pouvoir. Par exemple, le premier ministre se plaît à préconiser une politique identitaire woke, ce qui ne l'a pas empêché de congédier la première procureure générale autochtone. Il n'a eu aucun problème à le faire. Pourquoi l'a-t-il congédiée, d'ailleurs? Parce qu'elle refusait d'intervenir pour protéger une riche multinationale contre des poursuites judiciaires, après qu'elle eut volé les populations les plus pauvres d'Afrique.

Nous avons ici un premier ministre woke qui protège une multinationale qui a volé de l'argent aux populations les plus pauvres d'Afrique et qui le fait en congédiant la première procureure générale autochtone. N'a-t-il pas violé tous les préceptes du wokisme dans ce seul acte? Bien sûr que oui. Pourquoi l'a-t-il fait? C'est parce que le wokisme n'a jamais porté sur ces choses; il s'agissait seulement d'un moyen de lui donner plus de contrôle. Le wokisme n'est qu'une question de contrôle. Il s'agit de diviser les gens en fonction de leur identité collective plutôt que de les célébrer pour leur humanité individuelle. Nous croyons qu'il faut juger les gens en fonction de leur caractère personnel et non en fonction de leur identité collective, ce qui était aussi la position des libéraux autrefois. C'était le précepte de base de l'idéologie des libéraux: ils ne jugeaient pas les gens en fonction de leur race, de leur orientation sexuelle et de leur sexe, mais en tant qu'êtres humains individuels. C'est ce qu'était le « libéralisme »; c'était le sens du mot. Aujourd'hui, il signifie exactement le contraire; il signifie qu'il n'y a rien de plus important que l'identité collective ou autre critère identitaire d'une personne. Selon les penseurs éveillés modernes, les gens ne devraient être jugés que par le groupe auquel les libéraux et les wokes les identifient.

Nous croyons à la vision traditionnelle de la liberté et de la responsabilité individuelles, où chaque individu est considéré comme un être précieux et unique qui peut vivre sa vie en fonction de ses mérites et être jugé selon ces mérites, plutôt qu'à des idéologies qui sèment la discorde et qui fondent leurs jugements sur la race, l'ethnicité et d'autres caractéristiques non pertinentes.

Ordres émanant du gouvernement

Diviser les gens en divers groupes permet à l'État woke de les contrôler. Il est toujours plus facile de contrôler des groupes que des individus, et nous savons que l'objectif du premier ministre consiste à les contrôler. C'est aussi la justification de toute la censure. Le gouvernement peut dire que certains mots ne sont plus permis, comme dire « l'homme » au lieu de « l'être humain ». Le premier ministre a créé une justification pour la censure, car si les gens sont autorisés à s'exprimer librement, ils pourraient enfreindre certaines des nouvelles règles qui ont été inventées. De nouvelles règles sont inventées chaque jour. Les nouveaux mots qui doivent être utilisés ou non ne peuvent exister que dans un État assez puissant pour imposer ces règles. Les règles servent aux dirigeants, et c'est ce que le premier ministre tente de faire au moyen de l'idéologie corrosive du wokisme, qui ne fait rien d'autre que diviser.

• (2150)

Nous, les conservateurs, ne croyons pas qu'il faille diviser pour mieux régner. Nous pensons que la liberté repose sur l'unité. Unissons-nous de nouveau pour la liberté dans ce pays qui est le nôtre. Pourquoi ne jugeons-nous pas les gens en fonction de leurs caractéristiques individuelles? Nous devons les traiter comme des individus et non comme des groupes. Pourquoi ne passons-nous pas outre des caractéristiques non pertinentes, comme l'orientation sexuelle, le sexe, ou la race? Ces caractéristiques ne devraient pas définir les êtres humains, car, au final, nous sommes tous les mêmes. Ne formons-nous pas un seul et même peuple?

Lorsque je parcours le pays, l'une des activités que je préfère est de rendre visite à des personnes de cultures et d'origines différentes. Chaque fois, je suis frappé par tout ce que nous avons en commun. Le parti d'en face est obsédé par la diversité des traditions qui existent dans notre pays. Or, je pense que nous devrions célébrer ce que les citoyens ordinaires ont en commun. Par exemple, je suis fier d'avoir eu l'occasion de passer beaucoup de temps aux côtés de la communauté sikhe, qui m'a accueilli à bras ouverts dans ses gurdwaras et qui m'a fait découvrir des contes et des légendes semblables à ceux qui ont bercé mon enfance, avec les mêmes enseignements. Seuls les personnages et les noms sont différents.

Le ministre du cabinet fantôme de mon parti en matière de finances m'a raconté l'histoire du khalsa. C'est l'histoire du 10^e gourou du sikhisme, le gourou Gobind Singh Ji, qui a aboli le système des castes. À son avis, il ne devait plus y avoir différentes castes dans la société, et tous devaient être égaux. Il affirmait que personne n'était supérieur aux autres et il a fait disparaître tous les noms liés au système des castes. Tout le monde est alors devenu un Singh. Chacun avait son prénom, mais tout le monde avait le même nom de famille, Singh, qui signifie « lion ». Il n'y avait plus personne d'inférieur, tout le monde était un lion. Pour moi, c'est une histoire incroyablement inspirante.

C'est l'objectif que j'avais lorsque je me suis présenté pour devenir premier ministre. J'ai dit que je voulais devenir premier ministre pour redonner aux gens le contrôle de leur vie et faire du Canada le pays le plus libre de la planète afin que chacun puisse décider...

• (2155)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de North Okanagan—Shuswap invoque le Règlement.

Ordres émanant du gouvernement

M. Mel Arnold: Madame la Présidente, j'en suis à ma huitième année à la Chambre. Il y a un député d'en face qui est ici depuis aussi longtemps que moi. On lui a déjà fait remarquer qu'il était interdit de manger dans l'enceinte de la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je n'arrive pas à entendre le député. Je demanderais le silence afin que je puisse entendre le député.

Le député a la parole.

M. Mel Arnold: Madame la Présidente, les députés ministériels font preuve d'un manque de respect total. Cette question a déjà été soulevée aujourd'hui. Le député a répondu qu'il ne faisait que terminer de manger ce qu'il avait déjà dans la bouche, alors que je l'ai vu enfourner quelque chose pendant qu'il marchait vers sa place. C'est le même député qui vient encore de se mettre quelque chose dans la bouche. Il ne peut dire qu'il avait déjà quelque chose dans la bouche pendant qu'il se rendait à sa place cette fois-ci. Il est assis à sa place et il mange.

Madame la Présidente, vous lui avez dit tout à l'heure de ne pas le faire. Il est ici depuis de nombreuses années et il devrait savoir qu'il n'a pas le droit de le faire.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je n'ai rien remarqué, mais je porterai une attention particulière et, si je vois le député le faire, je l'interpellerai.

Le chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, je crois comprendre que le député déguste un peu de maïs soufflé. Il aime le spectacle. J'ai accepté de faire un spectacle aujourd'hui pour les députés ministériels. J'espère qu'ils ont appris quelque chose, parce que le message que je leur transmets, ils le connaîtraient déjà s'ils avaient passé plus de temps à discuter avec des camionneurs, des serveuses, des soudeurs et d'autres grands Canadiens. Oui, j'inclus les camionneurs parmi les plus grands Canadiens. Si le gouvernement les avait écoutés, nous ne serions pas dans un tel pétrin.

C'est drôle. Alors que les libéraux s'affairaient à la planche à billets, je disais qu'il en résulterait de l'inflation, ce à quoi les libéraux rétorquaient: « Voyons donc, c'est tellement simpliste. Cela n'arrivera jamais. » Ensuite, je me suis rendu dans ma circonscription pour dire la même chose à des agriculteurs, à des camionneurs et à des soudeurs, qui m'ont répondu: « Oui, c'est évident. » Qui avait raison au bout du compte? Ce sont les agriculteurs et les camionneurs. Les gens ordinaires qui travaillent fort et qui font preuve de bon sens avaient la bonne réponse.

En fait, je pense que tout le monde se porterait mieux si ces prétendus experts autoproclamés, qui se trompent constamment, étaient moins nombreux à diriger le pays et si on laissait plus de place au bon sens des gens ordinaires. C'est vraiment la raison pour laquelle je me porte candidat au poste de premier ministre: je veux faire valoir la voix des gens ordinaires, une voix que les libéraux préféreraient faire taire.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, en ce moment même, ils tentent d'enterrer ma voix sous les cris, mais ils ne peuvent pas me réduire au silence. La voix du peuple raisonne de plus en plus fort. Elle prend la forme d'un chant. Le bon sens des gens ordinaires l'emportera sur ce minuscule groupe de l'élite, qui

tente constamment de les réduire au silence tout en continuant d'aggraver la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Nous devons parler des façons de réparer le gâchis dont j'héritai quand je deviendrai premier ministre. Les Canadiens méritent de savoir qu'il est possible de transformer la peine que le premier ministre a causée en l'espoir dont ils ont besoin. C'est donc aujourd'hui que j'offre cet espoir.

Nous allons faire baisser les prix en plafonnant les dépenses gouvernementales et en réduisant le gaspillage des deniers publics afin d'éliminer les déficits inflationnistes. Le gouvernement était d'accord sur ce point il y a à peine six mois, lorsque la ministre des Finances a déclaré qu'elle allait présenter un budget équilibré en 2027. Cela m'avait à la fois surpris et impressionné. Six mois plus tard, toutefois, elle nous a endettés davantage avec des dépenses inflationnistes supplémentaires de 60 milliards de dollars, ce qui représente 4 200 \$ par personne. En éliminant des gaspillages comme l'application ArriveCAN, la Banque de l'infrastructure de 35 milliards de dollars et les contrats à McKinsey et à d'autres consultants initiés, en éliminant le gaspillage et la corruption, ainsi qu'en trouvant des moyens de réduire les budgets internes et administratifs, nous allons revenir à un budget équilibré et ainsi réduire l'inflation et les taux d'intérêt. Cela permettra à des centaines de milliers, voire des millions de familles de renouveler leur hypothèque à un taux modéré et ainsi éviter les innombrables faillites que j'ai prédites plus tôt aujourd'hui.

Ce type de gestion budgétaire sensée est familière aux Canadiens. En fait, elle était répandue à l'échelle du pays pendant un quart de siècle, du milieu des années 1990 à 2015, car il y avait consensus sur le fait que le gouvernement doit équilibrer le budget à moins d'une récession ou d'une crise temporaire majeure. C'était le consensus, croyez-le ou non, entre tous les partis politiques: le NPD, les gouvernements provinciaux, les conservateurs et les libéraux, ici à Ottawa. Ce consensus a été rompu par le premier ministre, dont le programme radical de gauche nous a entraînés dans une spirale de déficits perpétuels, d'emprunts permanents et d'impression de billets qui ont créé le chaos que nous connaissons aujourd'hui.

Que nous a apporté ce quart de siècle de consensus? Il a énormément rehaussé notre qualité de vie, car le logement au Canada était plus abordable, les chèques de paie avaient plus de pouvoir d'achat et les impôts étaient beaucoup plus bas. Le coût du gouvernement est passé de 52 % du PIB en 1993, à environ 37 % du PIB. Cela signifie que les Canadiens avaient plus d'argent pour prendre leurs propres décisions, élever leur famille, démarrer leur entreprise et bâtir leur avenir. Le Canada avait la dette la plus faible de tout le G7 en proportion de notre PIB, situation que nous avons maintenue et qui nous a permis d'amortir le choc des crises de la récession de 2008 et de la pandémie de COVID-19.

● (2200)

Tout cela a été possible parce que des gouvernements ont accepté d'adopter des approches sensées, d'équilibrer leurs budgets et de réduire la dette en proportion de l'économie année après année. Un gouvernement conservateur que je dirigerais comme premier ministre reviendrait à cette approche sensée qui fait consensus et qui veut que les budgets équilibrés soient la norme et que les déficits soient l'exception.

La dette diminuerait, nos taux d'intérêt resteraient peu élevés, notre pouvoir d'achat serait maintenu ou, parfois même sans doute, il augmenterait.

Je vois que les députés d'en face disent qu'il est impossible que le pouvoir d'achat augmente, mais pourquoi pas?

La technologie évolue chaque année, une technologie incroyable qui nous permet de produire plus pendant chaque heure travaillée. C'est ce que fait la technologie. Nous pouvons produire plus de nourriture sur moins de terres comme jamais auparavant, et nous pouvons produire plus de lait avec moins de vaches. Nous pouvons produire plus de canettes de bière avec moins d'aluminium. Nous pouvons produire plus de produits chaque heure. Pourquoi cela ne se traduit-il pas par des baisses de prix? Cela ne devrait-il pas être le cas? S'il faut moins de temps pour fabriquer un produit, pourquoi le prix ne baisse-t-il pas pour le consommateur?

La réponse est que le gouvernement continue d'imprimer de l'argent et que cela neutralise les réductions de coûts et empêche les gens de profiter de la grande puissance de production d'une économie de libre entreprise.

Si nous rétablissons une discipline budgétaire, notre banque centrale pourra se concentrer exclusivement sur la protection du pouvoir d'achat de notre monnaie. C'est ce qu'ont fait les Suisses pendant 25 ans. Leur taux d'inflation a été en moyenne de 0,8 %, soit la moitié du taux enregistré au Canada pendant la même période. Aujourd'hui, la Suisse affiche le taux d'inflation le plus bas.

Il en résulte, 25 ans plus tard, que le franc suisse a un pouvoir d'achat supérieur d'environ 25 % à celui du dollar canadien. Pourquoi? Parce que la Suisse s'est disciplinée pour protéger son pouvoir d'achat, afin que son argent ait plus de valeur. Cela signifie que les chèques de paie des Suisses ont plus de valeur et qu'ils leur permettent d'acheter plus de choses.

Tel devrait être notre objectif: des chèques de paie et une monnaie qui ont de la valeur et qui nous permettent d'acheter des choses. C'est le rêve vers lequel nous devrions tendre en étant disciplinés dans les dépenses publiques et en respectant notre monnaie.

C'est pourquoi je rétablirai le mandat principal de la banque centrale, qui est de protéger notre argent, et je veillerai à ce qu'elle ne se lance pas dans la sociologie et l'économie appliquées. Finie, l'impression d'argent. Finies, les causes sociales. Finie, la promotion de priorités gouvernementales qui n'ont rien à voir avec le pouvoir d'achat de notre monnaie, et finie, la monnaie numérique de banque centrale. Jamais je ne permettrai au gouvernement de forcer les gens à placer leur argent dans un compte bancaire gouvernemental.

En fait, nous utilisons déjà de l'argent numérique. En effet, nous avons tous un compte bancaire, nous avons tous une carte de crédit, et nous pouvons tous faire des virements électroniques. Il n'est donc pas nécessaire de laisser le gouvernement nationaliser les transactions financières électroniques, car nous savons ce que cela impliquerait. Cela signifierait que ces comptes bancaires sont surveillés et contrôlés par le gouvernement.

À la lumière des abus du gouvernement qui a pris pour cible les comptes bancaires de certaines personnes qui étaient en désaccord avec lui, je veillerai à ce que le gouvernement ne puisse plus jamais prendre le contrôle des comptes bancaires des citoyens.

Ordres émanant du gouvernement

En rétablissant le bon sens dans nos finances, nous rendrons la vie plus abordable aux Canadiens. Cela suppose de nous débarrasser de la taxe sur le carbone, une mesure inflationniste. Le gouvernement a instauré une taxe sur le carbone de 14 ¢ le litre d'essence qui a fait augmenter le coût de la vie pour les Canadiens sans protéger l'environnement.

Aujourd'hui, le premier ministre est allé jusqu'à affirmer que la taxe sur le carbone allait réduire le nombre de feux de forêt, ce qui va totalement à l'encontre des données scientifiques et de la réalité. Sa taxe sur le carbone n'a pas permis de réduire les émissions. Il est donc difficile d'imaginer qu'elle puisse entraîner une diminution du nombre de feux de forêt. La lutte contre le changement climatique passe par la technologie et non par la fiscalité.

Une voix: Le changement climatique est-il un phénomène réel?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, oui, le changement climatique est réel, mais leurs politiques pour lutter contre ne sont pas réelles. Les politiques du gouvernement pour lutter contre sont conçues pour amasser des fonds que les politiciens dépenseront, pas pour protéger la planète. Notre approche consistera à déployer des technologies, et non pas des taxes, pour venir au bout...

Une voix: Nommez-en une.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, la députée d'en face chahute. C'est correct. Nous pourrions avoir une conversation...

● (2205)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Pas vraiment, car si nous voulons respecter le Règlement, ceci n'est pas une conversation. Je demande à la députée du côté du gouvernement de bien vouloir permettre au chef de l'opposition de poursuivre son discours.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, la députée a demandé un exemple de technologie qui peut venir à bout des changements climatiques. Il y a la technologie marémotrice. Je pense au projet d'énergie marémotrice que le secteur privé tentait de réaliser en Nouvelle-Écosse, mais que le gouvernement a annulé. Cette technologie tire parti des forces de l'océan pour faire tourner des hélices et produire de l'électricité, qui peut ensuite être transmise jusqu'au rivage et intégrée au réseau électrique sans qu'une seule tonne d'émissions soit rejetée dans l'atmosphère.

Qu'est-ce qui pourrait empêcher une idée aussi sensée de se concrétiser? Le fait que le gouvernement fédéral, par l'entremise de Pêches et Océans Canada, a imposé des délais de six ans. Sans même prouver qu'un seul poisson ou une seule grenouille perdrait la vie, les libéraux ont réussi à torpiller cette idée pleine de bon sens et à empêcher les Néo-Écossais d'alimenter leur réseau électrique avec les forces de la mer.

Le gouvernement conservateur, sous ma gouverne, donnerait le feu vert aux technologies vertes et permettrait à nos brillants ingénieurs d'inventer la technologie qui produira une électricité plus propre, plus verte et plus abordable.

Ordres émanant du gouvernement

Tant qu'à y être, j'ai un deuxième exemple: les barrages hydroélectriques. J'aimerais pouvoir dire que c'est une nouvelle idée mais, heureusement, les brillants travailleurs de la construction et ingénieurs du Québec sont passés maîtres en la matière, ainsi que les Manitobains. D'énormes barrages hydroélectriques utilisent la gravité et l'eau afin de générer l'électricité nécessaire pour alimenter nos foyers. Là encore, ils le font sans relâcher la moindre tonne d'émissions dans l'atmosphère.

Qu'est-ce qui fait obstacle? Ce sont les empêcheurs de tourner en rond du gouvernement et le dédoublement de la bureaucratie. Le premier ministre s'entête à exiger un deuxième processus d'évaluation environnementale en plus du premier. On fait exactement le même travail deux fois, ce qui nécessite deux fois plus de temps. Par conséquent, la date d'achèvement des projets est retardée, et leur coût augmente.

Par exemple, le Québec doit augmenter sa production d'électricité de 100 % au cours des prochaines décennies. Il ne pourra y arriver qu'en construisant de nouveaux barrages hydroélectriques. Seul un gouvernement conservateur, dirigé par moi, en tant que premier ministre, s'enlèvera du chemin pour laisser les Québécois bâtir ces barrages.

Il y a également la puissance redoutable de l'atome, l'énergie nucléaire en Ontario. Dans cette salle, une ampoule sur deux qui permet aux députés de profiter de cet excellent discours est alimentée par l'énergie nucléaire. C'est une forme d'énergie sûre, fiable et carboneutre. Pourtant, il faut jusqu'à 15 ans pour faire approuver une usine nucléaire.

Nous convenons tous que l'énergie nucléaire doit être distribuée en toute sécurité et que toutes les mesures nécessaires pour protéger les collectivités environnantes doivent être prises. Cela dit, qu'allons-nous apprendre en matière de sécurité ou de protection de l'environnement durant la 14^e et la 15^e année que nous n'aurions pas pu apprendre durant la 1^{re}, la 2^e, la 3^e et la 4^e année? Nous pouvons adopter exactement les mêmes mesures de protection strictes de l'environnement et du public, mais les mettre en place plus rapidement afin de pouvoir exploiter l'énergie nucléaire et les petits réacteurs nucléaires modulaires.

Une voix: Où?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, où, demande-t-on en cœur en face? La réponse, c'est en Alberta, en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, qui ont toutes signé un protocole d'entente pour la création de ces petits réacteurs modulaires. Voilà où on peut le faire.

Je sais que cela ne fait pas partie du Règlement. C'est-à-dire qu'on me pose des questions et que j'y réponde, mais il faut s'y habituer, parce que je répondrai bientôt à toutes sortes de questions. D'ailleurs, il sera rafraîchissant d'avoir un premier ministre qui répond véritablement aux questions, contrairement au premier ministre actuel qui fait comme si elles ne lui étaient même pas posées.

Voilà ce que signifie donner le feu vert à des projets verts. Le premier ministre fait obstacle aux projets qui permettraient de réduire le coût de l'énergie ne produisant aucune émission de carbone tout en faisant augmenter le coût du pétrole et du gaz sur lesquels les Canadiens continuent de compter.

Son approche de l'économie est celle qu'avait décrite l'ancien président Reagan: tout ce qui bouge est frappé d'une taxe. Tout ce

qui continue à bouger est encadré par des règlements. Tout ce qui arrête de bouger reçoit une subvention.

• (2210)

Voilà son approche à l'égard de l'économie. Mon approche ne serait en rien comparable à la sienne. Elle consisterait à laisser nos créateurs créer et nos constructeurs construire. Je laisserais les grands Canadiens faire ce qu'ils font le mieux, c'est-à-dire bâtir. Mes amis d'en face commencent à comprendre. J'entends « rameness le gros bon sens » de l'autre côté de la Chambre des communes. Effectivement, ramenons le gros bon sens chez nous.

C'est exactement ce que nous allons faire. Nous allons ramener nos emplois chez nous, dans notre pays. Je suis heureux que le député me l'ait rappelé, car tous les obstacles bureaucratiques à notre économie poussent les industries et les exploitants des ressources à quitter le Canada. Par exemple, selon l'ancien gouverneur libéral de la banque centrale, David Dodge, un libéral de l'establishment pur et dur, a affirmé que les Canadiens investissent aujourd'hui 800 milliards de dollars de plus dans d'autres pays que le reste du monde n'investit au Canada. Pourquoi? Parce qu'on envoie de l'argent là où il est possible de faire avancer les choses. Le Canada n'est pas l'un de ces endroits.

Après huit ans sous le premier ministre, nous sommes, à une exception près, le pire des pays membres de l'OCDE au chapitre du délai d'obtention d'un permis de construire. Eh oui. Quiconque souhaite aménager une mine, un pipeline, un centre commercial, un immeuble de bureaux ou, Dieu nous en préserve, une maison au Canada doit attendre plus longtemps que dans n'importe quel autre pays membre de l'OCDE, sauf un. En moyenne, au Canada, le délai d'obtention d'un permis de construire, même pour un projet d'aussi petite envergure qu'une rénovation résidentielle, est de 250 jours. En Corée du Sud, il est de 28 jours. Pourquoi les députés pensent-ils que de tels pays nous surclassent ainsi?

Ils nous surclassent parce qu'au Canada, il n'est pas possible de bâtir quoi que ce soit. Mon grand-père biologique est venu au Canada de l'Irlande il y a une soixantaine d'années. Comme la plupart des Canadiens d'origine irlandaise, il est venu ici parce que l'Irlande était pauvre et que le Canada était une terre d'abondance. Il est venu ici, a commencé sa vie et a bâti son rêve. C'était un homme merveilleux qui a vécu une excellente vie. Malheureusement, il nous a quittés il y a quelques années.

Or, de nos jours, le PIB par habitant de l'Irlande est de 70 % supérieure à celui du Canada. L'Irlande ne possède ni nos richesses naturelles, ni notre superficie, ni notre proximité avec les États-Unis d'Amérique, l'économie la plus lucrative de l'histoire du monde. Elle n'a aucun de ces avantages naturels. Pourtant, elle est 70 % plus riche que le Canada. Comment cela se fait-il?

C'est parce qu'ils ont éliminé les obstacles administratifs. Ils ont fait tomber les barrières gouvernementales. Ils ont accéléré la délivrance des permis. Ils ont réduit le fardeau fiscal. Ils ont récompensé le travail. Ils ont réformé leur fiscalité de manière à ce qu'il soit payant de travailler beaucoup, et les gros capitaux du monde entier ont afflué. Le grand peuple irlandais s'est élevé pour devenir l'un des plus prospères de la planète Terre. Nous savons tous que les Irlandais ont inventé la civilisation et qu'ils réinventent aujourd'hui le capitalisme de libre entreprise. C'est pourquoi ils sont aujourd'hui l'un des peuples les plus prospères de la planète Terre.

Les Irlandais l'ont fait. Les Singapouriens l'ont fait. Les Autrichiens, les Néo-Zélandais et les Suisses l'ont tous fait en libérant la puissance redoutable de la libre entreprise, en ne mettant pas des bâtons dans les roues des entrepreneurs et des travailleurs et en réduisant le fardeau fiscal pour récompenser le travail, l'industrie et l'épargne. Nous pourrions créer une abondance de débouchés qui permettraient à chaque Canadien de vivre la vie de ses rêves. Voilà le pays que nous voulons bâtir. C'est le pays que nous devons à nos enfants. C'est le pays qui générerait la richesse nécessaire pour éviter la crise de la dette dont j'ai parlé plus tôt.

Comme je l'ai dit plus tôt, au Canada, c'est le ratio de la dette sur le PIB qui est problématique. Il y a un numérateur et un dénominateur. Si on pouvait augmenter le dénominateur, c'est-à-dire la taille de l'économie, on pourrait réduire le ratio. Si nous libérons les forces productives de notre économie et que nous avons une économie plus vaste et plus puissante, nous pourrions rembourser cette dette, rembourser les intérêts et réduire la dette sans devoir pour autant réduire notre qualité de vie.

Voilà la véritable occasion qui s'offre à nous: faire du Canada le pays le plus rapide à délivrer les permis de construire. Quel objectif à atteindre! C'est l'un des premiers objectifs que je me fixerais.

• (2215)

Je me présenterai à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des municipalités et à la réunion des premiers ministres pour mettre les villes et les provinces au défi de se joindre à moi dans un seul but: faisons du Canada le pays membre de l'OCDE où on peut obtenir le plus rapidement un permis de construction. Faisons-le. Ramenons le gros bon sens chez nous. Récupérons tout cet argent.

Même les députés d'en face hochent la tête. Je pense que nous assistons à une sorte de convergence d'opinions. Il y a un certain enthousiasme là-bas. Je ne sais pas si ce sont mes paroles ou les liquides clairs qu'ils boivent, mais quelque chose a remonté le moral des députés d'en face. Peu importe ce qu'ils boivent, j'en veux un peu et je ramènerai chez moi ce que je ne consomme pas.

La réalité, c'est que nous pouvons y arriver. Nous pouvons libérer les forces productives de l'économie canadienne. Quel serait l'effet sur le logement? Que faut-il faire pour que les jeunes gens aient de nouveau les moyens d'acheter une maison? Rien n'explique naturellement que les jeunes ne puissent pas trouver un logement. Notre pays a la deuxième superficie en importance sur la planète. Nous avons plus de territoire inhabité que de territoire peuplé.

Si nous répartissions la population canadienne également à travers le pays, chaque Canadien aurait l'équivalent de 33 terrains de football américain à lui tout seul. Ce serait l'endroit idéal pour mener une vie d'ermite. Si nous répartissions les Canadiens à travers le pays, on ne verrait jamais un autre être humain. C'est une superficie colossale. Je crois qu'il y a quelques ermites de l'autre côté de la Chambre. Ils sont assis tous seuls, à l'écart de tout le monde. Il n'y a rien de mal à cela. Certains de mes meilleurs amis sont des ermites. Il n'y a rien de mal à être un ermite.

En réalité, nous disposons d'un immense territoire, alors comment est-il possible que nous ne puissions pas loger notre population? Le Canada est le cinquième pays au monde pour la superficie par habitant, et pourtant personne ne peut se loger. Comment cela se fait-il? C'est insensé. Les Américains ont dix fois plus d'habitants à loger sur un territoire plus petit, et pourtant le coût du logement y est environ deux fois moins élevé qu'ici. Par exemple, Vancouver est le troisième marché immobilier le plus cher du monde si l'on

Ordres émanant du gouvernement

compare le revenu médian au prix médian des logements. Toronto se classe au 10^e rang. Ces deux villes arrivent devant Manhattan. Elles arrivent devant Singapour, qui est une île. Les habitants de Singapour n'ont nulle part où aller parce qu'il n'y a que la mer autour d'eux, et pourtant Vancouver est plus inabordable que Singapour et Manhattan.

Qu'est-ce qui explique cela? La réponse est que nous avons le moins de maisons par habitant de tout le G7, même si nous avons le plus de terrains où construire, parce que le Canada est l'endroit où il faut le plus de temps pour obtenir un permis. Les frais pour les permis et les autres coûts liés au gouvernement s'élèvent à 650 000 \$ pour chaque maison construite à Vancouver et c'est un peu moins à Toronto. En réalité, les pouvoirs publics à tous les niveaux sont en partie responsables des délais d'obtention de ces permis. Cependant, nous savons que les villes contrôlées par des maires wokes à tendance néo-démocrate—libérale de gauche sont les pires gardiens de la bureaucratie. Ironiquement, ce sont les plus déterminés à empêcher les pauvres d'accéder à la propriété.

Que pouvons-nous y faire? Le gouvernement fédéral donne des dizaines de milliards de dollars aux villes pour leurs infrastructures. Je me servais de ces projets d'infrastructure pour accélérer la construction domiciliaire. Je dirais aux municipalités que le montant qu'elles recevraient pour les infrastructures serait lié au nombre de maisons qu'elles feraient construire. J'exigerais que toutes les grandes villes augmentent la construction domiciliaire de 15 % par année, faute de quoi elles perdraient une partie de l'argent offert pour les infrastructures. Les municipalités qui dépasseraient l'objectif de 15 % obtiendraient une prime à la construction, et j'exigerais que chaque station de transport en commun financée par le gouvernement fédéral soit entourée de logements à haute densité, et même que ces stations soient juste à côté de tels logements.

Pourquoi Hong Kong possède-t-elle le seul système de transport en commun rentable au monde? Des logements sont construits directement au-dessus du réseau de transport en commun. Les droits de l'espace sont vendus. C'est logique. Les jeunes prennent l'ascenseur, descendent jusqu'en bas et sautent dans le train. C'est la seule ville au monde où ils peuvent partir tard et arriver tôt parce que les logements sont situés juste à côté des stations. Pourquoi n'exigeons-nous pas que chaque station de transport en commun financée par le gouvernement fédéral soit entourée d'appartements à haute densité? Je ne veux pas passer devant une autre station construite avec l'argent de nos impôts, de l'argent distribué par le gouvernement, où il n'y a pas de logements. Nous n'avons pas besoin de stations de transport en commun au milieu de nulle part. Nous avons besoin de logements tout autour des stations, et c'est ce que j'exigerais dans mon rôle de premier ministre.

Nous avons de grands bâtiments fédéraux laids et vides. Les députés savent-ils combien il y en a?

Une voix: Quelqu'un a dit 20 000.

Une voix: Est-ce 30 000?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, c'est très proche.

Ordres émanant du gouvernement

● (2220)

Il y en a 37 000. Comme je l'ai indiqué, un grand nombre d'entre eux sont de grands immeubles laids et vides. Pourquoi ne pas les vendre pour les transformer en logements et utiliser le produit de leur vente pour réduire le déficit? C'est une question de bon sens. Nous allons utiliser cet argent pour réduire le déficit. Nous allons transformer ces bâtiments en logements pour que les jeunes aient un endroit où vivre.

Nous allons accélérer le processus d'immigration pour les travailleurs de la construction. Je permettrai à des syndicats comme l'Union internationale des journalistes d'Amérique du Nord de parer des immigrants pour faire venir des travailleurs d'autres pays afin de pourvoir les 50 000 postes vacants dans ce secteur. Ainsi, notre pays aura plus de bâtisseurs.

J'accorderai la parité d'estime. J'accorderai le même respect et le même financement aux gens de métiers qu'aux universitaires. Nous devrions rendre hommage à ceux qui construisent, réparent et déplacent des choses. Ils méritent la même considération que les professionnels. Cela relève du bon sens des gens ordinaires.

C'est en écartant le gouvernement du chemin que nous permettrons aux gens d'encaisser des chèques de paie bien garnis et de trouver des logements abordables. Cependant, pour en arriver là, nous continuerons d'avoir besoin de plus de gens, alors comment allons-nous nous y prendre?

Prenons le cas des immigrants. Il y a 20 000 médecins et 32 000 infirmiers immigrés qui n'ont pas le droit de travailler dans nos hôpitaux parce qu'ils ne peuvent pas obtenir l'autorisation de pratiquer, même si beaucoup d'entre eux ont exercé leur métier dans des systèmes de santé plus modernes, dans des pays comme Singapour. Des obstacles bureaucratiques les empêchent d'obtenir leur licence d'exercice de la médecine.

Le gouvernement fédéral n'est pas responsable de la réglementation de ces secteurs. Toutefois, le gouvernement fédéral fournit des fonds pour la réinstallation des immigrants et pour le domaine de la santé. Je pense que nous devrions utiliser ces fonds pour amener toutes les provinces à accepter une norme d'évaluation nationale commune pour toutes les professions réglementées.

Cela permettrait aux brillants immigrants du Canada de passer un examen, non pas pour obtenir un raccourci, mais pour prouver qu'ils répondent à la norme canadienne. De plus, dans les 60 jours suivant la demande d'un immigrant pour travailler dans sa profession, il devrait recevoir une réponse positive ou négative en fonction de ses capacités évaluées et non pas en fonction de ses origines. C'est ce que j'appelle la norme « Sceau bleu ». Nous avons le Sceau rouge pour les corps de métier. Créons le Sceau bleu pour les professions libérales.

Qu'a fait le gouvernement fédéral? Au cours des huit dernières années, il n'a absolument rien fait. Au moins, sous le gouvernement précédent, nous avons réussi à réduire à un an le délai d'attente pour un immigrant souhaitant travailler dans son domaine professionnel, ce qui, je l'admets, était trop long, mais plus court qu'auparavant. Depuis, il n'y a eu aucun progrès, et la liste des ingénieurs, des architectes, des infirmières, des préposés aux services de soutien à la personne et des médecins qui pourraient aider notre économie et servir les patients canadiens ne cesse de s'allonger. Ils sont laissés pour compte dans des emplois mal rémunérés parce qu'il n'y a pas de processus simplifié et optimisé pour accréditer leurs compétences.

Par ailleurs, je fournirai 30 000 petits prêts d'études pour que les immigrants de la classe ouvrière qui ont besoin de s'absenter quelques mois de leur travail pour étudier afin de se conformer aux normes canadiennes puissent le faire. Ils pourront ensuite obtenir leur licence, exercer, toucher un salaire plus élevé, rembourser le prêt; et cet argent pourra ensuite être prêté au prochain immigrant méritant, qui pourra alors bénéficier d'un excellent salaire pour servir les Canadiens.

C'est une simple question de bon sens. J'aimerais pouvoir dire que c'est une œuvre d'art que je présente à la Chambre des communes, mais c'est vraiment le gros bon sens des gens ordinaires que j'entends dans la rue lorsque je parle avec eux tous les jours.

Parlant de gros bon sens, nous devons rétablir l'ordre public. Il est impossible d'avoir une économie sûre si nos rues ne sont pas sûres. La criminalité augmente à un rythme effréné. Sous le premier ministre, les drogues, le désordre, les crimes et le chaos sont devenus courants dans nos rues. Il a instauré un système de capture et de remise en liberté qui permet aux récidivistes les plus violents d'être sans cesse remis en liberté dans nos rues.

À Vancouver, les mêmes 40 personnes ont été arrêtées 6 000 fois en l'espace d'un an. Cela équivaut à 150 arrestations par délinquant par année. Si ces mêmes 40 délinquants avaient simplement été incarcérés, 6 000 personnes de moins auraient été frappées à coups de bâton de baseball, poignardées ou lancées sur une voie ferrée. Pourquoi ne pas se fixer comme priorité de mettre ces récidivistes violents derrière les barreaux?

Je crois qu'il faut laisser une seconde chance aux gens. Je crois à la rédemption. Toutefois, je ne crois pas qu'il faille accorder 75 chances. Si une personne a commis 75 crimes, il faut l'emprisonner et ne pas lui accorder la liberté sous caution. Elle ne devrait pas avoir de libération conditionnelle après avoir commis tant d'infractions. La sécurité du public est plus importante que les droits du criminel. Nous devons protéger la population. Voilà ce que nous ferons grâce à notre réforme du système de justice pénale axée sur le gros bon sens.

● (2225)

Nous allons aider nos proches à se sortir de la toxicomanie, puis les ramener à la maison. Nous savons que la toxicomanie fait rage et qu'elle est hors contrôle depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre. Il est à l'origine d'une vague de toxicomanie depuis qu'il est devenu premier ministre. Il essaie peut-être d'utiliser la médication comme remède à la pauvreté. Il tente peut-être de dire aux gens qu'ils devraient simplement prendre de la drogue plutôt que de se préoccuper de leur avenir, car quantité de gens se sentent désespérés et impuissants après huit ans sous son leadership. Ils perdent leur emploi et souffrent de ne pas pouvoir payer leurs factures. Ils perdent leur maison. Bon nombre d'entre eux ne peuvent pas endurer la souffrance et finissent par devenir dépendants de médicaments qui ont été prescrits à l'origine par des médecins, sous l'encouragement de puissantes sociétés pharmaceutiques.

Sous le premier ministre, le nombre de décès par surdose a augmenté de plus de 200 % à l'échelle du pays. Sa solution a été d'augmenter l'approvisionnement public en drogues et en stupéfiants comme l'hydromorphone, un opioïde plus puissant que l'héroïne, dont la distribution est maintenant financée par les contribuables canadiens, à coups de centaines de millions de dollars. Nous savons désormais que ces drogues sont revendues par des toxicomanes qui ne les trouvent plus assez puissantes pour les faire planer. Ils vendent leurs produits à des enfants, et ces derniers en deviennent dépendants. Ensuite, ils les vendent à d'autres enfants et utilisent les profits tirés de la vente de ces drogues gratuites financées par le gouvernement pour acheter du fentanyl plus puissant.

Ainsi, c'est dans les endroits où cette approche expérimentale est mise à l'essai avec le plus d'enthousiasme, comme à Vancouver, que les taux de surdose sont les plus élevés. Il existe une corrélation à la fois dans le temps et dans l'espace entre le nombre de décès et la disponibilité des drogues financées par le gouvernement. L'approche actuelle ne fonctionne pas. La réponse, c'est que oui, je mettrai fin aux drogues financées par les contribuables et j'affecterai tout l'argent aux traitements et à la réadaptation.

J'ai visité dernièrement un centre de traitement fantastique à Winnipeg. L'histoire de ce centre a un début tragique, mais une fin heureuse. Elle a commencé quand un jeune homme, Bruce Oake, est mort d'une surdose à Calgary. Son père, Scott Oake, journaliste sportif légendaire, a déclaré qu'il se donnerait pour mission de veiller à ce qu'aucun autre parent n'ait à subir la même perte tragique que sa famille. Il a donc réuni les fonds nécessaires pour créer un lieu magnifique où les personnes qui avaient perdu tout espoir et qui étaient dépendantes de la drogue pourraient recevoir des conseils, suivre une cure de désintoxication, suivre une formation professionnelle, se réconcilier avec leur famille, avoir accès à des sueries et faire du yoga et de l'exercice physique obligatoire. Au centre, on les aide à retrouver la santé et à débarrasser leur corps des poisons. De plus, des maisons destinées aux personnes sobres ont été construites à côté du centre de traitement. Ainsi, après leur traitement, les gens vivent dans un appartement situé tout près du centre, et ils peuvent retourner au centre à tout moment pour voir un conseiller ou peut-être devenir le mentor d'un nouvel arrivant.

J'ai été étonné de découvrir que presque tous les employés de cet établissement, y compris les comptables et le personnel administratif, étaient eux-mêmes des ex-toxicomanes. Ils m'ont dit que d'avoir des connaissances théoriques est une chose, mais qu'il est beaucoup plus efficace d'avoir une expérience concrète pour discuter avec des toxicomanes aux prises avec les douleurs effroyables du sevrage. Lorsque leur seul désir est une autre dose pour apaiser leurs douleurs immenses, ils veulent pouvoir parler avec quelqu'un qui comprend ce qu'ils vivent. Le mot « compassion » vient du latin *pati*, qui veut dire souffrir. La passion, c'est souffrir; la compassion, c'est souffrir avec quelqu'un d'autre.

Ils s'assoient ensemble dans ce merveilleux établissement pour échanger sur leur souffrance respective. Lorsqu'on parle de sa souffrance, elle est apaisée et remplacée par de l'espoir. Nous allons remplacer la douleur des gens par de l'espoir en veillant à ce que les endroits comme l'Oake Recovery Centre soient reproduits des centaines, voire des milliers de fois partout au pays pour que les jeunes puissent s'y rendre, se désintoxiquer, reprendre leur vie en main, puis servir de mentors au prochain groupe de toxicomanes afin qu'ils en fassent autant.

Ordres émanant du gouvernement

● (2230)

Ce cycle de l'espoir se répétera encore et encore, car un gouvernement conservateur donne aux gens la chance de ramener à la maison leur proche libéré de la drogue. Le député de Brandon—Souris m'a rappelé qu'il y a là-bas un magnifique gymnase où ils peuvent faire des exercices et pratiquer des sports. Ils ont des maillots, et chaque personne qui termine son séjour avec succès reçoit un maillot à son nom. Celui-ci est hissé jusqu'au plafond du gymnase lorsque cela fait un an qu'il n'a pas consommé de drogue. Chaque maillot porte le numéro un, qui représente une année complète sans avoir consommé. Voilà ce qu'ils m'ont dit. Il y avait de la fierté dans le visage de ces jeunes gens lorsqu'ils ont vu ce maillot à leur nom être hissé devant toute leur famille. Ils pouvaient alors dire « ce maillot signifie que j'ai gagné, que j'ai marqué le but le plus important de cette partie qu'est la vie. J'ai repris ma vie en main. J'ai traversé l'enfer. Maintenant, la vie ne peut rien me faire subir de pire que ce que j'ai déjà traversé. »

Ce n'est pas de la faiblesse, mais un superpouvoir, que nous devrions célébrer et reproduire partout au pays. C'est ce que je souhaite à tous ceux qui sont à l'écoute ce soir, car je sais, pour les avoir rencontrés, que beaucoup de gens souffrent dans ce pays.

L'une des choses que je trouve les plus émouvantes dans le fait d'être chef d'un parti politique, c'est de voir à quel point les gens ont confiance dans le chef, à quel point ils comptent sur le succès de leur chef pour les aider. La plupart du temps lors d'une campagne électorale, nous débattons simplement de la question de savoir qui va diriger le pays. Les différences entre les partis sont souvent assez minimes, mais nous vivons actuellement une période inhabituelle. Les gens souffrent comme jamais. La situation est vraiment grave. Lors des rencontres que j'organise, des gens en larmes me disent que je suis leur dernier espoir, qu'ils ne savent plus quoi faire et qu'ils ne tiennent plus qu'à un fil. Je veux que ces personnes sachent qu'elles doivent s'accrocher et continuer à se battre. Des jours meilleurs s'annoncent. L'aide et l'espoir sont en route. Voilà ce que nous allons procurer à tous les Canadiens qui envisagent de baisser les bras. Il ne faut pas abandonner. Il ne faut jamais abandonner. Des jours meilleurs se profilent à l'horizon.

Je veux prendre un instant pour expliquer pourquoi le Canada est un pays si extraordinaire. Je suis très reconnaissant envers le Canada. Il a été très bon pour moi. Je pense que, parfois, on voit le pays en fonction d'une conception moderne. Or, l'idéologie moderne manque de reconnaissance. Il est devenu de bon ton de dénigrer notre histoire, de ressasser toutes ces horribles choses que les Canadiens ont déjà représentées. Je pense que c'est une mauvaise mentalité à adopter. Bien sûr, il faut reconnaître nos défauts et les échecs de notre passé pour les corriger, mais ce n'est pas en faisant disparaître des pans de notre histoire que nous y parviendrons. C'est plutôt en regardant cette histoire dans son ensemble, avec ses bons et ses mauvais passages, en étant honnêtes et en discutant de tous ces pans de notre histoire, mais aussi en étant reconnaissants de ce que le pays nous a donné.

Si ce pays était vraiment un endroit aussi horrible où règne l'injustice, est-ce que 300 000 à 500 000 personnes voudraient s'y établir chaque année? La réponse est non. Ces gens viennent ici parce que ce pays leur promet la liberté. Ils viennent dans ce pays non pas parce que l'eau qu'on y boit a quelque chose de spécial, ni parce que son territoire ou son climat est plus attrayant qu'ailleurs. Ils pourraient choisir un pays tropical plus ensoleillé, mais ils viennent ici pour les libertés fondamentales qui nous distinguent.

Ordres émanant du gouvernement

● (2235)

Un ancien premier ministre, le grand Wilfrid Laurier, s'est fait demander de définir notre pays. C'était un bon libéral. Je le reconnais. Cependant, aujourd'hui, il ne serait pas au Parti libéral. Il ne reconnaîtrait plus son parti aujourd'hui, parce que c'était un libéral qui croyait à la liberté. Il comprenait le vrai sens de ce mot, son sens d'origine, qui n'a rien à voir avec le libéralisme wokiste plutôt antilibéral que nous voyons aujourd'hui au parti du premier ministre.

Écoutez ce qu'il avait compris de ce pays. On lui a demandé quelle était la nationalité des Canadiens. Dans la plupart des pays, il aurait été très facile de répondre à cette question. S'il avait été en France, il aurait répondu « française »; s'il avait été en Angleterre, il aurait dit « anglaise »; s'il avait été en Écosse, « écossaise », et ainsi de suite. La nationalité est définie selon la composition ethnoculturelle dans la plupart des pays, mais au Canada, c'était impossible, même à l'époque, parce que nous formions déjà un mélange. Il y a un siècle, on trouvait au Canada des Écossais, des Irlandais, des Autochtones, des Français, des Anglais, des catholiques, des protestants, des personnes originaires d'Asie et d'Afrique, et il était donc impossible de définir notre pays ou notre nationalité selon la race, l'ethnicité ou la religion. Il a dit: « Le Canada est libre, et la nationalité des Canadiens est la liberté », et il en est ainsi aujourd'hui. C'est notre liberté qui nous distingue fondamentalement de tant d'autres endroits sur cette Terre. C'est la raison pour laquelle les gens viennent de si loin pour vivre dans notre pays. Ce n'est pas à cause d'une grande invention du premier ministre; c'est parce qu'ils veulent vivre leur propre vie et prendre leurs propres décisions. C'est ce que je veux leur permettre de faire.

Lorsque j'étais candidat à la direction du parti, des gens m'ont demandé si je prendrais le pouvoir en cas de victoire. La réponse est que je ne veux pas prendre le pouvoir; je me porte candidat au poste de premier ministre pour redonner du pouvoir.

Je ne crois pas qu'il existe une espèce particulière d'êtres humains capables de prendre des décisions pour tous les autres. Je crois que chaque être humain est doté de sa propre capacité à prendre des décisions concernant sa propre vie. Lorsque je parcours le pays et je rencontre le mécanicien qui est capable de démonter et de remonter une transmission, l'agriculteur qui maîtrise la météorologie, l'économie et la chimie des sols, la serveuse qui peut tenir 10 assiettes en équilibre sur sa main, s'occuper de 15 clients difficiles à la fois, rentrer chez elle et enseigner les mathématiques à son enfant et équilibrer son budget avec un salaire minimum, je les regarde et je me demande de quel droit je dirige leur vie. Ils savent comment le faire mieux que quiconque à la Chambre des communes.

Je ne veux pas mener leur vie à leur place; je veux leur donner la liberté de prendre leurs propres décisions.

Voilà pourquoi les immigrants viennent s'installer ici. Ils ne viennent pas au pays parce qu'il y a des politiciens vraiment brillants qui décident à leur place; ils viennent pour fuir les politiciens qui pensent pouvoir décider pour les autres. Voilà pourquoi ils viennent au pays. Il faut une autre forme d'humilité pour être ce type de dirigeant, car si le gouvernement est petit, le pouvoir du dirigeant est petit et sa portée est petite. Ce n'est pas ce que désire le premier ministre. Il veut un gouvernement grand et puissant parce qu'il pense que cela le rendra grand et puissant. Il faut de l'humilité pour être un dirigeant qui s'abstient d'exercer du contrôle afin de rendre aux personnes la latitude qui leur revient. Il faut de l'humili-

té pour diriger un petit gouvernement allégé, un petit gouvernement avec de grands citoyens. C'est le genre d'humilité dont nous avons besoin à Ottawa, une humilité qui accepte la sagesse des citoyens de décider pour eux-mêmes. C'est l'essence même de ma démarche politique.

Que faut-il en conclure plus exactement? Il faut limiter le rôle du gouvernement dans l'économie. Il faut éviter de gaspiller l'argent à aider des entreprises parasites, mais il faut baisser le fardeau fiscal des entreprises productives. Il faut permettre aux travailleurs et aux parents de dépenser eux-mêmes leur propre argent, au lieu de le confier aux politiciens. Il faut que les gens regardent ce qu'ils veulent sur Internet et s'y expriment comme ils l'entendent, sans la censure de l'État. Tout ce qui est légal dans le monde réel devrait aussi l'être sur Internet, et inversement, tout ce qui est considéré comme criminel dans le monde réel devrait l'être aussi sur Internet. Toutefois, la pensée des gens ne devrait être soumise à aucune censure particulière sur le Web.

● (2240)

Le premier ministre a fait adopter le projet de loi C-11, qui confère aux bureaucrates du CRTC le pouvoir de manipuler les algorithmes d'Internet pour contrôler ce que les gens peuvent voir et amplifier la voix des radiodiffuseurs préférés du gouvernement...

Une voix: Comme Radio-Canada.

L'hon. Pierre Poilievre: Comme Radio-Canada, madame la Présidente. Le député vient d'avouer en toute honnêteté qu'il veut que le radiodiffuseur de l'État contrôle Internet. C'est plaisant de voir les ministériels dire accidentellement la vérité. C'est si rare et si involontaire en même temps.

Les pays véritablement libres ne croient pas qu'un radiodiffuseur d'État doit avoir le monopole sur ce que les gens peuvent voir sur Internet. Il n'y a que les dictatures qui pensent ainsi, comme la Chine communiste, la Corée du Nord et Cuba, tous des endroits que le premier ministre admire et souhaite imiter.

Le projet de loi a été décrit comme une forme sournoise de totalitarisme. Ce n'est pas moi qui le dis — mes récriminations ne vont pas aussi loin —, mais plutôt Margaret Atwood, célèbre auteure à tendance libérale, si je ne m'abuse. Selon elle, lorsqu'on permet à des bureaucrates de contrôler la création d'œuvres artistiques et culturelles, nous nous aventurons en territoire dangereux. Récemment, le premier ministre a contemplé l'idée d'aller encore plus loin.

Je me permets de vous donner un exemple de l'une de ses récentes justifications. Si je ne m'abuse, il se trouvait dans une caserne de pompiers. Il a raconté qu'il consacre beaucoup de temps à l'étude des personnes qui croient que la Terre est plate. Il prétend que le prochain grand risque, c'est le grand nombre de gens qui croient que la Terre est plate, un peu comme ceux qui croient que les budgets s'équilibrent par eux-mêmes. Il faut vraiment se méfier de ces énergumènes.

Il a ajouté que nous devons être prudents, car il y a toutes sortes de personnes dans ces croyants en une Terre plate. Selon lui, ces gens vont envahir le monde et nous allons tous oublier que la Terre est en fait une sphère. Il a également déclaré que c'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que l'on croit que la Terre est plate. Le premier ministre a dit que c'est parce qu'Internet offre une trop grande liberté d'expression que cette idée folle s'est répandue.

Même si de nombreuses civilisations ont cru à cette folie — oui, j'affirme qu'il s'agit d'une folie — le premier ministre, lui, n'a pas été dupe et a su résister à la tentation de croire que notre planète n'est pas ronde.

D'autres l'ont cru au fil des ans. Ce que le premier ministre n'a pas compris, c'est qu'on a déjà cru beaucoup de faussetés à propos de la physique de la Terre et de sa relation avec le soleil. Par exemple, on croyait autrefois que la Terre était immobile et que le Soleil tournait autour d'elle. Pourquoi cette fausseté a-t-elle persisté aussi longtemps? C'est parce que la censure empêchait quiconque de penser autrement.

En réalité, les véritables diffuseurs de faussetés, de fausses nouvelles, d'informations fausses et de théories du complot entrent en jeu lorsque l'État exerce trop de contrôle sur nos pensées, et non le contraire. C'est en remettant en question les idées fausses qu'on les élimine. C'est lorsqu'on écrase les mauvaises informations avec de bonnes informations que les meilleures informations prennent le dessus. C'est précisément pour la poursuite de la vérité que nous devons permettre à la liberté d'expression de prévaloir, en ligne et partout ailleurs.

À propos de mésinformation, rappelons que le premier ministre dit que l'une des raisons pour lesquelles la censure est nécessaire, c'est pour mettre fin à toute cette mésinformation. Eh bien, je crois que le site Web du Parti libéral indique toujours que le budget sera équilibré en 2019. Quand un article du *Globe and Mail* a dit que le premier ministre s'était ingéré dans l'affaire SNC-Lavalin, je crois que c'est le premier ministre qui a répandu la mésinformation selon laquelle cette nouvelle était fausse. C'est le premier ministre qui a propagé de la mésinformation. Par ailleurs, la mise à jour économique d'automne du premier ministre disait que nous aurions un budget équilibré en 2027, un autre exemple de mésinformation.

Voici le problème qui se pose: si la mission du gouvernement est de mettre un terme à la mésinformation, que se passe-t-il lorsque c'est le gouvernement lui-même qui diffuse cette mésinformation?

• (2245)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je m'excuse d'interrompre le chef de l'opposition, mais je rappelle aux députés qui veulent bavarder qu'ils ont une merveilleuse anti-chambre pour le faire. J'aimerais entendre le chef de l'opposition terminer son discours.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, c'est effectivement ce qui se passe. Le gouvernement, et non la population, répand de fausses informations. Dans ce cas, n'est-il pas plus dangereux de concentrer le pouvoir de ce qui peut être vu et dit entre les mains de quelques-uns de ses membres?

On en revient à cette simple question fondamentale: si une personne ne peut pas se gouverner elle-même, comment peut-elle gouverner les autres? Voici la question fondamentale à laquelle ne répondent pas ceux qui croient en la supériorité de l'État sur le citoyen. Ils ne parviennent pas à expliquer cette contradiction.

Si les gens ordinaires sont imparfaits au point de ne pas pouvoir prendre de décisions par eux-mêmes, comment ces mêmes gens pourraient-ils prendre des décisions pour quelqu'un d'autre? Eh bien, l'autre côté de la Chambre répondrait qu'il existe un petit groupe de personnes d'une tout autre étoffe, des êtres supérieurs sur les plans intellectuel et moral, et que si on laisse ces personnes prendre toutes les décisions, elles pourront par conséquent corriger toutes les faiblesses et toutes les imperfections de l'humanité. Nous

Ordres émanant du gouvernement

savons pourtant que c'est le contraire qui se produit. Lorsque davantage de pouvoir est concentré entre les mains d'un nombre restreint de personnes, on attire des individus assoiffés de pouvoir qui sont bourrés d'imperfections et dénués de compétence, des incapables qui manquent de gros bon sens et qui infligent ensuite tous leurs défauts et leurs méfaits au reste de la société. C'est pourquoi un appareil gouvernemental modeste et restreint est toujours préférable: parce qu'il permet aux citoyens ordinaires de prendre leurs propres décisions et d'assumer leurs propres responsabilités, en toute autonomie.

C'est pourquoi l'une des premières choses que je ferai en tant que premier ministre sera d'abroger le projet de loi C-11. Je vais abroger cette loi de censure pour laisser les gens s'exprimer en ligne. Laissons toute la place à la liberté de débat afin que les gens ordinaires puissent discuter de ce qui les oppose.

Une voix: Liberté.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, le député vient de se moquer du mot « liberté ». Cela montre ce qu'ils sont devenus. Il n'y a pas si longtemps, ils célébraient ce qu'on appelle la Charte des droits et libertés, mais maintenant, ils pensent que la liberté est un concept dont on doit se moquer. Tout le monde doit savoir qu'ils se moquent de la liberté parce qu'ils veulent la dénier. Ils ne croient pas que les Canadiens doivent être libres de prendre leurs propres décisions.

De ce côté-ci de la Chambre des communes, nous défendons toujours la liberté. Si je me présente comme premier ministre, c'est pour redonner aux Canadiens le contrôle de leur vie en faisant du Canada le pays le plus libre au monde.

Madame la Présidente, ils sont libres de partir quand ils le veulent. Certaines personnes sèment le bonheur partout où elles vont, d'autres le sèment dès qu'elles s'en vont.

Des voix: Oh, oh!

• (2250)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je demande à tous les députés de respecter le décorum.

Le député de Prince George—Peace River—Northern Rockies a la parole.

M. Bob Zimmer: Madame la Présidente, je suis un ancien enseignant et j'ai quatre enfants. J'aurais terriblement honte si mes enfants agissaient de la sorte, ce qu'ils ne feraient jamais. C'est en fait le point que je veux soulever. Mes enfants auraient un comportement plus approprié à la Chambre que les députés d'en face. Je m'attends à ce qu'ils fassent preuve de respect envers notre chef, qui prononce un excellent discours ce soir sur une question très importante pour tous les Canadiens. Je voudrais qu'ils lui accordent du respect.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Cette demande a été faite à quelques reprises par les occupants du fauteuil.

Je rappelle aux députés que du chahut peut se produire des deux côtés de la Chambre, même si ce n'est pas une excuse. Nous voulons effectivement maintenir un certain décorum et permettre au chef de l'opposition de prononcer son discours dans le calme.

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, tout ce chaos, tous ces cris et toutes ces vociférations, toute cette indiscipline au sein même de la Chambre des communes prouvent une fois de plus que le Parlement est la pire forme de gouvernement, à l'exception de toutes les autres formes, et que les grands débats sont censés être houleux et dérangeants. C'est ce qu'a dit Winston Churchill, un grand personnage de l'Empire britannique, aux côtés duquel nous nous sommes battus pour la liberté pendant la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, ici au Canada, nous continuons à défendre la liberté dans le Nouveau Monde. Nous continuerons à défendre la liberté dans notre pays.

J'ai déjà dit que je comptais abroger la loi liberticide que le gouvernement a fait adopter et qui...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Les députés pourraient-ils cesser de parler entre eux? Je les entends des deux côtés en ce moment. C'était littéralement des deux côtés. Les députés des deux côtés discutaient entre eux, et je voudrais donner au chef de l'opposition la possibilité de poursuivre son discours.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, c'est un autre exemple des périls associés à la liberté d'expression. C'est frustrant et c'est difficile. Cependant, c'est la meilleure chose que nous ayons. C'est uniquement grâce à la liberté que nous avons la possibilité de confronter les bonnes idées aux mauvaises idées afin que le bien triomphe du mal. C'est pour cette raison que j'accueille toutes les contrariétés et toutes les interruptions mesquines. Elles en valent la peine. Le Canada en vaut la peine. Il vaut la peine d'endurer ces petites nuisances si c'est pour se battre pour notre pays. Notre pays en vaut la peine. N'est-ce pas un message inspirant pour nous tous? C'est ce qui m'amène au prochain point que je voulais soulever.

Ce genre de querelles insignifiantes sont monnaie courante dans les campus. Je me permets de citer de nouveau Churchill, qui a dit, au sujet de la politique étudiante, qu'on n'a jamais vu aussi peu de gens se disputer aussi longtemps sur si peu de choses. Cependant, ces petites querelles font partie de la liberté de débat qu'on retrouve dans les campus. Malheureusement, on a vu dernièrement la gauche wokiste totalitaire tenter d'étouffer le débat, d'empêcher les étudiants et les facultés d'exprimer des opinions non autorisées par le consensus universitaire. Le milieu universitaire est en train de perdre sa raison d'être, c'est-à-dire la quête de savoir et de vérité que permet la liberté de recherche. C'est un véritable marché des idées où les gens peuvent se réunir sans crainte et sans violence pour échanger, parfois au risque d'être froissés, découragés et fâchés par ce qu'ils entendent. Cependant, au bout du compte, c'est un milieu qui permet aux esprits curieux de se mesurer à d'autres et de se démarquer.

Jordan Peterson est l'un des professeurs les plus admirés du Canada moderne. Il était déjà l'un des universitaires les plus cités avant de gagner en notoriété dans le monde entier. Ses nombreux écrits étaient respectés par des personnes issues de tous les domaines des sciences sociales et humaines. C'est un fait statistique. Il a toutefois exprimé des points de vue qui n'étaient pas considérés comme acceptables par la nouvelle pensée unique totalitaire. Résultat: il a été chassé de l'Université de Toronto et réduit au silence. Plus récemment, on lui a dit qu'il risquait de perdre son permis d'exercer la profession de psychologue. Dans un cas, une plainte a été déposée contre lui parce qu'il avait partagé un de mes gazouillis. Dans un autre cas, il a critiqué le premier ministre sur Twitter, et l'association qui délivre les permis aux psychologues de l'Ontario a déclaré que cela pouvait représenter un grand danger pour ses pa-

tients: voir un gazouillis dans lequel leur psychologue critique le premier ministre pourrait provoquer de graves problèmes psychologiques chez eux. Mon Dieu, il faut qu'un partisan du premier ministre soit vraiment fragile pour risquer de s'effondrer à la simple publication d'une critique sur Twitter. Peut-être que le premier ministre lui-même trouverait psychologiquement dévastateur de voir des critiques à son sujet exprimées par quelqu'un comme M. Peterson. Voici ce que je réponds à ces censeurs: s'ils n'aiment pas Jordan Peterson, ils devraient débattre avec lui et non le faire taire. Je leur souhaite bonne chance.

Je débats avec toutes sortes de personnes aux vues contraires aux miennes. Je suis en désaccord avec le premier ministre et le Cabinet entier, mais je ne veux pas les museler; je veux débattre avec eux. D'ailleurs, je crois qu'ils aident à faire valoir mon point de vue chaque fois qu'ils ouvrent la bouche. Je veux qu'ils parlent encore plus.

L'alinéa 2b) de la Charte des droits et libertés protège la liberté d'expression: « respecter la liberté d'expression ou ne pas la respecter? Là est la question. » Ma réponse est: un gouvernement conservateur dirigé par moi respecterait la liberté d'expression et obligerait tous les campus qui touchent du financement fédéral pour la recherche à faire le serment de respecter la liberté d'expression de tous les étudiants et de tous les membres du corps professoral de sorte que les meilleures idées puissent naître d'un dialogue libre et ouvert.

• (2255)

Nous rétablirons la liberté de tous les Canadiens. Passons en revue l'avenir brillant et prospère et le destin plein d'espoir que nous restaurerons.

Nous ferons baisser les prix en éliminant les déficits inflationnistes et les taxes sur le carbone. Nous rétablirons les bons chèques de paie en réduisant les impôts et les mesures de récupération, de sorte que les Canadiens qui travaillent fort soient récompensés. Nous éliminerons les obstacles afin que les immigrants brillants puissent travailler en tant que professionnels, que les Premières Nations puissent exploiter leurs ressources et que les sociétés énergétiques puissent ramener la production au Canada. Nous ferons en sorte que les gens aient les moyens d'acheter une maison en supprimant les obstacles gouvernementaux. Nous libérerons des terrains et accélérerons le processus de délivrance de permis de construction.

Nous rétablirons la sécurité en incarcérant les récidivistes et les délinquants violents habituels au lieu de leur accorder la liberté sous caution et en mettant fin aux attaques incessantes du gouvernement contre les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois. Nous effectuerons des investissements pour renforcer nos frontières contre les contrebandiers et nous nous attaquerons aux criminels qui déchargent des armes à feu dans nos rues.

Des voix: Bravo!

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, les députés peuvent certainement applaudir cette déclaration. Les Canadiens polis ne veulent jamais interrompre les autres, mais je veux qu'ils se sentent à l'aise d'interrompre mes commentaires par leurs applaudissements.

Nous rétablirons la sécurité en nous concentrant sur les vrais méchants. Le problème du premier ministre, c'est qu'il s'en prend souvent aux gens honnêtes. Il punit les gens honnêtes.

Les députés ont-ils entendu parler de cette nouvelle toute récente? Le premier ministre expulse 700 formidables étudiants du Pendjab. Ces jeunes gens brillants ont été fraudés par des consultants véreux qui leur ont fourni de fausses lettres d'admission à l'université et au collège. Les étudiants sont venus ici de bonne foi et ont fait leurs études. Bon nombre d'entre eux ont obtenu un emploi et se sont établis au Canada. Ils sont au pays depuis quatre ans et, tout à coup, lorsqu'ils ont présenté une demande de résidence permanente, l'Agence des services frontaliers, qui ne peut pas empêcher les armes illégales d'entrer au pays, a pu trouver le temps et les ressources nécessaires pour harceler ces jeunes et leur dire qu'elle allait les renvoyer chez eux avec leurs dettes.

Les familles des étudiants du Pendjab sont souvent de pauvres agriculteurs de la région, qui hypothèquent tous leurs avoirs et utilisent toutes leurs économies pour envoyer leurs enfants ici afin qu'ils aient de meilleures perspectives d'avenir. Ces enfants devront retourner chez leurs parents, qui sont fauchés, et tout perdre. Nous avons besoin de jeunes et de travailleurs, et il s'agit là de jeunes bien et décentes.

Pourquoi les libéraux s'en prennent-ils aux gens honnêtes? Pourquoi ne s'en prennent-ils pas aux consultants véreux qui ont fraudé le système en premier lieu? Pourquoi ne congédient-ils pas les bureaucrates qui ont commis l'erreur de ne pas vérifier les lettres d'admission au départ, plutôt que de tenter de corriger le problème cinq ans plus tard? Pourquoi n'examinent-ils pas simplement chaque dossier afin de déterminer lesquels de ces jeunes ont agi de bonne foi et les laisser rester ici? Ils occupent des emplois, gagnent des salaires et contribuent à la société canadienne. Pourquoi les libéraux ne font-ils pas preuve de bon sens et de compassion pour faire changement? C'est honteux.

Des voix: Oh, oh!

L'honorable Pierre Poilievre: Madame la Présidente, ils crient et demandent pourquoi je continue de parler. Je parle pour ces jeunes qui n'ont pas de voix. Voilà pourquoi je continue de parler. Même si je commence à perdre la voix, je vais continuer d'être leur voix.

Des voix: Oh, oh!

• (2300)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): À l'ordre. Dois-je commencer à nommer des députés? J'ai demandé aux députés de garder leur calme.

Le chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, nous allons nous en prendre aux méchants, pas aux honnêtes gens, pas au chasseur et à l'agriculteur respectueux de la loi, ni à l'étudiant honnête qui s'est fait arnaquer par un consultant étranger véreux. Nous n'allons pas nous en prendre aux bonnes et aux honnêtes gens. Nous allons nous attaquer aux multimillionnaires qui cachent leur argent dans des niches fiscales lointaines. Nous n'allons pas nous en prendre aux petites entreprises qui essaient d'épargner pour leur avenir. Nous punirons les méchants et récompenserons le comportement des gens bons, honnêtes et respectables. Notre gouvernement sera du côté de ceux qui travaillent dur, paient leurs impôts et respectent les règles. Ne serait-ce pas un changement par rapport à la situation actuelle?

Voici les grandes lignes de l'espoir que nous comptons apporter au peuple canadien, espoir dont nous avons désespérément besoin,

Ordres émanant du gouvernement

aujourd'hui plus que jamais, alors que le gouvernement est fauché et que tout semble brisé, que le premier ministre divise et détourne l'attention, et que tout coûte de plus en plus cher. Le travail ne paie pas. Le coût du logement a doublé. La criminalité, le chaos, la drogue et le désordre sont de plus en plus fréquents dans nos rues. Le premier ministre tente de détourner l'attention en divisant notre peuple sur la base de la race, du sexe et d'autres distinctions hors de propos.

Nous proposons une meilleure façon de faire baisser les prix, d'augmenter les chèques de paie, d'offrir des logements abordables, de rendre nos rues plus sûres et de rétablir notre liberté.

Chaque maison est construite sur des fondations, qui en constituent la partie la plus importante, comme le dirait mon porte-parole en matière de finances, qui a été constructeur de maisons. Ce ne sont pas les décorations tape-à-l'œil, ni les nouveaux bardeaux, ni la couleur de la porte d'entrée. Ce sont les fondations qui soutiennent la maison et qui la gardent à l'épreuve du temps et des tempêtes, et notre maison, c'est-à-dire la Chambre des communes, a été construite sur des fondations solides.

En regardant autour de nous, on voit des pierres. La Chambre est faite de pierres. En regardant l'édifice du Centre, on voit que le calcaire contient des fossiles qui remontent à des millions d'années. On retourne littéralement des millions d'années en arrière à la vue de ces pierres et de ces incroyables fossiles qui y sont gravés et cristallisés à jamais. Pourquoi de tels endroits sont-ils faits de pierres? C'est pour représenter la permanence des principes sur lesquels repose l'ensemble de l'ouvrage.

Nous ne sommes que des visiteurs dans cette enceinte. Ces sièges ne nous appartiennent pas. Ils nous sont prêtés. C'est une tradition vieille de 800 ans que nous respectons. Huit cents ans se sont écoulés depuis la signature de la Magna Carte, la Grande Charte. En 1215, les gens du peuple se sont rassemblés dans le pré de Runnymede et ont forcé le roi Jean à signer à contrecœur cette grande charte.

Quand nous lisons cette charte, nous pouvons dire qu'elle est remplie de toutes sortes de concepts désuets qui n'ont plus aucune pertinence aujourd'hui. Cependant, nous voyons aussi certaines choses qui ont été préservées, comme le fait de ne pas procéder à une arrestation sans accusation, de ne pas tenir de procès sans jury, de ne pas confisquer sans indemnisation et de ne pas imposer de taxe sans représentation. Toutes ces choses sont nées de la Grande Charte.

Bon nombre de nos cousins américains de l'autre côté de la frontière ont tenté tardivement de s'attribuer le mérite de ces principes, mais en réalité, tout ce qu'ils ont essayé de faire pendant la Révolution américaine, c'était de défendre leurs droits en tant qu'Anglais et Anglaises. En fait, il s'agissait davantage d'une guerre civile que d'une guerre entre pays. Ces principes anciens sont venus des générations précédentes et ont été lentement et méticuleusement perfectionnés. Le principe le plus important de ce document était la liberté prévue par la loi, la reconnaissance que personne, y compris le roi, n'était au-dessus de la loi. Tout le monde était assujéti à la loi, et ce n'est que de cette façon que la liberté a pu être préservée pour tout le monde.

Ordres émanant du gouvernement

• (2305)

Cet héritage est précieux et, bien qu'il existe depuis 800 ans, il ne tient qu'à une génération. Il est du devoir de chaque génération d'en hériter des générations précédentes et de le transmettre intact aux générations suivantes. Tel est notre devoir. Nous appartenons à cette génération.

Le grand philosophe conservateur Edmund Burke a déclaré que la liberté est un contrat entre les morts, les vivants et ceux qui vont naître, et qu'il est du devoir de chaque génération de la transmettre. C'est pourquoi nous devons garder à l'esprit que nous ne sommes pas grand-chose en ces lieux. Notre objectif est de perpétuer cette tradition. En tant que parlementaires, c'est la principale tâche qui nous incombe.

En effet, c'est la chose la plus précieuse qui soit, car elle est à l'origine de tout, comme la capacité des individus à jouir de la liberté d'entreprise pour subvenir à leurs besoins, de la liberté d'association pour se marier, nouer des amitiés, former d'autres liens, et collaborer pour permettre aux citoyens d'avoir accès à des soins de santé et à l'éducation. Tout cela découle de la liberté fondamentale qui nous a été transmise à travers les âges.

Si nous laissons cette tradition être rompue, elle pourrait être perdue à jamais. C'est pour cette raison que nous chérissons les institutions que les pierres des murs qui nous entourent représentent, des pierres sur lesquelles, je l'espère, mes arrière-arrière-arrière-arrière-petits-enfants pourront poser les yeux et se dire que, pendant une brève période de notre époque, nous avons protégé les libertés dont de nombreuses générations après nous auront pu jouir.

• (2310)

M. Gérard Deltell: Et le vert.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, mon collègue de Louis-Saint-Laurent, notre ministre du cabinet fantôme en matière d'environnement, me rappelle les planchers verts de la Chambre. On peut se demander pourquoi ils sont verts et pourquoi ceux de l'autre endroit sont rouges. Bien sûr, cet endroit est vert parce que les premiers représentants du peuple se sont rencontrés dans le pré de Runnymede. En fait, la première séance de la Chambre des communes, la première législature, a eu lieu dans les prés, où les représentants du peuple représentaient ceux qui travaillaient dans les champs et faisaient les récoltes. Ce sont eux qui étaient responsables des richesses.

Bien sûr, ce sont les aristocrates à l'intérieur des murs des châteaux qui avaient tracé leur voie en prenant ce que les autres avaient gagné. De toute évidence, la cupidité de ceux qui se trouvaient dans les châteaux était insatiable. Les gens du peuple ont résisté et se sont battus pour pouvoir contrôler ce qu'ils avaient gagné et limiter ce qui pouvait leur être soutiré, pour que rien ne puisse être imposé sans le consentement de la population.

C'est la raison pour laquelle nous débattons de ce budget aujourd'hui. Nous discutons de ce qu'on appelle le budget des dépenses. On pourrait penser que c'est un détail technique de procédure, mais ce n'est pas le cas. Le gouvernement ne peut pas dépenser ou imposer un dollar sans que cette mesure ait fait l'objet d'un vote à la Chambre. C'est parce que le consentement des gens ordinaires dans les champs qui ont gagné cet argent est requis pour qu'il puisse être imposé ou dépensé. C'est une tradition puissante.

Il ne faut jamais l'oublier. Chaque fois que nous regardons le tapis vert, pensons aux gens qui travaillent — au sens figuré et au

sens propre — dans les champs pour livrer la récolte, la récolte abondante que notre pays a le bonheur d'avoir; la récolte prodigieuse des travailleurs, des agriculteurs, des camionneurs et de tous ceux qui creusent nos sols ou qui réparent et transportent des biens de consommation au Canada. C'est grâce à ces travailleurs que nous avons une telle abondance — avec l'aide de Dieu. Nous avons le devoir d'être les gardiens de leur liberté et de travailler pour leur compte.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan invoque le Règlement.

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, plus tôt, des députés ont utilisé des accessoires à la Chambre. Ils ne parlaient pas, mais ils brandissaient très clairement des accessoires et faisaient des commentaires à leur sujet. Tout porte à croire qu'ils se moquaient complètement des règles concernant les accessoires. Certaines personnes semblent avoir apporté des articles qui font référence à des commentaires antérieurs de la présidence.

Il y a une longue tradition à la Chambre selon laquelle les députés ne peuvent pas et ne doivent pas utiliser des accessoires. Je comprends qu'il y a matière à interprétation selon qu'une personne a la parole ou non, mais il y a un principe qui interdit l'utilisation d'accessoires. Se servir d'accessoires pour faire du bruit, pointer ou essayer de décontenancer un autre député ne devrait pas être permis.

Mme Jennifer O'Connell: Je sais qu'il a besoin d'une pause, mais cela relève du débat.

M. Garnett Genuis: Madame la Présidente, je demanderais à la présidence d'attirer l'attention du secrétaire parlementaire en particulier sur ce rappel, car lorsqu'il a chahuté, il a fait partie des fautifs qui a pris part à ces événements.

Les députés d'en face devraient prendre au sérieux leur obligation de respecter le Règlement dans cette enceinte. Au lieu de chahuter, les députés devraient écouter le rappel au Règlement et faire preuve de plus de respect à son égard. Puisque nous avons un Règlement bien établi à la Chambre, les députés devraient le respecter au lieu de se livrer à ce genre d'activité.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je connais bien le Règlement et j'ai rappelé les députés à l'ordre lorsque la situation dont parle le député est survenue. Le député a sûrement remarqué qu'on ne voit présentement aucun accessoire dans l'enceinte de la Chambre. Le Règlement a été appliqué.

Le chef de l'opposition a la parole.

[Français]

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, il nous faut remplacer la peine des Canadiens par l'espoir dont ils ont besoin. C'est l'une des raisons pour lesquelles je me lève aujourd'hui à la Chambre des communes. Ce n'est pas simplement pour souligner la souffrance qu'a causée le premier ministre en doublant la dette nationale, en causant une inflation jamais vue en 40 ans et en gonflant les dettes hypothécaires et gouvernementales.

Ordres émanant du gouvernement

Oui, il faut reconnaître que cette douleur existe, mais l'opposition officielle a la responsabilité de présenter une solution de rechange qui va remplacer cette peine et cette douleur par de l'espoir pour l'avenir. C'est exactement ce que nous allons faire. Il faut reconnaître que l'espoir est possible. Nous pouvons renverser la tendance négative qui est devant nous et donner aux Canadiens l'espoir d'un meilleur avenir. C'est en utilisant et en reconnaissant le gros bon sens de M. et Mme Tout-le-Monde que nous allons le faire.

Quel est notre plan pour y parvenir? Quel est le plan pour mettre sur pied un gouvernement qui travaille pour ceux et celles qui font le travail?

Il faut d'abord faire baisser les prix. Nous allons le faire en éliminant les déficits et les taxes inflationnistes qui sont responsables du problème actuel. L'histoire nous a démontré que les déficits entraînent une augmentation des prix. Plus d'argent pour les mêmes produits, cela veut dire des prix plus élevés. C'est évident.

Pour renverser cela, il faut contrôler les dépenses et mettre en place une loi qui oblige les politiciens à économiser un dollar pour chaque nouveau dollar dépensé.

C'est une politique à laquelle les États-Unis ont eu recours dans les années 1990 lorsque Bill Clinton était au pouvoir. Cette politique a permis aux États-Unis d'équilibrer leur budget pour la première fois en un demi-siècle. On sait que le gouvernement des États-Unis a pu rembourser 400 milliards de dollars de dettes, ce qui a permis une augmentation considérable des salaires durant une période de croissance économique avec un taux d'inflation extrêmement bas. Cela a renforcé les finances de ce gouvernement.

Malheureusement, dès que cette loi a été abrogée, le gouvernement des États-Unis est replongé dans les déficits et il y est resté depuis ce temps. Cela démontre encore une fois que les politiciens ont besoin de discipline légale pour contrôler leurs dépenses. Tous les êtres vivants dans la nature doivent vivre avec des limites. Pour tous les êtres vivants dans la nature, il n'y a jamais assez de ressources et il y a toujours plus de demande. Seuls les politiciens peuvent éviter ce problème en imposant ces limites et ces manques de ressources aux autres personnes en créant de l'inflation, des dettes, des taxes et des impôts. La seule façon de limiter le coût qui retombe sur les épaules de citoyens, c'est d'adopter une loi qui obligerait les politiciens à faire des économies.

C'est exactement ce qu'un serveur, un mécanicien ou une petite entreprise font quand ils choisissent entre une dépense ou une autre ou quand ils essaient de faire les deux dépenses en obtenant un bon prix pour chacune. C'est la discipline à laquelle s'astreignent les familles canadiennes et les petites et moyennes entreprises canadiennes. C'est la discipline que je vais imposer aux politiciens. Les Canadiens ont assez eu à réduire leurs dépenses. Il est maintenant temps que les politiciens fassent eux-mêmes preuve d'un peu de discipline.

● (2315)

Je parle de discipline, et non de l'austérité que le gouvernement impose aux familles. Oui, le gouvernement a de l'argent en abondance, mais cela en fait moins pour les travailleurs, les entrepreneurs et les aînés qui ont fait le travail.

Nous aurons un gouvernement plus petit pour permettre aux citoyens d'être plus grands. Cela permettra aussi d'éliminer le gaspillage. Cela forcera les fonctionnaires et les politiciens à regarder

partout autour d'eux pour trouver des économies à faire dans la bureaucratie, parce qu'il existe des occasions d'épargner de l'argent.

J'ai mentionné un exemple, plus tôt. Il y a un programme au fédéral par le truchement duquel on envoyait des disquettes aux gens pour qu'ils puissent écouter des livres audio. Or, l'Institut national canadien pour les aveugles a dit que c'était trop coûteux et trop peu pratique de continuer à envoyer des disquettes. Nous sommes au XXI^e siècle. Pourquoi ne leur envoyait-on pas des livres de façon numérique par Internet? Cela aura permis de réduire les coûts tout en augmentant le nombre de livres offerts aux personnes aveugles. Ce fut gagnant-gagnant, une victoire pour tout le monde.

Il est donc possible de réduire les coûts tout en améliorant les services si on déploie le gros bon sens dans la gestion gouvernementale. C'est exactement ce que cette politique du dollar trouvé par dollar dépensé va accomplir en forçant continuellement les politiciens à trouver des façons d'offrir les services de manière moins coûteuse. C'est exactement ce que tous les autres Canadiens font et c'est exactement ce que mon gouvernement fera aussi.

Nous allons cesser de donner des contrats aux consultants. Nous allons fermer la Banque de l'infrastructure du Canada, qui est financée à plus de 35 milliards de dollars et qui existe depuis plus de cinq ans, mais qui n'a pas réalisé un seul projet. Un programme qui existe, mais n'offre rien aux contribuables sera éliminé pour qu'on puisse épargner de l'argent et laisser ces sommes dans les poches de M. et Mme Tout-le-Monde, pour réduire les dettes et équilibrer le budget afin de réduire l'inflation et les taux d'intérêt.

Les gens doivent avoir des chèques de paie plus importants. De nos jours, le travail ne paie plus. Quand une mère de famille monoparentale avec trois enfants, qui gagne 60 000 \$ par année, arrive à gagner 1 \$ de plus, elle perd 80 ¢, parce qu'on déduit, on taxe et on impose. Après les impôts et les taxes liées au travail et les déductions des prestations, elle peut perdre jusqu'à 80 ¢ par dollar. Elle est pénalisée parce qu'elle travaille. On pénalise ceux dont on a besoin. On manque de main-d'œuvre, mais on punit les aînés, les mères et les autres personnes qui travaillent. Pourquoi?

On devrait imposer des pénalités à ceux qui roulent trop vite sur l'autoroute, à ceux qui s'adonnent au crime, à ceux qui contreviennent aux lois, mais, au Canada, les plus grandes pénalités sont pour ceux et celles qui travaillent. C'est honteux de pénaliser le travail. Une politique anti-travail mène à une économie moins forte. On devrait réformer le système d'impôts et de prestations pour que les Canadiens empochent une plus grande part de chaque dollar qu'ils gagnent, pour que le travail redevienne payant au Canada. C'est ainsi que je vais réformer et réduire les impôts afin de renforcer le travail et de bien le récompenser, ici au Canada.

Pour travailler, il faut toutefois pouvoir se rendre au travail. Il faut pouvoir y arriver. C'est pour cela qu'il faut mettre fin à la guerre contre l'auto. Le Bloc *woke* et les libéraux sont contre les autos. Ils ont essayé de tuer un grand projet dans la région de Québec, un troisième lien qui aurait permis aux Québécois de traverser le fleuve. Maintenant, cela n'existe plus. Les *woke* ont un programme anti-voiture. Cela n'a pas de bon sens. Les gens en banlieue et en région ont besoin de leur voiture pour pouvoir se rendre au travail.

Ordres émanant du gouvernement

• (2320)

C'est pour cela qu'un gouvernement sous ma direction, un gouvernement de gros bon sens conservateur, va appuyer le transport en commun, mais aussi les autoroutes et les ponts pour permettre aux gens de se rendre au travail. Nous ne rendrons pas cela plus cher. Les libéraux et les bloquistes veulent augmenter la taxe sur l'essence de 20 ¢ de plus le litre. Les Québécois ne peuvent plus payer une taxe de 20 ¢ le litre. Les prix au Québec sont déjà parmi les plus élevés en Amérique du Nord. Nous sommes le seul parti qui va annuler cette deuxième taxe sur le carbone qu'imposeront le Bloc et les libéraux. Nous croyons que, pour sauver l'environnement, il faut rendre l'énergie verte moins chère, pas rendre les énergies traditionnelles plus chères. C'est avec les technologies, et pas avec les taxes, qu'on va protéger notre environnement.

On voit que je dis exactement les mêmes choses en anglais et en français, parce que le gros bon sens n'a pas de langue. Le gros bon sens, c'est dans toutes les langues. Nous allons ramener de plus gros chèques de paie en éliminant les barrières bureaucratiques qui empêchent la production de l'énergie.

On m'a défié de soutenir l'énergie nucléaire en français. Oui, j'appuierai l'énergie nucléaire. C'est très populaire en France, en passant.

Je sais que le ministre de l'Environnement, qui est radical et extrémiste, est contre toute source d'énergie. Il est même contre le nucléaire. Il veut empêcher le Québec de bâtir des barrages hydroélectriques. Il dit qu'il va les permettre, mais cela va prendre six ou sept autres années pour faire une double évaluation environnementale.

Moi, je fais confiance au gouvernement du Québec, qui est un des plus avancés au monde en matière de protection de l'environnement. C'est sûr que le gouvernement du Québec va vouloir protéger l'environnement. Ce n'est pas nécessaire d'avoir un deuxième processus d'évaluation pour le même projet. Nous allons accélérer l'approbation de ces projets d'hydroélectricité.

Si on veut combattre les changements climatiques, il va falloir produire davantage d'électricité. Comment est-ce que nos amis verts veulent alimenter les autos électriques si on n'a pas de barrages électriques? Quel est le plan pour doubler la quantité d'électricité disponible? Il nous faut des barrages et il faut des approbations rapides pour les barrages. Moi, je vais éliminer les obstacles que le gouvernement fédéral met en place, pour que le Québec puisse continuer de bâtir des barrages et générer plus d'électricité.

Quand le gouvernement conservateur de Stephen Harper était en place, il y avait une grande crise mondiale économique. Il fallait bâtir des projets, rapidement et sans délai. Le ministre qui était en place, John Baird, a dit: un projet, une évaluation.

Il n'était pas question d'avoir une évaluation municipale, une évaluation provinciale et une autre fédérale, parce qu'auparavant il fallait faire les trois. Des fois, le même consultant était engagé trois fois par trois ordres de gouvernement pour retarder le projet et empêcher la construction en augmentant les coûts pour tout le monde. Or, il était nécessaire de réaliser les projets rapidement pour combattre les effets de la crise mondiale.

Le ministre a dit une deuxième chose. Il a dit à ses fonctionnaires qu'il voulait une demande de permis d'une seule page parce qu'il fallait remplir 200 pages pour une demande. Ils ont dit d'accord pour 200 pages. Il a répondu non, une page. Ils ont proposé un compromis de 100 pages. Il répète alors qu'il veut une page. Ils

disent 100 pages. Il leur dit une page. Ils disent 50 pages. Il leur répond une page. Ils proposent de s'entendre sur 10 pages. Il insiste et leur dit que ce sera une page. Finalement, les fonctionnaires ont réussi à produire une demande de permis d'une page pour un projet.

Est-ce qu'on peut faire cela?

• (2325)

J'étais le député de Nepean. Le fondateur de Nepean, Aubrey Moodie, était le maire de la région. Il racontait qu'un homme était venu à sa ferme à 6 heures du matin pour lui dire qu'il avait acheté un terrain et qu'il voulait bâtir un centre de vente d'autos. Le lendemain, ils se sont réunis avec les avocats de la Ville, et le mardi, deux jours plus tard, la construction avait commencé. C'est comme cela, le gros bon sens. On enlève la bureaucratie. La même entreprise, 80 ans plus tard, est toujours là. Elle vend des voitures et remet des chèques de paie à ses employés. C'est le gros bon sens. En enlevant les obstacles bureaucratiques, nous allons permettre le versement de plus gros chèques de paie et les gens vont encore pouvoir bâtir au Canada. C'est le gros bon sens.

Quand je serai premier ministre, je vais lancer un défi aux premiers ministres provinciaux et aux maires municipaux. Nous allons nous rencontrer et je vais leur dire que, parmi les pays de l'OCDE, le Canada sera l'endroit où il est possible d'obtenir le plus rapidement un permis de construction. Nous pouvons le faire. Nous pouvons protéger l'environnement et assurer la sécurité et nous pouvons le faire rapidement. Nous pouvons accomplir les tâches. Nous pouvons encore faire des choses au Canada. Oui, c'est possible.

Nous voulons que nos jeunes puissent s'acheter une maison. Or, à l'heure actuelle, 9 jeunes sur 10 ne peuvent pas s'acheter une maison. Le Canada est le deuxième pays ayant la plus grande superficie au monde, mais il n'y a pas assez de logements pour nos jeunes. Cela n'a pas de bons sens. Pourquoi? C'est parce que le Canada est le deuxième pays le plus lent quand vient le temps d'obtenir un permis de construction. C'est pour cela que, parmi les pays du G7, nous avons le moins de maisons par habitant. Les maisons au Canada coûtent presque le double de celles des États-Unis. Pourtant, ils ont 10 fois plus de personnes à loger sur un territoire plus petit. En outre, le prix des maisons aux États-Unis est plus bas. C'est parce qu'ils peuvent obtenir un permis de construction.

Ici, on devrait inciter nos municipalités à bâtir des logements plus rapidement. Je vais faire en sorte que le financement pour les infrastructures destiné aux municipalités corresponde au nombre de maisons qu'elles réussissent à construire. Je vais obliger chaque grande ville à augmenter les permis de construction de 15 % par année sinon elle perdra son financement pour les infrastructures. En revanche, si elles bâtissent plus de logements, elles vont obtenir davantage de fonds en infrastructure.

Nous allons rembourser les municipalités qui ont du succès. Nous allons donner davantage aux gens qui construisent plus de logements. Nous allons obliger les grandes villes à bâtir beaucoup plus d'appartements près des stations et des gares de transport en commun. Nous allons inviter plus d'immigrants qui peuvent bâtir des choses. Nous allons favoriser les métiers, pas juste les professions, en soutenant les polytechniques, pas seulement les universités. Nous allons soutenir la classe ouvrière de l'avenir.

Si on ne me croit pas quand je dis qu'il est possible de bâtir des logements plus rapidement, on n'a qu'à regarder ce qu'a fait la nation de Squamish au centre-ville de Vancouver. À Vancouver, un simple permis de construction coûte 600 000 \$ par maison. C'est ce qu'on paie juste pour le permis, pas pour les matériaux, pas pour les travailleurs, même pas pour le terrain. C'est le coût qu'impose le gouvernement pour la paperasserie.

Heureusement, la nation de Squamish, qui est située en partie dans la ville de Vancouver, n'a pas besoin de suivre des règles et de remplir la paperasse de la Ville. C'est une réserve d'Autochtones. Ils ont leur propre contrôle. Cela leur a permis de bâtir 6 000 appartements sur 10 acres. C'est 600 appartements pour chaque acre. C'est incroyable. Ce sont 6 000 familles, 6 000 jeunes, 6 000 aînés qui auront une place où vivre grâce à la nation de Squamish qui est capable d'accomplir des résultats et de permettre la construction.

● (2330)

En suivant cet exemple, nous pourrions bâtir davantage de logements partout au pays. Suivons l'exemple de nos amis Squamish et bâtissons des logements plus rapidement. Nous allons bâtir des maisons que les Canadiens et les Québécois peuvent payer. Nous allons faire en sorte que le prix des maisons redevienne plus abordable.

Nous allons aussi réinstaurer la sécurité. Le gouvernement libéral et les bloquistes *woke* sont tellement déconnectés du vrai monde au Québec qu'ils essaient de bannir des armes de chasse. Quand les bloquistes ont vu la liste des armes d'épaule que les libéraux voulaient bannir, ils ont dit que c'était excellent, que c'était la liste qu'ils attendaient depuis longtemps et qu'ils étaient très heureux de bannir les armes de tous ces chasseurs.

Soudainement, les bloquistes ont appris qu'il y avait des chasseurs dans leurs circonscriptions. Beaucoup de gens pratiquent la chasse dans la belle province, mais les bloquistes ne le savaient pas. Oui, c'est une tradition qui existe depuis des milliers d'années. Même avant l'arrivée des Européens, il y avait des Autochtones qui chassaient. Même après que les Français soient arrivés pour fonder la belle province, il y a eu beaucoup de chasse. C'est une tradition qui existe toujours. Beaucoup de Québécois patriotiques continuent de chasser.

Le seul parti qui a été là pour défendre les chasseurs contre cette attaque non fondée, c'est le Parti conservateur. Nous n'allons jamais permettre au premier ministre de réaliser son rêve de bannir la chasse ici au Canada. Nous allons plutôt investir cet argent dans le renforcement de nos frontières. Cela relève du gros bon sens.

On sait que 80 % des crimes par arme à feu sont perpétrés avec des armes illégales trafiquées provenant des États-Unis. Pourquoi dépenser 5 milliards de dollars pour harceler des tireurs sportifs qui ont des permis, qui sont formés et qui ont déjà été soumis aux vérifications de la GRC quand on peut investir cet argent dans le renforcement de nos frontières et pour donner beaucoup plus de ressources à nos policiers et policières afin d'arrêter les vrais criminels et les gangs de rue? C'est le gros bon sens qui va préserver la sécurité de chaque Canadien au pays. Je parle simplement du gros bon sens.

Nous allons aussi réinstaurer la liberté. Je sais que la liberté est un principe fondateur de notre pays. Le gouvernement fédéral veut censurer Internet. Le CRTC, une agence *woke*, veut imposer ses valeurs aux Québécois. Il est incroyable de voir ce que fait le Bloc québécois, qui se dit indépendantiste. Il veut donner davantage de

Ordres émanant du gouvernement

pouvoir à l'État fédéral, à un ministre du gouvernement du Canada, le ministre du Patrimoine canadien, et à d'autres bureaucrates *woke* ici à Ottawa qui vont contrôler ce que les Québécois peuvent voir et dire sur Internet.

Seul le Parti conservateur a défendu la souveraineté individuelle des Québécois afin qu'ils puissent choisir leurs propres pensées, leurs propres mots, leur propre identité. Je ne vais jamais permettre au gouvernement fédéral de dicter aux Québécois ce qu'ils peuvent penser et ce qu'ils peuvent dire sur Internet. Je vais rétablir la liberté d'expression.

C'est fini, les donneurs de leçons. Cela comprend aussi nos universités. Je salue le gouvernement du Québec, qui a établi une politique de liberté d'enseignement. Malheureusement, le gouvernement fédéral essaie d'imposer le « wokisme » aux universités québécoises en versant l'argent qu'il envoie pour la recherche-développement aux universités qui ont un programme *woke*. Les universités doivent être *woke* pour recevoir l'argent du gouvernement libéral. Je ne vais jamais permettre cela.

● (2335)

Je vais reproduire la politique de liberté d'expression qu'a mis en place le gouvernement du Québec pour que tous les étudiants et les professeurs aient la capacité de s'exprimer sans la censure ni le contrôle des *woke*.

Nous n'allons jamais permettre à la banque centrale de créer une monnaie numérique. Nous allons protéger la liberté monétaire de chaque Canadien d'avoir son propre compte de banque privé, sans la surveillance ni le contrôle de l'État. C'est comme cela que nous allons protéger la liberté économique. Elle est aussi importante que la liberté d'expression et les autres types de liberté.

Si j'avais besoin de créer un parti à partir de rien, ce serait un parti « gérez vos propres affaires ». Permettre aux gens de prendre leurs propres décisions est une meilleure façon de mener un pays. Le laissez-faire est un concept qui provient des Français. Il faut laisser les gens prendre leurs propres décisions. Je crois au gros bon sens de M. et Mme Tout-le-Monde.

● (2340)

On dit souvent de ces gens qu'ils sont des gens ordinaires, mais ce n'est pas vrai. La serveuse qui travaille pendant 12 heures, qui doit tenir 10 assiettes en même temps en servant 15 consommateurs difficiles en même temps, qui arrive à la maison à 8 heures le soir pour enseigner les mathématiques à son enfant, tout en équilibrant son budget avec un salaire minimum, n'est pas ordinaire. Elle est extraordinaire.

L'agriculteur qui maîtrise les sciences de la terre et la météo pour amener la nourriture de son champ jusqu'à notre assiette n'est pas ordinaire. Il est extraordinaire. L'électricien qui permet d'éclairer la Chambre des communes n'est pas ordinaire. Il est extraordinaire. Ces gens extraordinaires sont les gens pour lesquels nous travaillons tous.

Il faut se rappeler qu'ils n'ont pas besoin de leçon. C'est fini, les donneurs de leçons. Il est temps de permettre aux gens de vivre leur vie, sans l'ingérence étatique et excessive qu'on voit de la part de ce gouvernement et de tous les gouvernements. Il faut se rappeler que nous sommes des serviteurs.

Ordres émanant du gouvernement

Le mot « ministre » veut dire serviteur. Le premier ministre est le premier serviteur du pays, et non le maître du peuple. C'est pour cela que nous demandons une politique fiscale qui remet le contrôle entre les mains de M. et Mme Tout-le-Monde, des gens qui font le travail, des gens qui paient les factures.

C'est la raison pour laquelle j'ai dit au premier ministre que j'arrêterais ce discours n'importe quand s'il me donnait les deux garanties suivantes: d'abord, qu'il équilibrerait le budget pour réduire l'inflation et les taux d'intérêt; ensuite, qu'il arrêterait toutes les augmentations de la taxe sur le carbone. Ce sont deux demandes qui permettraient aux gens de reprendre le contrôle de l'argent et d'être remboursés pour leur travail acharné. Remettre les gens en contrôle de leur vie, voilà notre but. C'est le gros bon sens. Ramenons le gros bon sens chez nous.

[Traduction]

Je pourrais arrêter mon discours sur le champ si le premier ministre se présentait ici et s'engageait à deux choses: premièrement, à équilibrer le budget et à faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt et, deuxièmement, à annuler toutes les augmentations prévues de la taxe sur le carbone. S'il acquiesce à ces deux demandes bien simples, j'arrête de parler. Je n'ai que ces deux demandes.

Le premier ministre ne fera jamais cela parce qu'il veut déposséder les gens encore plus. Il pense qu'il sait tout mieux que quiconque; il pense qu'il sait mieux que les gens ordinaires comment ils devraient gérer leur argent et vivre leur vie.

Ces gens sont tout sauf ordinaires. La serveuse qui porte 10 assiettes en même temps dans ses bras, qui sert 15 clients, qui aide son enfant à faire ses devoirs de mathématiques et qui boucle son budget avec un salaire de 15 \$ l'heure n'est pas quelqu'un d'ordinaire — elle est extraordinaire. L'agriculteur qui apporte les produits de ses champs jusqu'à nos assiettes est extraordinaire. L'électricien qui capture l'électricité dans le ciel et la fait passer dans un fil de cuivre pour éclairer cette pièce est extraordinaire. C'est pour ces gens-là que nous nous battons. C'est le gros bon sens des gens ordinaires, unis pour notre chez-nous commun. Ramenons le gros bon sens chez eux, chez moi, chez nous tous.

• (2345)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le leader à la Chambre de l'opposition officielle invoque le Règlement.

L'hon. Andrew Scheer: Madame la Présidente, étant donné l'heure tardive et l'ordre spécial qui s'applique, nous comprenons que vous devez mettre la motion aux voix. Je crois toutefois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour ne pas tenir compte de l'heure, 23 h 45, et permettre au chef de l'opposition de continuer parce que certains libéraux semblent ne pas être convaincus et qu'il a d'autres...

Des voix: Non.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Comme il est 23 h 46, conformément à l'ordre adopté le mardi 6 juin, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ la motion nécessaire pour terminer l'étude à l'étape de la troisième lecture du projet de loi dont la Chambre est saisie.

Le vote porte sur la motion.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, nous demandons un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin 2022, le vote par appel nominal est reporté au jeudi 8 juin, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

Le ministre du Développement international invoque le Règlement.

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre du Développement international et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique Canada, Lib.): Madame la Présidente, je propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Conformément à l'ordre adopté le mardi 15 novembre 2022, la motion est adoptée d'office. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 23 h 47.)

M. Poilievre	15491
M. Trudeau	15491
M. Poilievre	15491
M. Trudeau	15491
Les institutions démocratiques	
M. Villemure	15491
M. Trudeau	15492
Mme Gaudreau	15492
M. Trudeau	15492
Le logement	
M. Poilievre	15492
M. Trudeau	15492
M. Poilievre	15492
M. Trudeau	15492
M. Poilievre	15492
M. Trudeau	15493
L'environnement	
M. Arseneault	15493
M. Trudeau	15493
Le logement	
M. Poilievre	15493
M. Trudeau	15493
M. Poilievre	15493
M. Trudeau	15493
M. Poilievre	15494
M. Trudeau	15494
Le développement économique régional	
Mme Thompson	15494
M. Trudeau	15494
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Singh	15494
M. Trudeau	15494
Le changement climatique	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	15494
M. Trudeau	15494
Présence à la tribune	
Le Président	15494

AFFAIRES COURANTES

Les comités de la Chambre	
Santé	
Motion d'adoption	15495
Adoption de la motion	15496

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi sur la stratégie nationale sur les soins oculaires	
Projet de loi C-284. Deuxième lecture	15496
Adoption de la motion	15498
Deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité	15498
Loi sur le Parlement du Canada	
Projet de loi S-202. Deuxième lecture	15498
Adoption de la motion	15499
Deuxième lecture du projet de loi; renvoi à un comité	15499

Loi sur les droits de la personne à l'échelle internationale	
Projet de loi C-281. Troisième lecture	15499
Adoption de la motion	15500
Troisième lecture et adoption du projet de loi	15500

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023	
Projet de loi C-47. Étape du rapport	15501
Rejet de la motion n° 1	15502
Rejet de la motion n° 3	15503
Rejet de la motion n° 15	15505
Rejet de la motion n° 112	15506
Rejet de la motion n° 122	15507
Rejet de la motion n° 126	15508
Rejet de la motion n° 233	15510
Rejet de la motion n° 441	15512
Rejet de la motion n° 730	15513
Mme Jaczek (au nom de la vice-première ministre et ministre des Finances)	15513
Motion d'adoption	15513
Adoption de la motion	15514

Recours au Règlement

Les problèmes techniques soulevés durant le vote par appel nominal

M. MacKinnon	15514
M. Doherty	15514
Mme Gallant	15514
M. Julian	15514
M. Gerretsen	15515
Mme Diab	15515
M. Vis	15515
M. Lamoureux	15515
M. Angus	15515
M. Kurek	15515
M. Zimmer	15515

AFFAIRES COURANTES

Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Lamoureux	15515

La commissaire à l'intégrité du secteur public	
M. Lamoureux	15516

Les comités de la Chambre

Procédure et affaires de la Chambre

Mme Chagger	15516
M. Cooper	15516

Justice et droits de la personne

M. Sarai	15516
----------------	-------

Transports, infrastructure et collectivités

M. Bachrach	15516
Motion	15519
Adoption de la motion	15519

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023

Mme Khera (au nom de la ministre des Finances)	15519
Projet de loi C-47. Troisième lecture	15519
Mme Bendayan	15519
M. Lake	15522
Mme Pauzé	15523
M. Angus	15523
M. Gerretsen	15523
M. Morantz	15524
Mme Gaudreau	15524
M. Poilievre	15524

Loi visant à renforcer le réseau portuaire et la sécurité ferroviaire au Canada

Projet de loi C-33 — Avis de motion d'attribution de temps	
Mme Khera	15528

Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023

Projet de loi C-47. Troisième lecture	15529
M. Poilievre	15529

Recours au Règlement

La réponse du gouvernement aux questions inscrites au Feuilleton

M. Genuis	15537
-----------------	-------

Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023

Projet de loi C-47. Troisième lecture	15538
M. Poilievre	15538
Report du vote sur la motion	15554
M. Sajjan	15554
Motion	15554

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>